



EMILIE DU CHATELET
1706-1749.

UNE FEMME DE SCIENCES
ET DE LETTRES
A CRETEIL

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Remerciements

SOUS LE PATRONAGE DE

Madame Simone Bonnafous, Présidente de l'Université Paris 12-Val de Marne

CONCEPTION ET DIRECTION

Mireille Touzery, professeur d'histoire moderne

Geneviève Artigas-Menant, professeur de littérature française du XVIII^e siècle

RECHERCHES

Etudiants de master d'histoire :

Sabrina Cauchy

Delphine Frottin

Élise Khamvongsa

Hafida Khélifa

Émilie Lefèvre

Fanny Leroy

Julie Papillon

Eric Thialon

Etudiants de master et de doctorat de littérature française du XVIII^e siècle :

Marie Burc

Joanna Cieslak

Bronislava Cohut

Samira Khelladi

Delphine Petit



AVEC LA COLLABORATION DE

Anne-Caroline Beaugendre, Conservateur en chef à la Bibliothèque universitaire de Paris 12

Gilles Palsky, maître de conférences de géographie

Archives départementales du Val-de-Marne



TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES

Service photo de Paris 12 :
Lucile Mernier et son équipe : Françoise Class et Loeila Zeddham

AFFICHE :
Christian Baillard

MONTAGE DU DÉCOR

Service patrimoine et maintenance de Paris 12 :
Jean-Marc Nicaud et son équipe :
Jean-Claude Bingler
Stéphane Breyne
Marc Di Landro
Dominique Lenoir
Roger Prunier
Lucien Régent



COMMUNICATION

Centre de ressources informatiques de Paris 12
Service central de la communication de Paris 12
Service communication de la Faculté des Lettres et Sciences humaines
Service de la communication des Archives départementales du Val-de-Marne

MISE EN LIGNE DU CATALOGUE

Carole Choquet-Faure, webmestre de la Bibliothèque universitaire de Paris 12

SOUTIENS

CEVU (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire)
Conseil général du Val-de-Marne
CREPHE, E. A. 2352, équipe de recherche d'Histoire Paris 12
Département d'histoire
Département des lettres
Ecole doctorale des Lettres, Sciences humaines, Sciences sociales
ELISEM, J. E. 2472, équipe de recherche de Littérature française de Paris 12

REMERCIEMENTS À

Jean-Marc Alaux, directeur de la Maison nationale des artistes, à Nogent-sur-Marne (ancienne maison de l'abbé de Pomponne),

Élisabeth Badinter, philosophe, biographe d'Émilie Du Châtelet,

Michel Balard, professeur émérite à Paris I, président de Clio 94, comité de liaison des sociétés d'histoire, d'archéologie et de sauvegarde du Val-de-Marne,

Magali Barrère, attachée de direction de la Maison de la santé à Nogent-sur-Marne (ancienne maison de Paris-Duverney),

Martine de Boisdeffre, directrice générales des Archives de France,

Florence Bourillon, directrice du département d'Histoire de Paris 12,

Marquis et Marquise Henri-François de Breteuil, château de Breteuil,

Valérie Brousselle, directrice des Archives départementales du Val-de-Marne,

Sandrine Bula, conservatrice en chef des Archives nationales,

Maud Calmé, responsable des expositions intérieures de la Bibliothèque nationale de France,

Pierre Carbone, directeur du Service de la Documentation à Paris 12,

Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie française,

Francis Claudon, directeur de l'Ecole doctorale des Lettres, Sciences humaines, Sciences sociales de Paris 12,

Alain Couprie, directeur du Département des Lettres de Paris 12,

Jean-François Dufeu, vice-président aux constructions et partenariats institutionnels de Paris 12,

Constantin Gkoutis, concepteur du site internet temporaire de l'exposition,

Bernadette Henny, Archives départementales du Val-de-Marne,

Jean-Noël Jeanneney, président de la Bibliothèque nationale de France,

Madeleine Jurgens, conservatrice en chef honoraire aux Archives nationales, présidente de la société des amis de Créteil,

Laurent Lafon, maire de Vincennes, conseiller régional,

Mireille Lamarque, conservatrice des archives de l'Institut de France,

Nathalie Leman, service des expositions extérieures de la Bibliothèque nationale de France,

Élise Lewartowski, responsable de l'action culturelle aux Archives départementales du Val-de-Marne,

Jérôme Lhuissier, responsable des services techniques de Paris 12,

Jacques Martin, maire de Nogent-sur-Marne,

Elisabeth Mathieu, maître de conférences, secrétaire scientifique de l'Elisem,

Jean-Marie Moeglin, doyen de la Faculté des Lettres, directeur du CREPHE,

Musée de Nogent-sur-Marne,

Musée des Beaux-Arts de Bordeaux,

Musée des Beaux-Arts de Valenciennes,

Musée de l'Île de France, Sceaux,

Mireille Pastoureau, conservatrice de la bibliothèque de l'Institut de France,

Danielle Muzerelle, conservatrice en chef à la bibliothèque de l'Arsenal, commissaire de l'exposition de la Bibliothèque nationale de France « Madame Du Châtelet, la femme des Lumières »,

Comte et Comtesse André d'Ormesson, château d'Ormesson,

Tristan Quérillac, Service Archives et Patrimoine de la ville de Vincennes,

Comte et Comtesse Hugues de Salignac-Fénelon (château de Cirey),

François Scaglia, musée de Nogent-sur-Marne,

Bertram E. Schwarzbach, spécialiste de la critique biblique au XVIIIe siècle,

I. EMILIE DE BRETEUIL, MARQUISE DU CHATELET

« Un grand homme qui n'avait de défaut que d'être femme »

Voltaire, Lettre à Frédéric II de Prusse, 15 octobre 1749 dans *Correspondance*, Bibl. de la Pléiade, t. III, p. 122

1. Introduction générale

Émilie Du Châtelet a été la première grande intellectuelle française. Au XVIII^e siècle, sous le règne de Louis XV, elle a participé aux recherches de pointe en mathématiques, en physique, en philosophie. Elle mérite intérêt, curiosité, admiration.

Entre 1719 et 1742 elle a souvent séjourné tout près d'ici, au château du Buisson aujourd'hui disparu, que son père, le baron Louis-Nicolas de Breteuil, possédait à Créteil. Elle appartenait à la haute noblesse française par sa naissance (1706) et par son mariage, à dix-neuf ans (1725), avec le marquis du Châtelet qui exerça de hauts commandements militaires et dont elle eut trois enfants (1726, 1727, 1733). Elle fréquenta la cour de Louis XV à Versailles, les salons aristocratiques parisiens les plus célèbres et la cour du roi de Pologne Stanislas, à Lunéville en Lorraine. C'est à l'Opéra de Paris, en 1733, qu'elle rencontra Voltaire, le plus illustre écrivain de son siècle dans toute l'Europe, dont elle devint la compagne jusqu'à sa mort. Ils vécurent et travaillèrent ensemble, notamment pendant un séjour de quatre ans au château de Cirey, en Champagne, propriété du marquis du Châtelet, lieu isolé propice à une intense activité intellectuelle. Elle mourut prématurément, en 1749, des suites de la naissance d'un enfant qu'elle eut avec le poète Saint-Lambert.

Émilie Du Châtelet était une excellente musicienne qui adorait chanter les airs d'opéra. Mais elle mettait encore plus d'ardeur à étudier les mathématiques et la physique, sciences en plein développement à son époque, auxquelles elle fut initiée par des savants réputés comme les Français Maupertuis et Clairaut, membres de l'Académie des Sciences, ou le Suisse Koenig. Elle connaissait très bien le latin et l'anglais, langues dans lesquelles étaient écrits de nombreux livres modernes sur les sciences. Elle a publié un traité général de physique (1740) traduit dans plusieurs langues dès 1743, un savant « Mémoire sur la nature du feu », premier travail scientifique d'une femme à être imprimé par l'Académie des

Sciences de Paris (1739). Une de ses gloires est d'avoir fait une traduction du latin en français et un commentaire des *Principes mathématiques* révolutionnaires de l'Anglais Newton, alors encore peu connu en France. Cette traduction, publiée en 1759, est toujours utilisée.

En 1746 des experts allemands classent Émilie Du Châtelet parmi les dix savants du monde entier les plus célèbres du temps. Comme son ami Voltaire, elle est aussi un « philosophe » au sens du XVIII^e siècle, siècle des « Lumières » de la raison : elle discute les principes et les bases du christianisme, notamment par une lecture critique de la Bible, et cherche à définir un art de vivre fondé sur la raison et l'expérience, en écartant tous les préjugés et les usages routiniers. C'est le fond de son *Discours sur le bonheur*, écrit vers 1747, publié en 1779.

Elle aimait le plaisir, les arts, la vie de société, le théâtre, la parure, les jeux de cartes pour de l'argent – jusqu'à l'excès. Mais elle aimait surtout les exercices de la pensée, travaillant à son bureau presque toute la nuit, correspondant avec des savants de toute l'Europe, recherchant le savoir avec passion. Trop longtemps méconnue, Émilie Du Châtelet nous fait découvrir une figure exceptionnelle d'intellectuelle, une illustration exemplaire de la philosophie des Lumières et aussi le monde quotidien des châteaux, notamment de Créteil et de l'est parisien, au XVIII^e siècle.

Chronologie

1687

Le savant anglais Isaac Newton (1642-1727) publie ses *Principia Mathematica* que traduira et commentera Émilie Du Châtelet.

1694

François-Marie Arouet naît dans une famille de la riche bourgeoisie parisienne. Il prendra en 1718 le nom de plume de Voltaire.

1706

17 décembre. Naissance à Paris de Gabrielle Émilie Le Tonnelier de Breteuil, fille du Baron Louis Nicolas de Breteuil et de sa seconde épouse Gabrielle Anne de Froulay.

1709

Création à la Comédie-Française, et publication, de la comédie de Lesage, *Turcaret*.

1710

15 février. Naissance à Versailles de Louis, Duc d'Anjou, le futur roi Louis XV

1713

Publication anonyme du roman de Robert Challe, *Les Illustres Françaises*.

1714

Voltaire fait la connaissance du Baron de Breteuil, père d'Émilie, au château de Saint Ange à Villecerf (dans l'actuelle Seine-et-Marne).

1715

1^{er} septembre. Mort de Louis XIV.
Début de la Régence du Duc d'Orléans.

1717

16 mai. Voltaire est enfermé à la Bastille, jusqu'au 14 avril 1718, pour des vers satiriques.

1718

Création, le 25 avril à la Comédie-Italienne, et publication, du *Naufrage au Port-à-l'Anglais*, comédie de Jacques Autreau, peintre et écrivain (1657-1745).

18 novembre. Triomphe à la Comédie-Française de la première tragédie de Voltaire, *Œdipe*.

1719

Achat du château du Buisson à Créteil par le Baron de Breteuil. Il y séjourne souvent avec sa famille.

1725

20 juin. Mariage de Gabrielle Émilie Le Tonnelier de Breteuil avec le Marquis Florent Claude Du Châtelet. Alors gouverneur de Semur-en-Auxois en Bourgogne, ce fils d'une grande famille lorraine exerça d'importants commandements militaires.

Mariage à Fontainebleau de Louis XV avec Marie Leszczyńska, fille de Stanislas, roi de Pologne, qui échangera en 1735 son royaume contre le Duché de Lorraine où il établira sa cour à Lunéville.

1726-1729

Séjour de Voltaire en Angleterre

1726

Naissance de la fille du Marquis et de la Marquise Du Châtelet, Gabrielle Pauline, qui épousera un duc italien.

1727

Naissance de leur fils, Florent Louis, qui deviendra ambassadeur et mourra guillotiné pendant la Révolution.

1728

Mort du Baron de Breteuil, père de Mme Du Châtelet. Sa veuve s'installe à Créteil au château du Buisson.

1731-1742

Publication du roman de Marivaux, *La Vie de Marianne*.

1733

Naissance du troisième enfant du Marquis et de la Marquise Du Châtelet, Victor Esprit, qui mourra l'année suivante.

Mme Du Châtelet reprend une vie mondaine intense ; elle a diverses liaisons avec des hommes de la haute société.

Rencontre avec Voltaire. Émilie devient sa maîtresse.

Émilie prend des leçons de mathématiques avec un membre de l'Académie des Sciences, Maupertuis, dont elle est la maîtresse. Beaucoup de ces leçons se déroulent à Créteil.

1734

Publication des *Lettres philosophiques* de Voltaire. Menacé de poursuites, il doit rester éloigné de Paris.

1734-1735

Publication du roman de Marivaux, *Le Paysan parvenu*.

Mme Du Châtelet s'installe avec Voltaire à Cirey (actuelle Haute-Marne), dans le château de son mari qui continue à y séjourner régulièrement et où ils attirent de nombreux visiteurs. L'argent de Voltaire sert à transformer luxueusement le château et les jardins, à constituer une riche bibliothèque et à rassembler tout un équipement scientifique. Ce sera leur résidence, d'abord continue puis intermittente, jusqu'à la mort d'Émilie et le lieu d'un intense travail intellectuel commun.

1736

Voltaire commence à échanger des lettres avec le prince héritier de Prusse, futur Frédéric II, qui connaît mieux le français que l'allemand et qui a le projet de devenir un grand écrivain en français.

Voltaire écrit un poème, *Le Mondain*, où il fait l'éloge de la civilisation moderne, de ses raffinements et de ses plaisirs.

1736-1737

Les savants Maupertuis et Clairaut participent à une expédition scientifique au cercle polaire décidée par le pouvoir royal pour vérifier que la terre est aplatie aux deux pôles comme l'avait calculé Newton.

1736-1738

Publication du roman de Crébillon fils (1707-1777), *Les Égarements du cœur et de l'esprit*.

1737

Émilie entreprend la rédaction d'un mémoire sur la nature du feu afin de participer au concours de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1738. Elle n'obtient pas le prix mais l'Académie publie son ouvrage, distinction inédite pour une femme.

1738-1739

Séjour à Cirey de Mme de Graffigny, futur auteur du célèbre roman *Les Lettres d'une Péruvienne* (1747). Voltaire compose des *Éléments de la philosophie de Newton*.

1739

Départ de Voltaire et d'Émilie pour Bruxelles où ils séjourneront périodiquement jusqu'en 1743, ainsi qu'à Paris.

Louis XV fait l'acquisition du Château de Choisy qui devient alors Choisy-le-Roi.

Exposition au Salon du Louvre de *La pourvoyeuse*, tableau du célèbre peintre Jean-Baptiste Chardin (1699-1779).

Le déjeuner, tableau de François Boucher (1703-1770), membre de l'Académie Royale de peinture depuis 1734.

1740

Mort de la baronne de Breteuil au château du Buisson de Créteil.

En octobre, pendant un premier voyage de Voltaire en Prusse auprès du nouveau roi Frédéric II, Emilie séjourne à la Cour de France qui passe l'automne à Fontainebleau.

Décembre. Publication des *Institutions de Physique* qu'Emilie adresse à son fils (traduites en italien dès 1743).

Fondation de la manufacture de porcelaine de Vincennes.

1741

Mars-avril. Polémique publique entre Dortous de Mairan, secrétaire de l'Académie des Sciences et Mme Du Châtelet sur « la question des forces vives ».

Malgré les efforts d'Émilie pour le retenir, Voltaire la quitte pour un long séjour en Prusse, à l'invitation de Frédéric II.

1742

Époque probable de la rédaction de l'*Examen de l'Ancien et du Nouveau Testament*, manuscrit anonyme attribué à Mme Du Châtelet.

Vente du Château du Buisson par l'Abbé de Breteuil, frère d'Emilie, pour mettre sa sœur en possession de sa part d'héritage.

La dame à la jarretière, tableau de François Boucher,

1743

Publication du *Traité de dynamique* de D'Alembert ami de Voltaire, ouvrage essentiel pour la mécanique moderne.

1744

Publication de deux autres ouvrages scientifiques importants :

- D'Alembert, *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*

- Maupertuis, *Accords des différentes lois de la nature qui avaient jusqu'ici paru incompatibles*.

Le Marquis d'Argenson, ami de jeunesse de Voltaire, devient ministre. Voltaire et Mme Du Châtelet peuvent désormais vivre à la cour ou à Paris. Voltaire est nommé historiographe du roi.

Mars. Liaison affichée de Voltaire avec une actrice, Mlle Gaussin, début d'une crise entre Voltaire et Emilie qui ne cessera de s'aggraver.

Début d'une liaison secrète de Voltaire avec sa nièce Mme Denis.

Voltaire et Emilie sont invités à passer l'été au château de Champs-sur-Marne, chez le Duc de La Vallière.

1745

Début de l'influence politique de la Marquise de Pompadour, maîtresse de Louis XV, protectrice des philosophes.

Mme Du Châtelet entreprend la traduction en français des *Principia Mathematica* de Newton.

11 mai : victoire de la France à Fontenoy. Voltaire écrit le *Poème de Fontenoy* à la gloire de Louis XV et de son armée.

Séjour d'Émilie et de Voltaire à la Cour installée à Fontainebleau.

1746

Voltaire est élu à l'Académie française.

Mme de Pompadour multiplie les fêtes dans son château de Choisy-le-Roi.

Mai. Mme Du Châtelet est nommée membre associé de l'Académie de Bologne.

La marchande de modes, tableau de François Boucher.

1747

Mme Du Châtelet séjournent longuement au Château de Sceaux, chez la Duchesse du Maine.

1748

Le Château de Bellevue à Meudon est construit pour Mme de Pompadour par Lasurance.

Date vraisemblable de l'achèvement des *Réflexions sur le bonheur* de Mme Du Châtelet qui seront publiées sous le titre de *Discours sur le bonheur* en 1779.

Disgrâce de Voltaire qui doit quitter la Cour de France. Avec Mme Du Châtelet, il part pour la Cour du Roi Stanislas à Lunéville en Lorraine. Emilie y fait la connaissance du poète le Marquis de Saint-Lambert. Elle en tombe amoureuse.

1749

Emilie est enceinte de Saint-Lambert. Elle revient à Paris pour y terminer son commentaire sur les *Principia* de Newton.

Juillet. Elle repart, avec Voltaire, pour Lunéville où elle donnera naissance à une fille, le 4 septembre.

9 septembre. Mme Du Châtelet envoie à l'abbé Sallier, garde de la Bibliothèque du roi, le manuscrit de son commentaire sur les *Principia*, quelques heures avant de mourir.

1759

Publication posthume de l'édition définitive de la traduction et du commentaire des *Principia mathematica* de Newton par Emilie Du Châtelet.

2. Famille Le Tonnelier de Breteuil

Originnaire du Beauvaisis et connue par une filiation certaine depuis la seconde moitié du XIV^e siècle, la famille Le Tonnelier de Breteuil a acquis une légitime réputation au service de l'Etat. C'est Charles IX qui remet en 1579 ses lettres de noblesse à Claude Le Tonnelier de Breteuil en le faisant Secrétaire de la chambre et du cabinet du roi.

Sa famille s'illustrera ensuite dans les plus hautes charges de justice à l'exemple de Louis Le Tonnelier de Breteuil (1609-1685), le grand-père d'Emilie ou de Louis Nicolas Le Tonnelier de Breteuil, baron de Preuilly (1648-1728) qui fut notamment Introduceur des Ambassadeurs. D'autres membres de la famille Le Tonnelier se sont également illustrés de par leurs fonctions de prestige : c'est le cas par exemple de François Victor Le Tonnelier De Breteuil (1686-1743) qui fut nommé Secrétaire d'Etat à la Guerre ou de Louis Auguste Le Tonnelier de Breteuil (1733-1807), ministre d'Etat et ministre de la maison du roi (sorte de ministre de l'intérieur) de Louis XVI (1783), et enfin fugitif ministre des finances, à la place de Necker, du 11 au 14 juillet 1789. Parmi les membres prestigieux, il faut bien évidemment citer la femme la plus célèbre de cette famille : Gabrielle Emilie Le Tonnelier de Breteuil, connue sous le nom de Marquise Du Châtelet, femme de sciences et de lettres, et à qui cette exposition rend hommage.

Les Breteuil, famille faisant partie de la noblesse de robe, sont l'une des rares maisons à avoir donné trois ministres aux Bourbons et font donc par conséquent partie des plus grandes et prestigieuses familles de la France d'Ancien Régime.



La Marquise Du Châtelet, vers 1745, Marianne Loir (vers 1715- après 1779), huile sur toile, 118 cm x 96 cm, Bordeaux, musée des Beaux-Arts.

Cliché du M.B.A de Bordeaux / photographe Lysiane Gauhier.

Ce portrait de Marianne Loir, émule de Nattier (lui-même auteur d'un portrait de la Marquise Du Châtelet en 1743) est certainement la représentation la plus célèbre d'Emilie Du Châtelet. Il existe d'ailleurs plusieurs copies faites d'après cet original qui aurait été peint vers 1745 à Paris.

On remarque l'extraordinaire bleu de la robe, peut-être un bleu de Prusse, couleur chimique au pouvoir colorant intense qui venait d'être découverte (1709 : invention par Dippel à Berlin, d'où son nom initial de bleu de Berlin, 1724 : publication de la formule par le chimiste anglais Woodward) et contribua à l'expansion considérable pour les vêtements des particuliers de cette

couleur, longtemps réservée de fait au roi de France (le bleu de France) et à la Vierge Marie. Emilie Du Châtelet est ainsi vêtue à la dernière mode. Elle tient dans la main droite un compas qui évoque ses talents de physicienne et dans la main gauche un œillet blanc, symbole de passion et de fidélité, deux caractéristiques de son tempérament.

***Louis-Nicolas de Breteuil*, date inconnue, anonyme, Ecole française du XVII^e siècle, huile sur toile, 82 cm x 64 cm, Choisel, Château de Breteuil.**

Louis-Nicolas Le Tonnelier de Breteuil, baron de Preuilly, est le père d'Emilie Du Châtelet pour laquelle il fut présent et attentif. C'est lui qui lui fit donner la même éducation qu'à ses deux frères, lui faisant apprendre le latin, l'anglais et les mathématiques, au domicile familial et non au couvent, comme il était de tradition pour les filles. Sa carrière personnelle est très riche, il fut en effet un proche de Louis XIV et joue dès 1699 un rôle considérable à Versailles où il est introducteur des ambassadeurs. En 1706, il achète un hôtel Place Royale (aujourd'hui place des Vosges) où il s'installe avec sa famille jusqu'à sa mort en 1728. Voltaire fut d'abord lié avec le baron de Breteuil, avant de faire la connaissance de sa fille. On remarque sur ce portrait l'immense perruque louis-quatorzienne, caractéristique des années 1680-1700.



***Madame de Breteuil*, date inconnue, anonyme, Ecole française du XVII^e siècle, huile sur toile, 82 cm x 64 cm, Choisel, Château de Breteuil.**

Seconde femme de Louis-Nicolas de Breteuil qu'elle a épousé en 1697, Gabrielle Anne de Froulay est la fille du maréchal de Tessé, une des principales figures militaires du règne de Louis XIV. Elle est la mère d'Emilie Du Châtelet. Elle eut en outre deux fils dont l'abbé de Breteuil qui fut très proche de sa soeur. A la mort de son mari en 1728, elle se retire au château du Buisson à Créteil, où Emilie continue de lui rendre visite régulièrement. Elle y meurt en 1740.



***L'Etat de la France*, année 1702, publié à Paris chez A. Besigne, collection privée.**

Ancêtre du bottin administratif, prolongé au XVIII^e siècle dans l'Almanach Royal, l'*Etat de la France* contient une liste de tous les Princes, Ducs et Pairs, Maréchaux de France, Evêques, Juridiction du Royaume, Gouverneurs des Provinces et Chevaliers des trois Ordres du Roi ainsi que les noms de tous les Officiers de la maison du Roi et des membres éminents de la cour pour chaque année où il est publié.

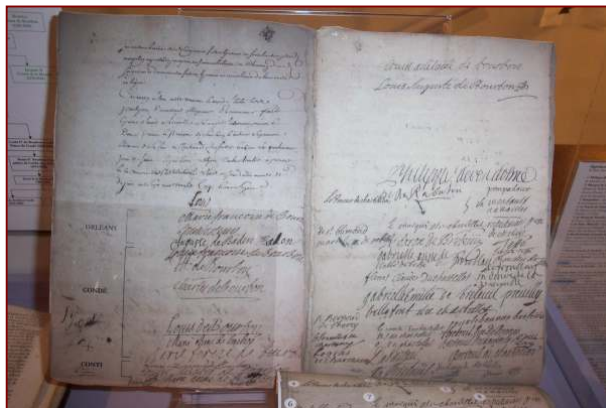


Au chapitre XII, *Des Introduceurs des Ambassadeurs*, nous retrouvons la présence de Louis Nicolas Le Tonnelier de Breteuil, père d'Emilie du Châtelet.

Ce dernier est tout d'abord nommé dans ce présent volume « lecteur du Roi », charge qui lui fut confiée le 21 janvier 1677 par Louis XIV et qui lui donne accès au « petit lever » de Sa Majesté. Il est également nommé « envoyé extraordinaire » auprès du duc de Mantoue et la réussite de sa mission diplomatique lui vaut la reconnaissance du roi.

En 1702, Louis Nicolas est nommé Introduceur des Ambassadeurs. Il fait en quelque sorte office de chef du protocole. Une charge aussi prestigieuse ne pouvait échoir qu'à un gentilhomme distingué par son rang et parfaitement rompu aux subtilités du cérémonial. Elle confère à son titulaire l'honneur de travailler directement avec le monarque, lequel lui permettait de s'adresser à lui s'il ne pouvait résoudre une affaire délicate ou trop complexe.

3. Mariage



Contrat de mariage d'Emilie de Breteuil et Florent Du Châtelet,

4 et 6 juin 1725, Archives nationales (Minutier central, étude LCCCVIII, 491, res. 510.)

La pratique du contrat de mariage devant notaire réglant l'apport financier des futurs époux au ménage et les conditions applicables au moment des veuvages, est courante sous l'Ancien Régime, dès que les familles ont un peu de bien. Dans le

cas de certaines familles de cour, le roi honore les mariés en signant leur contrat. Cet honneur est ici dû à la fonction du père d'Emilie du Châtelet, Introduceur des Ambassadeurs (voir *Etat de la France*) ce qui lui permet de côtoyer journallement la famille royale, et à l'ancienneté de la famille du marié, connue en Lorraine dès le début du XIV^e siècle. Un clerc de notaire apporte le contrat à la cour pour recueillir les signatures royales. Le roi signe le plus souvent les contrats par fournée.

L'énumération des signataires, à l'intérieur du contrat, ne correspond pas toujours avec les signataires effectifs. La liste étant dressée plusieurs jours avant, il pouvait au moment de la signature y avoir des absents, des malades, des morts. On observe aussi des erreurs de transcription de nom faites par le clerc de notaire, pas toujours au fait de tous les titres, qui appelle par exemple Mademoiselle de la Roche sur Yon (une Conti), « mademoiselle de la Roche-Guyon », titre de la famille de La Rochefoucauld.

Les signatures suivent l'ordre d'accession à la couronne. Après le roi (« Louis »), on a la famille des Orléans puis celle des Condé et des Conti. La seconde signature est ici celle de Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et Mme de Montespan, non comme fille de Louis XIV (bâtarde, elle serait reléguée en fin de liste, comme son frère, le duc du Maine, Louis Auguste de Bourbon) mais parce qu'elle a épousé Philippe d'Orléans, le Régent. C'est ce mariage qui valut à celui-ci la célèbre gifle que lui donna, devant toute la cour, sa mère, la princesse Palatine, hostile à cette mésalliance. L'épisode est raconté par le duc de Saint-Simon dans ses *Mémoires*. A l'instar de Mademoiselle de Blois, toutes les légitimées qui viennent assez haut dans la liste sont placées à raison de leur mariage et non de leur naissance. On remarque comme Louis XIV prit soin de bien marier toute sa progéniture (voir généalogie).

Signatures de la famille royale

- Louis XV, roi de France, (1710-1774)
- Marie Françoise de Bourbon, la seconde Mademoiselle de Blois, (1677-1749)
- Louis d'Orléans (1703-1752), fils du Régent Philippe d'Orléans
- Augusta de Baden-Baden (1704-1743)
- Louise Françoise de Bourbon, Mademoiselle de Nantes (1673-1743)
- Louis Henri de Bourbon, duc de Bourbon (1692-1740)
- Charles de Bourbon Condé (1700-1760)
- Louis de Bourbon, comte de Clermont (1709-1771)
- Marie Anne de Bourbon Condé, abbesse de Maubuisson (1690-1760)
- Marie Thérèse de Bourbon Condé (1666-1732)
- Louis Armand II de Bourbon Conti, prince de Conti (1695-1727)
- Louise Elisabeth de Bourbon Condé (1693-1775)
- Marie Anne de Bourbon, Mademoiselle de Blois (1666-1739)
- Louise Adélaïde de Bourbon Conti (1696-1750)
- Louis Auguste de Bourbon, duc du Maine, duc d'Aumale, (1670-1736)

généalogie simplifiée de la famille royale en 1725

généalogie simplifiée des rois de France. Capétiens, Bourbons, Condé, Conti.

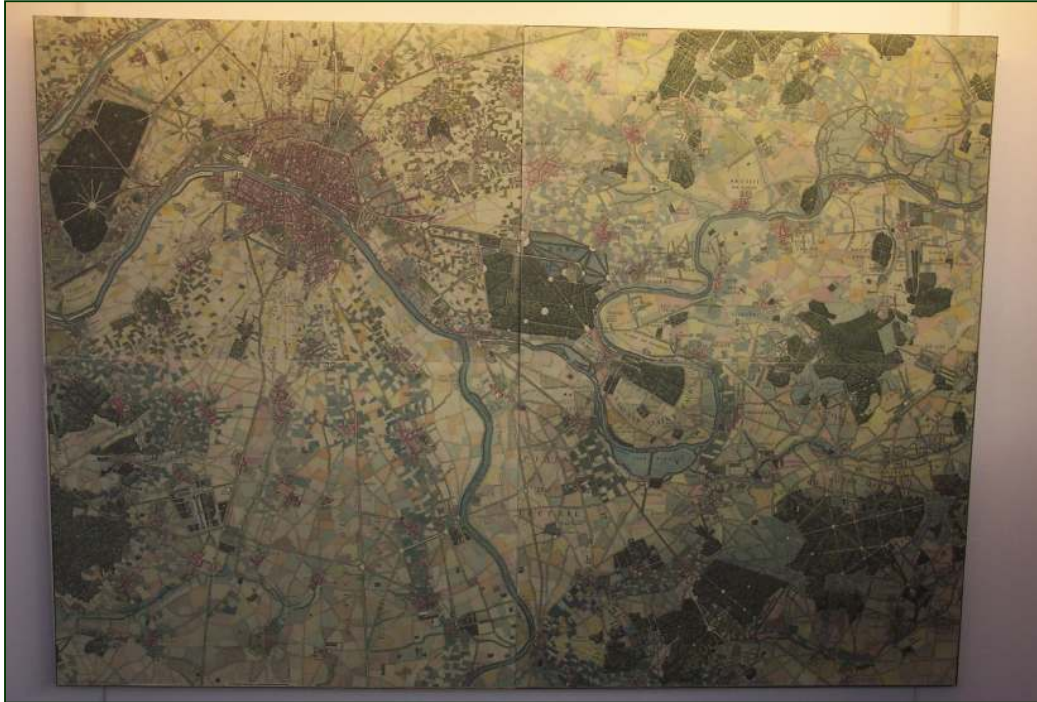
transcription des signatures de la famille des mariés

généalogie simplifiée de la famille de Breteuil

II. L'EST PARISIEN AU TEMPS D'EMILIE DU CHATELET

« *Ma mère était à sa petite maison de Créteil* »

Émilie Du Châtelet, Lettre au duc de Richelieu, 22 septembre 1735,
dans *Les Lettres de la marquise Du Châtelet*, Genève 1958, t. I, p. 81



Abbé Jean Delagrive, *Environs de Paris levés géométriquement* par l'abbé Delagrive, s.l., 1740. Environ 1:20.000.

Archives départementales du Val-de-Marne (1 Fi environs de Paris 180).

Le plan de l'abbé Delagrive est une source précieuse pour l'étude du paysage de l'Ile-de-France à l'époque moderne. Jean Delagrive est appointé en 1728 « géographe de la ville de Paris » par Turgot, Prévôt des Marchands de la capitale. Il reçoit commande en 1731 d'une carte du cours de la Seine, puis de cette carte des environs de Paris. Elle est publiée en 9 feuilles, approximativement au 1:20.000. Delagrive s'appuie sur les travaux de l'Académie des Sciences pour présenter un ouvrage d'une précision inégalée jusqu'alors. Sa carte sera d'ailleurs utilisée par les ingénieurs de la carte de Cassini, pour établir leurs repérages et préparer leur travail de terrain.

Nous présentons ici un assemblage de 4 feuilles de la carte de Delagrive. Elles ont été aquarellées à la main, les gravures mêmes sortant en noir et blanc. On y voit l'indication du lieu dit « Le Buisson », près du port et du bac de Créteil, proche de la vaste propriété des princes de Condé à Saint-Maur.

1. Créteil au temps des Breteuil

Atlas du terrier de l'archevêché de Paris. Seigneurie de Créteil. Vers 1784.

Archives nationales (N4 Seine 6), reproduction photographique aux archives départementales du Val-de-Marne.

Document 1 : Plan général.

Ces documents de la fin de l'Ancien Régime décrivent les terres et censives (propriétés assujetties au cens) tenues d'un seigneur, ici l'archevêque de Paris.

Le plan général montre la seigneurie de Créteil. Le Nord est vers le bas, ainsi que l'indique la rose des vents placée en haut à gauche. Entre Seine et Marne, à quelques kilomètres de Paris,

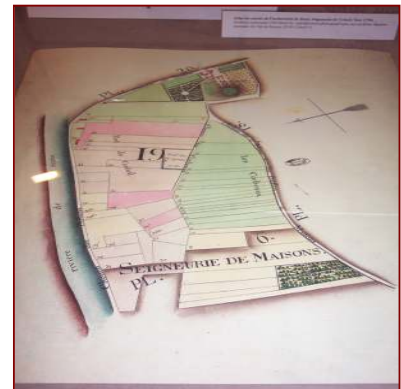


s'étend un paysage agricole où l'on ne rencontre que quelques villages : Maisons, Alfort, Créteil ou Mesly. Deux grandes routes royales le traversent, en direction de la Brie et de la forêt de Sénart. Notre université se situe sur le terroir portant le numéro 16.

Document 2 : Plan 19.

Le château du Buisson est sis face à Saint-Maur, au voisinage des îles marécageuses de Brise-pain et de Sainte-Catherine. Le plan 19 donne la description précise des terres tenues par les censitaires et vassaux de l'archevêque de Paris. Il indique également par un code de couleurs l'occupation du sol : bâtiments, forêts, prairies ou labours. Près de la ferme du Buisson, on distingue un jardin à la française, un labyrinthe végétal au milieu d'un bois, représenté par un colimaçon, un verger potager divisé en petits blocs rectangulaires, ainsi qu'une parcelle de vigne attenante.

Près de la Marne, le « Chemin des batteau » signale l'activité de halage le long de la rivière.



Document 3 : Registre du terrier.

Le terrier est avant tout une description écrite des terres - d'où son nom - même s'il est le plus souvent accompagné de plans depuis la fin du XVIIe siècle. Le registre présenté ici renvoie au plan 19 par un système de clé numérique. Il détaille le nom des propriétaires ainsi que l'étendue de leur bien, en perches. Une perche ou perche carrée (ce terme étant sous entendu) mesure environ 51 mètres carrés, 100 perches font un arpent (ici arpent de Paris de 34,19 ares).

Parmi les vassaux et censitaires indiqués se trouvent de nombreuses institutions religieuses (l'Hôtel-Dieu de Paris, l'église de Maisons), des particuliers, dont certains laisseront une trace dans la toponymie du Val-de-Marne, comme Monsieur de Charentonneau, ou encore l'Ecole vétérinaire, installée près du château d'Alfort en 1765. Les deux dernières lignes du tableau, 54

et 54bis, correspondent au château du Buisson, appartenant alors à Paul-Antoine Clouet, d'une étendue de 2 100 perches, soit un peu plus de 8 hectares.

2. Les Breteuil à Créteil



Vente de la maison du Buisson à Créteil à Louis Nicolas de Breteuil par Antoine et Jean-Léonard de Rochechouart, Archives nationales, Minutier central, étude XXVI, 323, 5 décembre 1719.

Pour les actes notariés courants, comme cette vente, des personnages aussi importants que les Rochechouart, famille qui remonte à l'an mil, ou les Breteuil, ne se déplacent pas mais envoient un procureur signer à leur place. Le début des actes consiste alors dans la vérification des pouvoirs et

qualités de chacun. C'est ce que l'on voit ici pour la vérification de la procuration de Nicolas Baille, agissant pour les frères Rochechouart, cousins de Madame de Montespan (morte en 1707), célèbre maîtresse de Louis XIV.

Transcription modernisée

Par devant les notaires à Paris soussignés fut présent

Messire Nicolas Baille,

conseiller honoraire du Roi en son grand Conseil et intendant des maison, domaine et finances de son altesse royale Monseigneur le duc d'Orléans, Régent du Royaume, demeurant à Paris quai Malaquet, quartier Saint-Germain des prés, paroisse Saint-Sulpice, au nom et comme procureur de haut et puissant Seigneur

Messire Antoine de Rochechouart, chevalier, marquis de Monpipeau, Baron du Cherray, Seigneur de Coulmiers, Espieds, Villiers le Gast, Saint-Sigismond, Rozières, Vaurichard, Saint Aÿ sur Loire et autres lieux, demeurant en son Chasteau de Monpipeau paroisse d'Huisseau sur Mauves, Ledit sieur Baille fondé de la procuration que le seigneur

marquis de Monpipeau lui a passé, tant en son nom que

comme se faisant fort **de Messire Jean Léonard de Rochechouart, chevalier de Monpipeau lieutenant des vaisseaux du Roi à Brest, son frère,** par devant Michel Damian notaire et tabellion juré du marquisat de Monpipeau, présents témoins le vingt cinq novembre de la présente année, contrôlée à Orléans le même jour dont l'original est demeuré annexé à ces présentes après que le dit sieur Baille eut certifié véritable, signé et paraphé en présence desdits notaires soussignés ; Et pour lesquels seigneurs marquis et chevalier de Monpipeau ledit Sieur Baille audit promet faire ratifier ces présentes , ce faisant les faire obligés solidairement sur les renonciations cy après en entière exécution fournir bonne forme dans six mois d'huy au plus tard, à peine de temps pour dommages et intérêts ; lequel Sieur Baille audit nous a par ces présentes vendu, cédé quitté et délaissé et promet pour lesdits seigneur marquis et chevalier de Monpipeau solidairement l'un pour l'autre (...) le tout sans decision disensions ny (...) ; a quoy promet garantir de tous troubles, douaires,

dettes, hipoteques évictions, substitutions, alienations et autres empechements generalement quelconques,

à haut et puissant seigneur **messire Louis Nicolas de Breteuil**, chevalier, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, seigneur d'Ay le Féron, du Puy sur Azay, Rix, Claye, Fonbaudry, des Grand et Petit Tournoy, La vallée ... en ... et autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, lecteur ... a la Chambre du Roy, et Introduceur honoraire des ambassadeurs et princes etrangers de pres sa Majesté, et haute et puissante dame **dame Gabrielle Anne de Froullay son épouse** qu'il autorise, demeurant à paris en leur hôtel place Royale, paroisse saint Paul, à ce présent et acceptant acquéreur pour eux et leurs ayants,

une maison et dépendances appelée le Buisson sis en la paroisse de Créteil, consistant en un corps de logis, composé de plusieurs chambres, cabinets, salle boisée, cuisine, office, selliers (sic), écurie propre à mettre six chevaux, remise de carrosses, grange, étable à vaches, logement pour un jardinier, et autres commodités, le tout couvert de tuilles, grand jardin, clos de murs et planté en arbres fruitiers et en allées de grands ormes et charmes, espaliers le long dedits murs, le tout contenant sept arpents.

Acte de vente du château du Buisson. 20 mars 1742.

Archives nationales (Minutier central étude LII, 304).

A la mort de leur mère, les héritiers Breteuil décidèrent de se défaire de la maison du Buisson. Dès 1740, l'abbé de Breteuil avait racheté les parts de son frère et de sa sœur, Emilie. C'est lui, seul propriétaire en 1742, qui vendit donc au chevalier de Courchamp. Il ne fut pas présent à la vente qui fut réalisée par son procureur, Nicolas Dumoustier.



Transcription

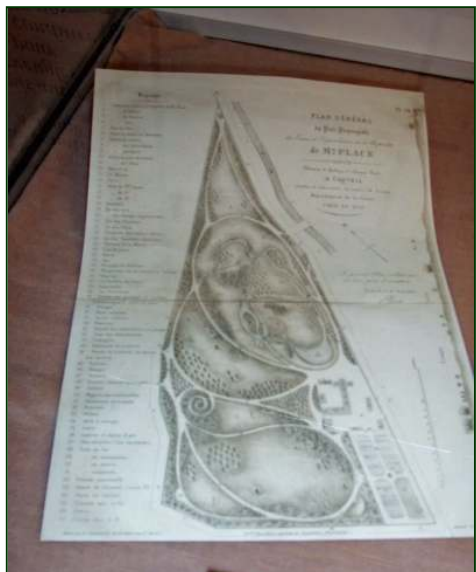
Fut présent sieur Nicolas Dumoustier, bourgeois de Paris, y demeurant rue Beaubourg, paroisse saint Méderic [Saint Merry], au nom et comme procureur de messire Elisabeth Théodose Le Tonnelier Breteuil, prestre licencié de la maison royale de Navarre, grand vicaire de monseigneur l'archevêque de Sens, fondé de sa procuration passée devant Bonnerot et Legris, notaires du Roy à Sens le vingt et un février dernier dont l'original contrôlée et légalisé et demeuré cy joint après que led. Sœur Dumoustier l'a certifié véritable, signé et paraphé, en présence des notaires soussignés,

lequel sieur Dumoustier aud. nom a par ces présentes vendu, cédé quitté et délaissé, promis et obligé led. seigneur abbé de Breteuil de garantir de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, évictions, substitutions, aliénations et autres empêchements généralement quelconques,

à Messire Charles Jean Guillemain de Courchamp chevalier capitaine au régiment des gardes françaises, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis, demeurant à Paris, rue des trois pavillons, paroisse saint Gervais, à ce présent et acceptant, acquéreur pour luy, ses hoirs et ayant causes,

une maison appelée Le Buisson sise près Créteil, paroisse dud. Créteil, concistante en plusieurs corps de bâtiments, avec chapelle, écuries, remises, cour, jardin de sept arpents ou environ clos de murs, pavillon au bout du jardin, six perches ou environ de terre à costé de lad. maison plantées d'arbres et autres appartenances et dépendances d'ycelle maison, tenant la totalité d'un costé au chemin qui conduit au moulin neuf, d'autre à [mot en blanc], ainsi qu'ycelle maison et dépendances s'étend, poursuit et comporte sans en rien retenir ny réserver et en l'état qu'elle est, appartenant audit seigneur abbé de Breteuil et à luy avenue de la succession de déffunte Dame Gabrielle Anne de Froullay sa mère, à son décès, veuve de messire Louis Nicolas Le Tonnelier, baron de Breteuil et de Preuilly, Introduceur des ambassadeurs, suivant l'acte de liquidation et partage des biens de ladite succession passé devant Bronod et son confrère notaires à Paris le vingt huit juin 1741 entre led. seigneur abbé de Breteuil, Messire Louis Auguste [...]

3. Créteil après les Breteuil



F. Duvillers, *Plan général du Parc Paysagiste, des Eaux et Dépendances de la Propriété de Mr. Place, située chemin de halage et chemin Vert à Créteil*, 1:2.500. 1856.

Archives départementales du Val-de-Marne (6 Fi B Créteil 5).

Si le Second Empire voit la réalisation des grandes percées parisiennes, il correspond aussi au développement des jardins et parcs paysagers, privés ou publics. Le domaine du Buisson, passé aux mains de Monsieur Place, fait l'objet en 1856 de ce projet signé de l'architecte paysagiste François Duvillers (1801-1887). Duvillers conserve quelques éléments existants, comme le verger potager ou la curieuse allée en spirale formant le « labyrinthe ». Il supprime le jardin à la française et transforme le domaine en morceau de nature idéalisée, parcouru d'allées courbes qui délimitent des massifs en ellipses ou en

gouttes d'eau, agrémenté de massifs d'essences exotiques, d'un ruisseau et d'un lac artificiel et de multiples « fabriques » : ponts, kiosques, bancs ou corbeilles. Bien que le plan soit dit « bon pour l'exécution », les cartes postérieures ne montrent nulle trace de la réalisation de ce projet.

Commune de Créteil, 1:16.000. Plan extrait et réduit de l'Atlas des communes du département de la Seine au 1:5.000, 1896-1900.

Reproduit dans *Créteil*, monographie de l'instituteur, 1900, Archives départementales du Val-de-Marne (usuel salle de lecture)



Dans une banlieue transformée par l'essor des réseaux de communications, avec la voie du chemin de fer PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) et la route nationale « de Paris à Genève », les densités restent faibles vers 1900. Cette planche d'atlas administratif nous montre le développement de Créteil, qui s'étire le long de la route nationale N°1, « de Paris à Bâle » (actuelle N 19). Entre cette route et la Marne s'installe une résidence bourgeoise (villa des Buttes, villa du Buisson) ou des lotissements plus populaires. Le château du Buisson subsiste à l'entrée du pont de Créteil, dans un paysage qui s'urbanise peu à peu et où s'esquisse le réseau des rues. L'université Paris 12 se situe aujourd'hui sur le lieu-dit alors « le chemin des vaches ».

4. Voyager, venir à Créteil



Carte de Cassini, Feuille n° 1 : Paris, 1756. 1:86.400

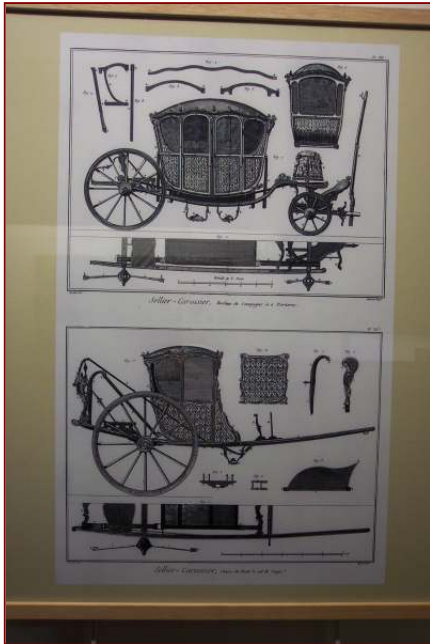
(tirage moderne de l'Institut géographique national, collection particulière)

La carte de Cassini est la première représentation détaillée de l'ensemble du Royaume de France. Elle s'appuie sur les méthodes géométriques développées au sein de l'Académie des Sciences. Le projet en a été lancé en 1747 par César-François Cassini de Thury (dit Cassini III) avec le soutien initial de Louis XV. L'entreprise ne s'achève, sous les auspices du Dépôt de la Guerre... qu'en 1815 !

La carte, au 1:86.400, indique les lieux habités, les grandes routes royales et une partie du réseau des chemins. Elle fournit de nombreux détails sur les établissements humains (moulins, forges, mines, etc.) et l'utilisation du sol. Le relief y est dessiné de façon très schématique, sans indication des altitudes ou de la valeur des pentes. Parcs, forêts et châteaux sont représentés avec soin, afin d'inciter leurs propriétaires à acquérir la carte.

La feuille de Paris, publiée en 1756, est de peu postérieure à la mort de Mme du Châtelet.

On peut y lire le trajet qu'elle effectuait pour gagner sa propriété de Créteil. On quitte Paris en rive droite par l'est, en passant devant la forteresse de la Bastille. Il faut emprunter la rue de Charenton pour traverser le faubourg Saint-Antoine, puis la plaine de Bercy, en longeant le vaste parc du château de Bercy, dessiné par Le Nôtre. On passe la Marne à Charenton. En face, après Alfort, la grande route de Brie s'ouvre en direction de Créteil. Quelques kilomètres encore et sur la gauche part le chemin qui conduit à la propriété du Buisson. Des portes de Paris au château, on a parcouru près de 9,5 kilomètres, soit un trajet en voiture à cheval d'environ 1 heure et quart.



Carrosses : Berline et Chaise de Poste dite « à cul de singe »

Planches V et XIV, extraites de l'article Sellier-carrossier de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers* de Diderot et d'Alembert, Volume IV : Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication, Tome XXVI, 1751-1780, éd. Briasson, David, Le Breton et Durand.

La berline est une voiture de la même famille que les carrosses. En usage depuis peu à l'époque qui nous concerne pour la présente exposition, elle tire son nom de la ville de Berlin où elle fut fabriquée pour la première fois vers la fin du 17^e siècle (vers 1660), par le piémontais Philippe de Chieze, quartier-maître général du prince Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg. A l'origine la berline se distingue du carrosse par une suspension à soupentes en cuir, que ce dernier adopte plus tardivement. Elle est plus légère et plus sûre. Elle verse moins. Pour ces raisons, elle devient la voiture la

plus répandue du 18^e siècle. On cherche à la rendre la plus confortable possible, à la ville comme à la campagne, pour les cérémonies comme pour le voyage. La plus célèbre berline de l'histoire est celle qui a emmené Louis XVI lors de sa tentative de fuite, qui s'acheva par son arrestation le 21 juin 1791 à Varennes.

La chaise de poste dite « à cul de singe » porte ce nom quelque peu singulier à cause de ses chaises de forme arrondie.

Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, les planches d'illustrations tiennent une place importante. En effet, elles apportent aux articles un aspect concret et pratique et permettent aux lecteurs de faire le point sur leurs connaissances techniques.

Voyager dans l'Est parisien

Au dix-huitième siècle on voyageait de Paris à la région que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de « Val de Marne » aussi bien en bateau sur la Seine qu'en voiture à cheval. Les deux extraits ci-dessous nous informent sur ces deux moyens de locomotion de façon fort différente, comique à l'italienne d'un côté, réalisme quotidien de l'aristocratie parisienne de l'autre.

1) En coche d'eau, sorte de bateau-autobus. Extrait d'un monologue d'Arlequin, personnage de la commedia dell'arte, dans la première comédie (1718) dont le canevas (texte de base sur lequel les comédiens pouvaient improviser librement) a été écrit en français par le peintre et auteur dramatique Jacques Autreau (1657-1745) pour les comédiens italiens de Paris. La scène est dans un cabaret du village de Port-à-l'Anglais, tout proche de Créteil.

Arlequin, *seul*, :

Oh ! quelle tempête ! quel ravage ! quelle désolation ! Le tonnerre était si épouvantable que le soleil s'est caché de peur, et la pluie si horrible que la rivière de Seine en est encore toute trempée. Le ciel ressemblait à un jeu de

paume¹. Le coche d'eau, étonné du bruit, aveuglé par l'obscurité, s'est brisé l'omoplate contre un autre bateau aussi étourdi que lui, et tous deux se seraient noyés si le vent charitable ne les avait poussés à terre de toute force. Le pauvre Arlequin serait mort en pleine eau, lui qui dans son vin n'en peut pas seulement souffrir une goutte. Mais béni soit l'orage qui nous a fait échouer près d'un bon cabaret, où la cave est bien garnie, la cuisine encore mieux ; il vaut mieux se noyer ici.

Jacques Autreau, *Le Naufrage au Port-à-l'Anglais*
dans *Théâtre du XVIIIe siècle*, éd. Jacques Truchet, Paris, 1972, t.I, p. 349.

2) En carrosse. Lettre d'Émilie Du Châtelet au duc de Richelieu, 22 septembre 1735. Mme Du Châtelet, qui vivait alors à Cirey en Champagne (à plus de 200 km) avec Voltaire, est revenue en hâte pour voir sa mère malade à Créteil où, veuve, elle habite le château du Buisson (« sa petite maison », expression désignant au XVIIIe siècle non une habitation exiguë, mais une propriété de loisirs dans la région parisienne). Elle en profite pour aller à Paris dans la journée régler des affaires, voir des amis (son intime amie, la jeune duchesse de Saint-Pierre notamment) et assister à un ballet à l'opéra (les représentations avaient lieu l'après-midi et Mlle Sallé était la danseuse vedette).

A Cirey, ce 22 septembre. [...] J'ai fait une course bien légère. Je n'ai été que cinq jours dans mon voyage à aller, venir et séjourner. Je ne crois pas avoir jamais fait une si belle action que de partir et une si agréable que de revenir. J'ai trouvé ma mère hors d'affaire. Elle était à sa petite maison de Créteil ; ainsi je n'ai pas couché dans Paris ; j'y ai été le vendredi parler à mon notaire, et voir Mlle Sallé à l'opéra dans la petite loge de Madame de Saint-Pierre ; [...]

Les Lettres de la Marquise Du Châtelet,
éd. Théodore Besterman, Genève, 1958, t.I, p. 81.

Témoignages d'archives

Le fonds Malon de Bercy aux Archives départementales du Val-de-Marne

Aucun document concernant la famille de Breteuil ne se trouve aux Archives départementales du Val-de-Marne, à Créteil. Ce sont donc les papiers de la famille Malon de Bercy, de profil comparable – noblesse de robe, hautes fonctions ministérielles – qui ont été choisis comme documentation témoin. La marquise de Bercy, bien que d'une génération postérieure, vivait à peu de chose près comme la marquise Du Châtelet.

Ce fonds a été acheté à la famille de Brissac en 1983 par les Archives de France à l'intention des Archives du Val-de-Marne. Bien qu'une partie des papiers concerne Paris auquel l'ancienne commune de Bercy a été rattachée pour moitié en 1860 ou l'Indre-et-Loire où les Malon avaient des propriétés, il a été décidé de conserver cet ensemble à Créteil. Le tout représente 18 mètres linéaires.

Ce fonds de documents anciens est précieux pour les Archives départementales du Val-de-Marne, surtout riches en documents contemporains (XIXe et XXe siècles), étant donné la jeunesse du département (1964). C'est un apport capital à leurs ressources, à côté du fonds des

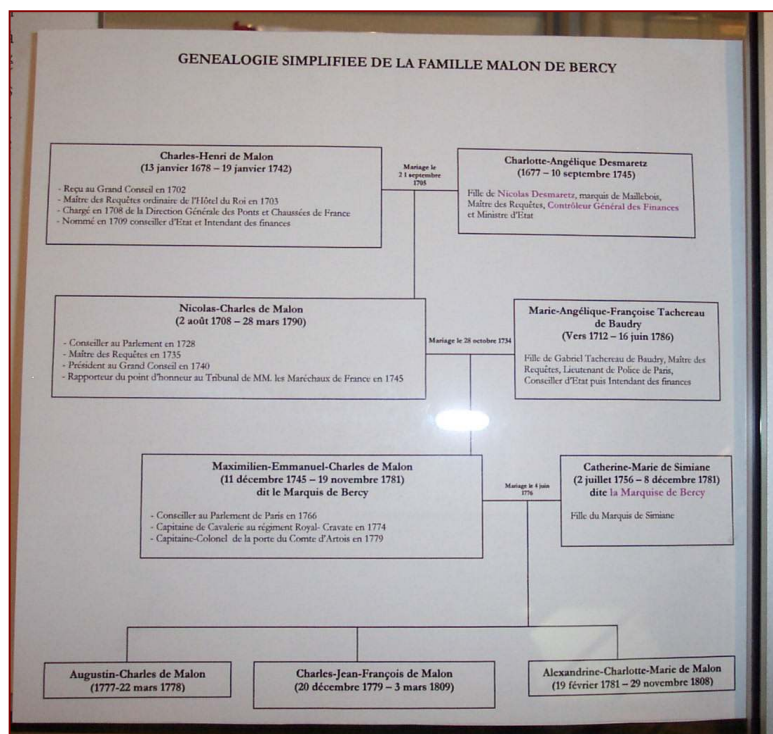
¹ L'expression fait vraisemblablement allusion au fracas des balles rebondissant dans les jeux de paume, ancêtre du tennis.

justices seigneuriales comme celle d'Ormesson, par exemple. Outre les titres de propriété et documents domaniaux, ce chartier comprend de multiples documents intéressant la vie quotidienne, avec toutes les factures et les comptes concernant les Bercy. Les comptes de tutelle des mineurs Malon de Bercy, enfants très tôt orphelins de la marquise et du marquis de Bercy, offrent un ensemble particulièrement riche pour l'histoire économique et sociale. Le gestionnaire de la fortune des mineurs devait en effet pouvoir présenter des justificatifs de toutes ses dépenses au conseil de famille. Ces justificatifs nous sont tous parvenus (salaires des domestiques, factures de fournisseurs, états des plantations et travaux, frais de médecin...), Plusieurs travaux d'étudiants d'histoire de Paris XII ont d'ores et déjà exploité cette documentation, encore largement à découvrir.

La famille Malon de Bercy

Cette famille noble (noblesse remontant aux années 1467) est probablement originaire du Vendômois où elle a possédé successivement plusieurs fiefs et où elle a fait des fondations à la paroisse de la Madeleine de Vendôme. La seigneurie de Bercy entre dans la famille Malon par mariage avant 1493. La famille s'établit à Paris en entrant dans la noblesse de robe dans les années 1520.

Elle ne donna pas moins de cinq générations de Maîtres des Requêtes (signalons le mariage de la fille de Nicolas Desmaretz, Maître des requêtes et Contrôleur Général des finances sous Louis XIV, avec Charles-Henri de Malon II) entre 1608 et la Révolution française. Tous furent à un moment ou à un autre Conseillers au Parlement, Conseillers d'Etat, voire Président du Grand Conseil ou Intendants en province. Les compétences des membres de cette famille, leur capacité à servir l'Etat, leur réseau de relations haut placées et efficaces, leur permirent de s'installer dans les plus hautes sphères du pouvoir.



Généalogie simplifiée des Malon de Bercy

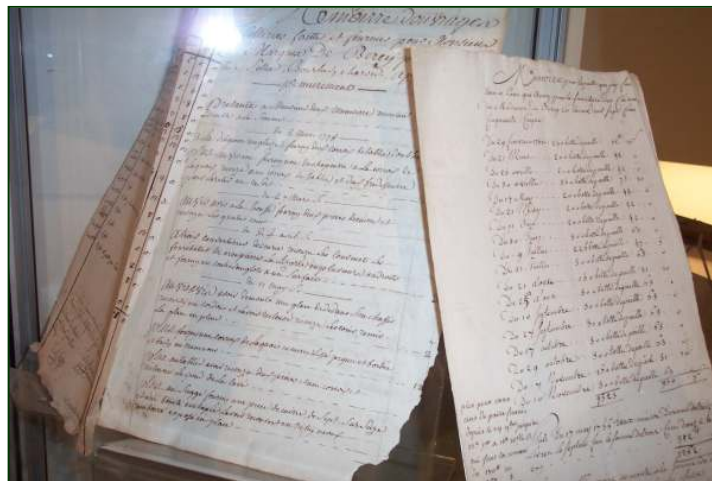
Trois mémoires de recherches réalisées à Paris XII sur le fonds Malon de Bercy :

Mathieu Dusart, *La fortune de Nicolas Desmaretz (1648-1721), contrôleur général des finances de Louis XIV, d'après son inventaire après décès conservé dans le fonds Malon de Bercy aux Archives départementales du Val-de-Marne*, maîtrise Paris XII 2003, dir. Mireille Touzery (BU Paris 12)

Anthony Pisanne, *Etude d'une bibliothèque de parlementaires parisiens au XVIII^e siècle : les Malon de Bercy, 1706-1790*, DEA Paris XII, 2005, dir. Mireille Touzery (BU Paris 12)

Agnès Thiébaud, *Le conseil de tutelle des mineurs Malon de Bercy. 1770-1798*, maîtrise Paris XII, 2005, dir. Mireille Touzery. (BU Paris 12)

Documents originaux (fonds Malon de Bercy, AD 94)



Document 35 : Mémoire de ce que Madame de Bercy doit à l'école royale vétérinaire de Paris pour ferrure de ses chevaux de charrette en 1774, AD94 46 J 170

Document 36 : Mémoire pour la paille que j'ai fourni tant à Paris qu'à Bercy pour la fourniture des chevaux de Mme de Bercy, 17 mai 1755, AD94 46 J 171

Document 37 : Mémoire des marchandises fournies pour les équipages de madame de Bercy par le Grand marchand à Paris AD94 46J 171

Document 38 : Mémoire de ce qui s'est trouvé dans la breline (sic) de Madame, AD94 46 J 171

Document 39 : Publicité : La Nord, seul privilégié du roi, pour la fabrique et la vente de soupentes de nerfs. AD94 46 J 171

Document 40 : Mémoire d'ouvrage de selleries faites et fournies pour M. le marquis de Bercy par Millet, maître sellier, 1778, AD94 46 J 170

Document 41 : Billet, Madame voilà votre chien radicalement guéri AD94 46 J 172

Document 42 : Pour la poste à Besançon AD94 46 J 172

Document 43 : Facture, A la Fleur des marchands AD94 46 J172

Document 44 : Je soussigné reconnais avoir vendu un cheval noir ors d'âge, 12 mars 1779 AD94 46 J 174

Au XVIII^e siècle, le cheval est associé à tous les actes de la vie : déplacements, voyages, cérémonie, d'où une place importante dans la vie quotidienne et dans le budget. Les voitures et les chevaux contribuent également au « paraître riche », le carrosse est le support mobile et permanent de l'affichage du rang, de la fortune, de la puissance sociale. La liste des éléments se trouvant dans la berline de Madame de Bercy (doc. 38) en est une preuve.

Il y a des glaces, il s'agit en fait de pièces de cristal, des tissus précieux, comme le damas ou le taffetas. Ce sont des articles de luxe et souvent, dès 1660, le décor et l'habillage du carrosse dépasse le prix de la menuiserie. Mais le carrosse en lui-même ne suffit pas. Il faut soigner l'habillement du cocher, du valet et du postillon, eux aussi reflets de la puissance de leurs maîtres. Les équipages occasionnent ainsi de nombreuses dépenses (on mentionne ceux de Madame de Bercy dans le document 37).

Les chevaux devaient également être les plus beaux. On n'utilise pas le même cheval pour un carrosse ou une berline que pour un cabriolet léger ou encore un chariot de chasse. Il est question de taille, de robe mais également de mode. Le plus souvent ce sont des chevaux noirs danois, flamands ou du Holstein lorsqu'il s'agit de véhicules d'apparat. Des chevaux bais (crin noir, poil marron) anglais ou normands pour les attelages plus légers ou les chevaux de selle.

Le document 44 est une reconnaissance de vente d'un cheval datant du 12 mars 1779. La taille est donnée entre le sol et la pointe de l'épaule du cheval, c'est sa hauteur « au garrot ». On identifie le sujet en donnant son sexe, sa robe, ici il s'agit d'un cheval noir, sa taille, il fait un peu plus de cinq pieds (5 pieds = environ 1,62 m), et son âge, connu par sa dentition. Le cheval de carrosse est plus cher que le cheval de selle sauf si celui-ci est « entier », c'est-à-dire un mâle reproducteur. Le cheval vendu dans le document 44 vaut 240 livres, soit une somme assez conséquente pour l'époque, un salaire annuel d'ouvrier agricole. Il est hors d'âge, c'est-à-dire qu'il a au dessus de 16 ans, âge auquel le nivellement de la dentition ne permet plus de repérer les signes permettant d'établir l'âge. Madame de Bercy achète donc un cheval de selle âgé (16 ans, soit environ l'équivalent de 50 à 60 ans pour un homme), sans doute tranquille, pas très grand, pour son usage personnel.

Chevaux et carrosses, reflet de la hiérarchie sociale, coûtent cher, non seulement à l'achat mais aussi à l'entretien. En ce qui concerne les chevaux, nous avons ici des documents nous montrant le coût de la paille (doc. 36), indispensable à la fois à la nourriture et au confort de l'animal, mais aussi des ferrures, c'est-à-dire les fers à cheval. Les ferrures sont faites ici par l'école royale vétérinaire de Paris (doc. 35), il s'agit plus précisément de l'école vétérinaire de l'actuelle Maisons-Alfort, fondée en 1765. Elle est d'abord installée dans le quartier de la Chapelle mais ni les locaux, ni les fourrages taxés aux entrées de Paris ne conviennent. C'est pour cela que la propriété du Château d'Alfort est achetée au Baron de Bormes, la surface et l'emplacement conviennent mieux à l'enseignement qui commence en octobre 1766. L'école a pour souci de préserver et d'améliorer l'espèce chevaline dont l'importance économique, sociale et stratégique est à son apogée. C'est aussi à l'école d'Alfort que Madame de Bercy faisait soigner ses chiens, de chasse ou d'agrément (doc. 41 : on remarque que le chien est dessiné sur le billet). Le coût approximatif de la nourriture d'un cheval par jour est de 20 à 30 sols soit une fois et demi le salaire quotidien d'un ouvrier parisien, et ceci ne recouvre pas les frais d'entretien ni ceux du personnel.

De nombreux métiers gravitent autour de ce monde, dont la trace se retrouve dans les comptabilités des écuries. On a ici l'exemple du sellier (doc. 40) qui fournit les selles des chevaux mais également les éléments du carrosse. On a aussi un artisan spécialisé dans la réalisation et la vente de soupentes (doc. 39). La soupente est l'assemblage de plusieurs courroies cousues ensemble qui soutient le corps d'un carrosse. Il ne faut pas oublier enfin le service de la Poste qui repose sur l'usage des chevaux (doc. 42). Il existe deux sortes de « poste », la « Poste aux lettres », chargée du courrier et la « Poste aux chevaux », chargée des voyageurs et des marchandises. Le Livre de Poste mentionné dans ce document est un guide des itinéraires postaux à destination du public, le premier paraît en 1708. Il y a la liste des routes et des relais, les distances entre les relais et le prix à payer au maître de postes. On mettait environ 5 jours pour se rendre de Paris à Lyon, 9 jours pour aller à Marseille, 15h pour aller à Amiens et 7h jusqu'à Clermont Ferrand.

**Mors de bride d'époque napoléonienne
(collection particulière)**

Le mors de bride à canon droit est une embouchure à action sévère pour la bouche d'un cheval. Les Arabes qui l'ont introduit en Europe, l'ont rencontré aux confins de l'Iran et des plaines d'Asie centrale vers le VI^e siècle après J.-C. Mais ce mors est présent dans l'Altai dès le Ve siècle avant J.-C. C'est le mors le plus utilisé sous l'Ancien Régime car le cheval est alors un outil dont on attend la soumission complète, en particulier pour les chevaux de guerre et les chevaux d'attelage.

Plus les branches du mors sont longues, plus son action est efficace. C'est au XIX^e siècle que l'usage du mors de bride reculera devant des embouchures plus douces (mors de filet). On peut penser que tous les attelages des Malon de Bercy ou les chevaux d'Emilie Du Châtelet qui était une bonne cavalière, avaient des mors de ce type. La présence des canons entrecroisés, emblème de la Grande armée, permet d'attribuer ce mors à un cheval d'attelage de l'artillerie.



III. LE VOISINAGE D'EMILIE DU CHATELET

« *Je suis ici dans le plus beau lieu du monde et avec des gens fort aimables* »

Émilie Du Châtelet, Lettre à Maupertuis, à Autun chez M. le prince de Guise, 28 avril 1734,
dans *Les Lettres de la marquise Du Châtelet*, Genève 1958, t. I, p. 37

Nota : Tous les personnages cités dans cette section sont présents dans la correspondance d'Émilie Du Châtelet

1. La galaxie royale



1 : *La leçon d'astronomie de la duchesse du Maine*, vers 1705, François de Troy (1679-1752), huile sur toile, Sceaux, musée de l'Île de France.

2. 3. 4. 5. Château et parc de Sceaux

6 : *Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang*, 1754, École française, huile sur toile, 63 cm x 52 cm, Paris, Institut de France : appartement du secrétaire perpétuel de l'Académie française.

7 : Vestiges du pavillon Mansart, Château de Berny, Fresnes

8 : *Louis XV, roi de France et de Navarre* (1710-1774), vers 1723, atelier de Jean Baptiste Van Loo (1684-1745), huile sur toile, 205 cm x 171cm, PMVP, Paris, Musée Carnavalet, cliché Habouzit.

9 et 10. Château de Vincennes

11 : *Louis Henri de Bourbon, prince de Condé, duc de Bourbon*, XVIII^e siècle, Pierre Gobert (1662-1740) (attribué à), huile sur toile, 128 cm x 97cm, Versailles, château de Versailles et de Trianon, cliché Class.

12 : Détail des armoiries des Condé, Saint-Maur, cliché Class (place de l'église).

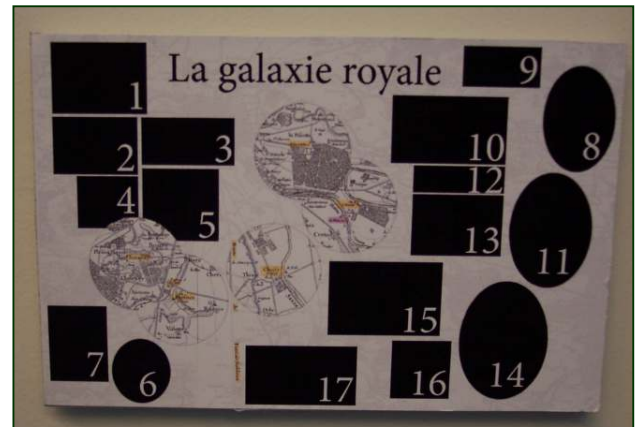
13 : Vestiges des deux pavillons d'entrée du domaine des Condé, Saint-Maur (36 rue du four), cliché Class.

14 : *Portrait de la Marquise de Pompadour*, 1756, François Boucher (1703-1770), huile sur toile, 201cm x 157cm, Munich, ancienne pinacothèque.

15 : Vue des pavillons et du fossé d'entrée du château de Choisy-le-Roi, cliché Class.

16 : Église de Choisy-le-Roi, par Jacques Ange Gabriel, cliché Class.

17 : Vue de la cour du fer à cheval, Fontainebleau.



La galaxie royale



1. *La leçon d'astronomie de la duchesse du Maine*, vers 1705, François de Troy (1679-1752), 95 cm x 110, huile sur toile, Sceaux, musée de l'Île de France.

Le XVIII^e siècle, dit « Siècle des Lumières » mêle l'expression littéraire à l'ouverture vers l'histoire, la philosophie et les sciences, dont cette toile est l'illustration parfaite. Avec Fontenelle et plus tard avec les Encyclopédistes, la science cesse d'être pédante et de parler latin. Pour la première fois, on parle science au grand public, et surtout au public des salons, comme celui de Marie-Thérèse Geoffrin. Neveu de Corneille, esprit curieux de tout, ouvert à tous les progrès de la science et de ses méthodes, Fontenelle fut un vulgarisateur scientifique de grand talent, mettant ainsi l'astronomie à la portée du grand public cultivé (*Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686). Sans doute l'intérêt porté par la haute société à l'astronomie fut animé par simple goût mondain ou curiosité comme la duchesse du Maine (1676-1753). Mais Emilie Du Châtelet montra bien plus qu'une simple curiosité mondaine, elle s'intéressait en particulier au travail d'Isaac Newton, elle favorisait le concept physique de l'énergie au carré, prémices de la relativité d'Einstein. Étant donné qu'au XVIII^e siècle, les femmes n'avaient pas accès à l'enseignement supérieur, Emilie dut contourner ce problème en louant les services de professeurs qui venaient lui enseigner la géométrie, l'algèbre, le calcul et la physique.

2-5. Sceaux, clichés Class



2. Vue du Petit Château.

Construit à partir de 1661 à l'initiative de maître Boindin, ce bâtiment fût terminé par maître François Le Boulz. Racheté par Colbert en 1682, le Petit Château, était utilisé comme résidence pour ses hôtes. Au XVIII^e siècle, la duchesse du Maine, utilisa le Petit Château pour y élever ses enfants.

3. Vue du parc : grande perspective de Le Nôtre.



4. Vue des sculptures d'entrée, cheval terrassant un loup, Antoine Coysevox (1640-1720).

5. Vue du pavillon de l'Aurore.

Le pavillon de l'Aurore fût construit par Charles Le Brun, qui créa à cette occasion la superbe fresque de la coupole « l'Aurore sur son char », récemment restaurée.



6. Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang, 1754, École française, huile sur toile, 63 cm x 52 cm, Paris, Institut de France : appartement du secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont-en-Argonne, est né à Versailles le 15 juin 1709 et meurt le 16 juin 1771. Fils de Benjamin de Louis III de Bourbon-Condé (1668-1710), prince de Condé, et de Mademoiselle de Nantes, il entre en religion mais obtient du pape Clément XII, l'autorisation de porter les armes, il devient finalement abbé laïc de Saint-Germain-des-Prés en 1737. Il fut l'ami de Madame de Pompadour, dont il portait la cocarde en montant au feu. Très cultivé, protégeant les savants et les artistes, il fut membre de l'Académie française en 1753.

7. Vestiges du pavillon Mansart, Château de Berny, Fresnes, cliché libre récupéré sur internet.

Le château de Berny fut construit dans la seconde moitié du XVI^e siècle. L'abbaye de Saint-Germain des Prés racheta le domaine en 1682 pour servir de résidence de campagne pour ses abbés commendataires. Il ne reste aujourd'hui du château de Berny qu'une partie de l'aile nord, dans laquelle avait été installée, au XIX^e siècle, une fabrique de meubles (4 promenade du barrage, 94260 Fresnes). Ce vestige suffit cependant à donner une idée de la magnificence de la construction que Mansart avait élevée.





8. Louis XV, roi de France et de Navarre (1710-1774), vers 1723, atelier de Van Loo (1684-1745), huile sur toile, 205 cm x 171cm, PMVP, Paris, Musée Carnavalet, cliché Habouzit.

Ce tableau représente le roi Louis XV, l'année de la proclamation par lit de justice de sa majorité. A cette date, Gabrielle Émilie le Tonnelier de Breteuil est âgée de dix-sept ans. C'est donc ce roi jeune, bel homme et d'une superbe tournure que connut Émilie.

9-10. Château de Vincennes, cliché Class



9. Détail des médaillons au dessus de l'entrée de Le Vau.

10. Vue des bâtiments du XVII^e siècle et du donjon du XIV^e siècle.



Au XVII^e siècle, l'architecte Louis Le Vau (1610-1670) construit pour Louis XIV les ailes (dites abusivement « pavillons ») du Roi et de la Reine.

L'installation définitive de la cour à Versailles en 1682 marque le début de l'abandon de Vincennes comme lieu de séjour royal, malgré quelques brefs intermèdes. Louis XV revient à Vincennes à plusieurs reprises, d'abord pour être au bon air au moment de la mort de Louis XIV, l'héritier du trône ne pouvant se trouver sous le même toit que le roi défunt. Il vint aussi à l'occasion de parties de chasse, mais la cour n'y séjournera plus jamais. Le roi tente plutôt de convertir Vincennes à l'industrie, encore pratiquement inexistante à Paris et dans ses environs. En 1740, Louis XV fait installer dans la tour du Diable une fabrique de porcelaine, s'agrandissant sans cesse jusqu'en 1745. La manufacture est finalement déplacée à Sèvres en 1756.



11. Louis Henri de Bourbon, prince de Condé, duc de Bourgogne, XVIII^e siècle, Pierre Gobert (1662-1740), attribué à, huile sur toile, 128 cm x 97cm, Versailles, château de Versailles et de Trianon, cliché Class.

Louis IV Henri de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, 7^e Prince de Condé (1710), duc de Bourbon, duc d'Enghien et duc de Guise, pair de France, duc de Bellegarde, est né à Versailles le 18 août 1692 et meurt à Chantilly le 27 janvier 1740. Chef du Conseil de Régence, il devient en décembre 1723, à la mort du duc d'Orléans, premier ministre. Il reste nominalelement au pouvoir jusqu'en juin 1726, quand le roi l'exila à Chantilly.



12. Armoiries des Condé (place de l'église, Saint-Maur), cliché Class.

Les armoiries des Condé représentent sur fond azur trois fleurs de lys d'or, au bâton péri en bande de gueule (rouge) en abîme. On ne manquera pas de noter la présence des fleurs de lys qui en langage héraldique est le meuble le plus honorable, d'autant plus lorsqu'elles sont représentées d'or sur azur. Depuis Louis le jeune (roi de 1137 à 1180) elles sont en effet admises pour armes de la royauté française. Seule la brisure (élément de distinction), représentée par le bâton péri, distingue la branche aînée des Bourbon à celle des cadets : les Condé. Il ne faut évidemment pas la confondre avec la barre de bâtardise.

13. Vestiges des deux pavillons d'entrée du domaine des Condé, Saint-Maur (36 rue du four), cliché Class.

Au XVIII^e siècle le bâtiment rouge contiguë aux deux pavillons n'existait pas.



14. Portrait de la Marquise de Pompadour, 1756, François Boucher (1703-1770), huile sur toile, 201 cm x 157 cm, Munich, ancienne Pinacothèque.

François Boucher incarne au XVIII^e siècle l'exemple type du style rococo de la peinture française. Après un séjour en Italie de 1727 à 1731, il obtint des succès de société, ainsi que la faveur de Madame de Pompadour, et devint le peintre à la mode. Il fut admis à l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1734 et succéda à Carle Vanloo comme premier peintre du roi en 1765.

Jeanne-Antoinette Poisson, par son mariage Madame Le Normant d'Étiolles, célèbre maîtresse du roi Louis XV, qui la titra marquise de Pompadour, naît le 29 décembre 1721 à Paris et meurt le 15 avril 1764 à Versailles, âgée de 43 ans (tout comme Émilie Du Châtelet). Élevée un temps au Couvent de Ursulines de Poissy, c'est auprès de sa mère que Jeanne-Antoinette découvrit les salons littéraires en vogue où elle fit la connaissance de Montesquieu, de l'Abbé Prévost, de Fontenelle, de Marivaux, pour ne citer que ces exemples. Passionnée des arts, elle favorise le projet de l'*Encyclopédie* de Diderot, fait travailler de nombreux artisans, apprend à danser, à graver, et à jouer de la guitare.

15 et 16. Choisy-Le-Roi (cliché Class)

15. Vue des pavillons et du fossé d'entrée du château.

Du château de Choisy le roi ne subsiste que l'entrée, appelée « saut-de-loup », composée d'un fossé sec et de deux pavillons de gardiens, qui a servi à la mise en scène de la mairie, dans un parc de style Napoléon III.



16. Église dédiée à Saint-Louis et Saint-Nicolas

La nouvelle église paroissiale et royale est élevée de 1748 à 1760. Construite par Ange-Jacques Gabriel (1698-1782) sur ordre de Louis XV pour remplacer l'ancienne église trop petite et trop proche de la Seine, démolie en 1759. L'originalité de cette église réside dans le fait que ses cloches positionnées trop bas ne portent pas très loin, ce dont les villageois se plainquirent au XVIII^e siècle.



17. Vue de la cour du fer à cheval, Fontainebleau.

Louis XV séjourna à Fontainebleau selon un rythme établi, chaque automne, à la saison des chasses. Cette périodicité qui fixa les voyages de la cour à peu près en septembre-octobre se maintiendra jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Sous le règne de Louis XV, la nécessité de trouver des logements pour les courtisans entraîna la

construction de l'aile sud de la cour du cheval blanc, ainsi que l'élévation du gros pavillon. Madame Du Châtelet passa plusieurs automnes à Fontainebleau.

Le château de Conflans, par P.-Denis Martin dit le jeune, 1700 ca, huile sur toile 100 cm x 140 cm, musée de l'Ile-de-France, Sceaux, photo Lemaître 1996.

Véritable séjour princier, cette demeure eut de puissants propriétaires et d'abord la comtesse Mahaut d'Artois (1303-1323) qui fit construire les premiers éléments. Ce château devint ensuite résidence d'été des archevêques de Paris. Le bâtiment bas jouissait d'une vue exceptionnelle sur la vallée de la Seine. Il se terminait à l'Ouest par une aile en équerre et ses jardins, oeuvres de Le Nôtre, descendaient vers le fleuve par une succession de trois terrasses. Saisi et vendu à la Révolution, le château fut finalement démoli au cours du XX^e siècle.



La duchesse du Maine en visite au château de Bercy, anonyme (XVIII^e siècle).

Gravure d'après une peinture conservée au château de Brissac. 19,2 cm x 33 cm, XIX^e siècle, Archives départementales du Val-de-Marne (6 Fi A Charenton 19).

Admirable, le château de Bercy fut construit à partir de 1658 par François le Vau (1613-1676), frère de Louis, pour Charles Henri de Malon. Les travaux furent continués par Jacques de la Guépière qui construisit notamment les écuries et communs de 1712 à 1714. Lieu de promenades très prisé de la noblesse pour son parc aménagé par Le Nôtre (1613-1700) et son site exceptionnel surplombant la Seine, le château fut réputé aussi pour ses boiseries considérées comme parmi les plus remarquables de l'art rocaille. Le parc fut loti à partir de 1809 et le château détruit en 1861. Une partie des boiseries se trouve aujourd'hui en Angleterre à Chislehurst, une autre à l'ambassade d'Italie à Paris (hôtel de La Rochefoucauld-Doudeauville). A l'époque de Nicolas-Charles de Malon, Bercy fut un lieu très animé où se succédèrent fêtes et représentations théâtrales. Ce château traduit le niveau de vie très élevé de la famille.



Vue du château royal de Saint-Maur prise du côté du jardin (vers 1740), Jacques Rigaud (vers 1681-1754). Gravure, 24 cm x 41 cm. XIX^e siècle. Archives départementales du Val-de-Marne (6 Fi B Saint-Maur 7).

Bâti en 1541 par Philibert Delorme pour le cardinal du Bellay, le château de Saint-Maur fut modifié par le même architecte par Catherine de Médicis qui l'acquiert en 1563. A la mort de la reine, en 1589, le château n'était pas achevé. Les princes de Condé l'acquirent alors, puis le cédèrent en usufruit au milieu du XVII^e siècle à leur intendant Jean de Gourville qui lui donna son aspect définitif. Le parc fut dessiné par Desgot, d'après Le Nôtre. Au XVIII^e siècle, Saint-Maur devint le Marly des Condés. Louis III de Bourbon-Condé y reçoit le Grand Dauphin en 1700 et en 1701, la duchesse de Bourgogne en 1702. Le duc de Bourbon se qualifie de baron de Saint-Maur, comme sa sœur la duchesse du Maine se qualifie de baronne de Sceaux. Confisqué à la Révolution et dévasté en 1796, le château est aujourd'hui entièrement détruit. Cette gravure de Jacques Rigaud est une des dernières vues qui nous en soient parvenues.

Vue du Château de Berny du côté de l'entrée (Début du XVIII^e siècle), Jean Mariette (1660-1742), gravure 20 cm x 27,3 cm, XIX^e siècle, Archives départementales du Val-de-Marne (6 Fi A Fresnes 4).

Situé sur la route d'Orléans à Paris, le château de Berny fut transformé par les célèbres architectes Clément Métezeau puis François Mansart au XVII^e siècle. Il connut des propriétaires successifs avant de devenir résidence d'été des abbés de Saint-Germain-des-Prés jusqu'à la Révolution où il fut vendu. Détruit au XIX^e siècle, il ne reste du château qu'une partie de l'aile nord de Mansart.





Vue du château de Sceaux prise du haut de l'allée de Diane, par Jacques Rigaud

(vers 1681-1754),
gravure, Bibliothèque nationale de France (Estampes, Va 92B Folio).

Le château actuel, élevé au milieu du XIXe siècle en style Louis XIII, n'a rien à voir avec celui bâti en 1597 puis acheté par Jean-Baptiste Colbert en 1670 qui fit moderniser l'édifice et dessiner un parc à la

française par Le Nôtre. Après plusieurs changements de propriétaires, le château est confisqué comme bien national en 1792, vendu en 1798 puis détruit vers 1803. Sceaux connu sous la duchesse du Maine un rayonnement culturel exceptionnel auprès de l'aristocratie. Voltaire et Emilie Du Châtelet y vinrent souvent, animant en particulier les représentations théâtrales organisées par la duchesse qui raffolait, comme ses hôtes, de cette activité.

Vue de la maison royale de Choisy du côté du jardin (vers 1750), Jacques Rigaud (vers 1681-1754), gravure 24cm x 47 cm, XIXe siècle,

Archives départementales du Val-de-Marne (6 Fi B Choisy 2).

Situé en bord de Seine, à 10 kilomètres environ de Paris, Versailles ou Vincennes, le château de Choisy eut une histoire liée à sa situation et à l'identité



de ses propriétaires. Construit de 1678 à 1686 pour Mlle de Montpensier, cousine du roi, le château passa aux mains de Louis XV en 1739 qui, non content de l'aménager en résidence royale, lança un véritable plan d'urbanisme pour développer le village de Choisy (port, église, rues, lotissements, marché). Le château, aux jardins originels dessinés par Le Nôtre, fut agrandi par les Gabriel et fut en passe de rivaliser avec Fontainebleau quand Madame de Pompadour s'y installa en 1746. Déserté par Louis XVI, puis vendu, le château fut finalement détruit au XIXe siècle. En 1789, dans leur Cahier de doléances, les habitants de Choisy réclament le retour du roi, dont la présence avait fait leur prospérité.

Voltaire : Le poème de Fontenoy

En 1745, une coalition ennemie menace la France. Une bataille décisive a lieu sur la route de Lorraine, à Fontenoy ; le roi lui-même est à la tête de ses troupes. La bataille est meurtrière, mais l'armée française est victorieuse et la paix peut être signée : Louis XV, généreusement, et conformément aux idées des nouveaux philosophes opposés aux guerres de conquête, décide de ne tirer aucun profit territorial de cette victoire. Tous les poètes du royaume célèbrent, dans une foule de textes, cette belle page d'histoire. Voltaire cherche d'autant plus à se distinguer qu'il vit alors à la cour et vient d'être nommé historiographe du roi . Dans son poème, il fait l'éloge du roi et de ses troupes, mais il s'attarde aussi longuement sur les horreurs de la guerre et sur le sacrifice de tant de jeunes hommes. Parmi eux, beaucoup d'officiers de la noblesse, qu'il connaissait personnellement ou dont il connaît la famille. Il exprime aussi ses convictions profondément monarchistes : la nation a besoin d'un roi qui commande lui-même et qui s'inspire des principes de la philosophie (« Maître de son esprit, il l'est de la fortune »). Extrait, parmi plusieurs centaines de vers :

Oh ! combien de vertus que la tombe dévore !
Combien de jours brillants éclipsés à l'aurore !
Que nos lauriers sanglants doivent coûter de pleurs !
Ils tombent ces héros, ils tombent ces vengeurs ;
Ils meurent, et nos jours sont heureux et tranquilles ;
La molle volupté, le luxe de nos villes,
Filent ces jours sereins, ces jours que nous devons
Au sang de nos guerriers, aux périls des Bourbons.
[...]
Comment ces courtisans, doux, enjoués, aimables,
Sont-ils dans les combats des lions indomptables ?
Quel assemblage heureux de grâces, de valeur !
Boufflers, Meuse, d'Ayen, Duras, bouillant d'ardeur,
A la voix de Louis courez, troupe intrépide.
Que les Français sont grands quand leur maître les guide !
Ils l'aiment, ils vaincront, leur père est avec eux. [...]
Maître de son esprit, il l'est de la fortune ;
Rien ne trouble ses sens, rien n'éblouit ses yeux.

Voltaire, *Poème de Fontenoy*,
dans *Poésies*, éd. Georges Bengesco, Paris, Jouaust, s.d., p. 128, 129, 132.

2. L'élite de la société



1 : *Louis Antoine de Noailles*, XVIII^e siècle, anonyme, Paris, musée Carnavalet, crédit PMVP, cliché Toumazet.

2 : Vestige du portail d'entrée du château de Conflans, Charenton-le-Pont (94), 2 rue du président Kennedy, cliché Class.

3 : *Le maréchal de Richelieu*, Ecole française du XVIII^e siècle, huile sur toile, 110 x .90 cm, Paris, musée de l'armée.

4 à 7 : Vestiges du château d'Arcueil (94), cliché Class.

8 et 9 : Vues de l'entrée du chenil et des écuries du château de Bercy, Charenton-le-Pont (94), 107 et 114 rue du petit-château, cliché Class.

10 : Château de Plaisance, aile subsistante, Nogent-sur-Marne (94), 30 rue Plaisance, cliché maison de la Santé.

11 : *Henry-François-de-Paul Le Fèvre, Seigneur d'Ormesson (1681-1756)*, 1^{ère} moitié XVIII^e siècle, Hyacinthe Rigaud (atelier de), 138 cm x 113.5 cm, château Ormesson (94), cliché Class.

12 : Château d'Ormesson, Ormesson-sur-Marne (94), cliché Class.

13 : Château de Grosbois, Boissy-Saint-Léger (94), cliché Class.

14 : *Portrait de Germain Louis de Chauvelin, Garde des Sceaux, 1727*, Hyacinthe Rigaud (1659-1743), huile sur toile, 146 cm x 116 cm, Toulouse, musée des Augustins, cliché Class.



L'élite de la société

1. Louis Antoine de Noailles, XVIII^e siècle, anonyme, Paris, musée Carnavalet, crédit PMVP, cliché Toumazet.

Louis Antoine, cardinal de Noailles (1651-1729) est évêque-comte de Châlons-sur-Marne lorsque Louis XIV le nomme archevêque de Paris en 1695. En 1700, Innocent XII lui remet le chapeau de cardinal. Simple de manières mais pieux, actif et zélé, le cardinal de Noailles prit parti en faveur des Jansénistes dans le conflit qui les opposait aux Jésuites. Ami du Régent, Philippe d'Orléans, ce dernier le nomma président du Conseil de conscience, en 1715.

2. Vestige du portail d'entrée du château de Conflans, Charenton-le-Pont (94), 2 rue du président Kennedy, cliché Class.

Le portail en fer forgé que soutiennent deux piliers en calcaire, est l'œuvre de l'architecte Pierre Desmaisons (1711-1795). Il date de 1777 et constitue un des rares vestiges du château de Conflans ainsi que l'escalier à double volée et la fontaine nichée au cœur d'une rocaille. Cet ensemble est classé depuis le 25 juin 1976 aux Monuments historiques.

Demeure princière érigée entre 1314 et 1320, le château de Conflans appartient successivement à de puissants propriétaires. A partir de 1673, les Archevêques de Paris en font leur maison de campagne jusqu'à la Révolution Française, date à laquelle il sera saisi comme bien national.

3. Le maréchal de Richelieu, Ecole française du XVIII^e siècle, huile sur toile, 110 x .90 cm, Paris, musée de l'armée.

Le maréchal Louis François Armand de Vignerot du Plessis (1696-1788), duc de Richelieu (depuis 1715), est l'arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu ainsi que le filleul de Louis XIV. Homme de guerre valeureux, brillant Académicien et fidèle courtisan, le maréchal de Richelieu exerce une grande influence sur Louis XV. Egalement mécène généreux, il est l'ami de Voltaire, qu'il reçoit souvent dans ses différentes résidences. Séducteur invétéré, il vit une courte idylle avec la marquise du Châtelet qu'il rencontre à son retour de Vienne en 1729. A l'instigation de ses deux fidèles amis, Mme du Châtelet et Voltaire, il épouse le 7 avril 1734 Elisabeth de Lorraine-Harcourt, fille du prince de Guise, comte d'Harcourt.

4 à 7. Vestiges du château d'Arcueil (94), cliché Class.

Le château d'Arcueil devient possession des princes de Lorraine, ducs de Guise, au début du XVIII^e siècle, lorsque Anne-Marie-Joseph d'Harcourt (1679-1739) en fait l'acquisition.

4 et 5. La maison des gardes ou « petit château », ancienne dépendance du domaine des ducs de Lorraine (château et parc disparus), au 24 rue Raspail, accueille maintenant en ses murs le conservatoire de musique. Elle fut construite au XVI^e siècle. La façade côté jardin date du XVII^e.

6 et 7. Vestige du parc du domaine des Guise, fontaine et perron, Arcueil, 47 rue Emile Raspail. De l'ancien domaine subsiste un nymphée aménagé dans une grotte de coquillages sous une terrasse dans le parc et encadré par deux emmarchements. Cette fontaine aux nymphes est inscrite au titre des Monuments historiques en 1929.



8 et 9. *Château de Bercy, vues de l'entrée du chenil et des écuries, Charenton-le-Pont (94), 107 et 114 rue du petit-château, cliché Class.*

A une époque où le seul moyen pour la noblesse de se déplacer est le carrosse (voir plus haut), la grandeur des écuries révèle la puissance et la richesse d'une famille. Les modèles de référence restent les écuries du roi à Versailles ou celles du prince de Condé à Chantilly. Les chiens de chasse font également l'objet de grands soins, à l'image de ce que pratique Louis XV qui va jusqu'à loger ses chiens favoris dans son appartement à Versailles. Ces bâtiments datent du XVIII^e siècle. La porte des écuries est ornée de reliefs de chevaux, celle du chenil de chiens.

10. *Château de Plaisance, aile subsistante, Nogent-sur-Marne (94), 30 rue Plaisance, cliché Maison de la Santé.*

L'ancien château de Plaisance fut démoli par Pâris-Duverney, nouvel acquéreur des lieux en 1729. Il se fit construire une demeure somptueuse où il reçut le roi, la duchesse du Maine et bien d'autres personnages de premier plan de la société du temps. Le seul vestige qui en subsiste est un pavillon de l'actuelle maison de Santé, ainsi que le bas du mur d'enceinte des jardins. A Plaisance, Pâris-Duverney fit aménager un parc où il faisait faire des expériences botaniques, comme cela commençait à devenir la mode. Il y acclimata pour la première fois en France un ananas et fit aussi pousser le premier magnolia de la royauté. Emilie Du Châtelet et Voltaire séjournèrent à Plaisance. En Prusse comme à Genève, Voltaire n'oubliait pas ce domaine et son jardin extraordinaire.



À Joseph Pâris Duverney. À Potsdam, ce 15 octobre 1750
Je viens de recevoir, Monsieur, la lettre dont vous m'honorez du 30 septembre. L'amitié que vous me conservez augmente le bonheur dont je jouis ici ; car sans l'amitié à quoi serviraient les honneurs et la fortune ? [S] Je n'oublierai pas ici vos leçons et vos exemples. Je compte avoir une jolie maison de campagne sur les bords de la Sprée ; elle ne sera pas aussi magnifique que celle que vous avez auprès de la Marne, mais j'y ferai croître de vos fleurs et de vos légumes. Je compte venir vous demander des oignons et des graines. J'ai tout le reste à un point dont je suis honteux.

À Joseph Pâris-Duverney. Aux Délices, ce 26 juillet [1756]

[S] Je ne suis plus bon à rien ; ma santé m'a rendu la retraite nécessaire. Il eût été plus doux pour moi de cultiver des fleurs auprès de Plaisance qu'auprès de Genève. [S]

Voltaire, *Correspondance*, éd. Théodore Besterman, traduite et adaptée par F. Deloffre, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. III (1749-1753), 1975, p. 259, lettre 2668 et tome IV, p. 825, lettre 4530.

11. Henry-François-de-Paul Le Fèvre, Seigneur d'Ormesson (1681-1756), 1^{ère} moitié XVIII^e siècle, Hyacinthe Rigaud (atelier de), 138 cm x 113.5 cm, château d'Ormesson (94), cliché Class.

Henry I^{er} François de Paule Lefèvre d'Ormesson appartient à une grande famille de parlementaires et d'intendants des finances. Beau-frère de Henry François d'Aguesseau (1668-1751), garde des Sceaux et Chancelier de France, il est lui même conseiller d'Etat en 1721, intendant des finances pendant 26 ans (1722-1756). C'est à Henry François d'Ormesson que l'on doit la création du corps des Ponts et Chaussées. Malgré la disgrâce qui frappa Olivier d'Ormesson qui avait osé résister aux ordres de Louis XIV dans l'affaire Fouquet en 1661, la famille ne cessa jamais de servir l'Etat dans des postes de responsabilité de premier plan.

12. Château d'Ormesson, Ormesson-sur-Marne, Cliché Class.

Château construit à la fin du XVI^e siècle et inspiré de croquis d'Androuet du Cerceau (vers 1515 - vers 1585). Il devient propriété de la famille d'Ormesson en 1632. Les aménagements effectués après l'érection du domaine en marquisat, au milieu du XVIII^e siècle, confèrent au château l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Ce château est ouvert au public tous les lundi de Pentecôte.



13. Château de Grosbois, Boissy-Saint-Léger (94), cliché Class.

Le duc d'Angoulême, le comte de Provence (futur Louis XVIII), Barras, membre du directoire, Fouché, le fameux ministre de Napoléon 1er, le maréchal Berthier, prince de Wagram : depuis la construction du château de Grosbois (qui date de la fin du XVI^e siècle, vers 1580), nombreuses ont été les personnalités à y vivre et à en apprécier le séjour. Depuis 1962, le domaine de Grosbois est un centre international d'entraînement pour les chevaux de course et se visite tous les dimanches après-midi.

14. Portrait de Germain Louis de Chauvelin, Garde des Sceaux, 1727, Hyacinthe Rigaud (1659-1743), huile sur toile, 146 cm x 116 cm, Toulouse, musée des Augustins, cliché Class

En 1727 sous l'égide de son protecteur le Cardinal de Fleury, Germain Louis de Chauvelin (1685-1762), marquis de Grosbois, devient Garde des Sceaux, puis secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Louis XV, et enfin ministre d'Etat. Considéré par ses contemporains, tel le mémorialiste Barbier, comme « prodigieusement riche », c'est en 1731 qu'il achète le château de Grosbois à Samuel Bernard (1686-1753), banquier de Louis XIV, puis de Louis XV, qui venait de se faire construire un autre château non loin de là à Coubert (77) par Boffrand.



Deux vues des jardins d'Arcueil (années 1740) par Jean Baptiste Oudry (1686-1755)

Miroir d'eau dans les jardins d'Arcueil

Rampes et terrasses dans les jardins d'Arcueil

Photographies noir et blanc de Giraudon (issue des archives d'André Desguine) d'après les dessins conservés à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts, 16 cm x 24,4 cm, 1933, Archives départementales du Val-de-Marne (35 J 313-1).

Né à Paris, Jean-Baptiste Oudry fut à la fois peintre, illustrateur et créateur de tapisseries. De grande réputation, il eut des clients tels que le roi du Danemark, le duc de Mecklenberg, et Louis XV. Reçu à l'Académie Royale des Beaux Arts en 1717, il dirige la manufacture de tapisserie de Beauvais à partir de 1734, celle des Gobelins à partir de 1748. Oudry fut probablement le plus grand peintre français de scènes de chasse et de natures mortes du XVIII^e siècle. Victime d'une attaque en 1754, il cessa de peindre et mourut à Beauvais en 1755.

Ces dessins des jardins d'Arcueil sont de belles illustrations de l'art du jardin qui culmine au XVIII^e siècle. A l'image de ce que font le roi et la reine à Versailles, la haute aristocratie introduit souvent des coins de jardins à l'anglaise, aux allures déjà romantiques, au sein des grands chefs d'œuvre à la française du XVII^e siècle qui parsèment l'Est parisien, comme les jardins de Champs sur Marne, Vaux-le-Vicomte, Sceaux ou encore le parc du château de Bercy, tous dessinés par Le Nôtre ou ses élèves directs. C'est ce que fit le prince de Guise, comte d'Harcourt, à Arcueil.



Joseph Pâris-Duverney (1684-1770)

Gravure (1757) d'Aveline d'après Van Loo, Bibliothèque nationale de France (Estampes 53 B 11 988).

Les quatre frères Pâris (Antoine, dit le grand Pâris pour ses deux mètres, Claude dit la montagne, Joseph dit Duverney et Jean dit de Montmartel) forment une des familles de financiers les plus importantes du XVIII^e siècle. De souche dauphinoise bourgeoise (grand-père aubergiste), ils firent fortune dans la fourniture de vivres aux armées, faisant preuve d'une efficacité exceptionnelle mais pas forcément de malhonnêteté dans cette mission difficile très lucrative. Ils incarnent un mode de gestion des finances de l'Etat largement déléguée à des particuliers, jugés plus réactifs qu'un appareil administratif encore peu étoffé. Lors de la mise en place du Système de

John Law qui visait à concentrer tous les leviers financiers et économiques au sein d'une compagnie contrôlée par le roi, les frères Pâris durent s'exiler (1720). En 1721, l'effondrement du Système signifia leur revanche. C'est au moment de son retour aux affaires que Joseph Pâris Duverney s'installe à Plaisance où il fait reconstruire le château en 1739. D'une intelligence vive, Pâris-Duverney était apprécié des hommes et des femmes. Le cardinal Dubois, ministre du Régent, lui commanda un mémoire sur les finances de la France pour l'instruction du roi, le duc de Bourbon, principal ministre de 1723 à 1726, le fait secrétaire de ses commandements. Madame de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, le révère et c'est à Plaisance que la duchesse de Châteauroux, future maîtresse de Louis XV, rencontre pour la première fois le roi en 1742. Surtout, la marquise de Pompadour, fille de François Poisson, financier important du groupe des Pâris (parmi les nombreux pères attribués à la marquise, on trouve Pâris de Montmartel), est l'amie de confiance de Duverney ; elle l'appelle « mon cher Nigaud ». C'est avec lui qu'elle élabore le projet de l'Ecole militaire de Paris (1748), où il est enterré.

A la chute du duc de Bourbon en 1726, Pâris-Duverney, également disgracié, se retira dans son domaine de Plaisance, après quelques mois passés à la Bastille

Autel offert à la paroisse de Nogent par Pâris-Duverney (1721), bois, 80 x 200, musée du vieux Nogent, Nogent-sur-Marne (94).

C'est à l'occasion de son acquisition du domaine de Plaisance, à Nogent, en 1721, que le financier Pâris-Duverney, offrit à l'église de la paroisse ce charmant autel de style rocaille. Les angelots des coins font surtout penser à des amours et le financier fit représenter sur le



devant d'autel ses propres armoiries plutôt qu'un sujet religieux. Ce blason se lit ainsi : « D'or à la face d'azur, chargée d'une pomme des champs, tigée et feuillée de sinople » (le sinople est le vert en langage héraldique). La pomme avait été choisie comme emblème par la famille des Pâris car elle évoquait leur nom au travers de l'évocation du héros de l'antiquité, Pâris, prince troyen qui avait dû départager les trois déesses, Minerve, Vénus ou Junon, en donnant une pomme (la pomme de la discorde) à la plus belle, Vénus, naturellement. On peut trouver que ce sujet mythologique, même d'évocation indirecte, était discutable pour un meuble d'église.

3. Le monde de l'esprit



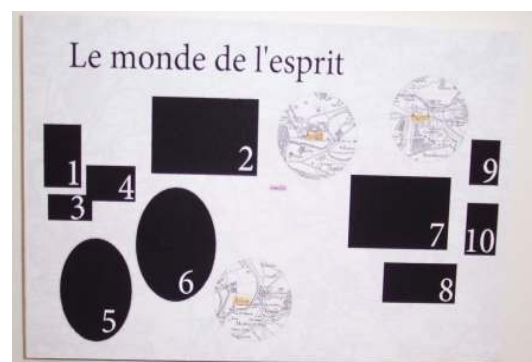
59. Panneau photographique

59. 1 à 4. Maison de l'abbé de Pomponne, 16 rue Charles VII, Nogent sur Marne (94).

59. 5. *La Marquise de Tencin* (1682-1749), anonyme; d'après Jacques André Joseph Aved (Douai 1702 -Paris 1766), huile sur toile, 91 cm x 74,5 cm, Musée des Beaux-arts de Valenciennes, crédit photographique : Claude Thériez.

59. 6. *La Marquise de Lambert* (1647-1733) par Largillière (1656-1746), huile sur toile, Musée Carnavalet, crédit photographique : PMUP, cliché Degraes.

59. 7 à 10. Château de Champs-sur-Marne (77)



Le monde de l'esprit

1 à 4. *Maison de l'abbé de Pomponne*, 16 rue Charles VII, Nogent sur Marne



Construite en 1642 pour un conseiller au parlement de Metz, la maison passe à divers propriétaires avant d'être acquise en 1713 par les frères Camus Destouches, dont l'un, Louis, est le père de d'Alembert qu'il eut avec Madame de Tencin. De l'époque des frères Destouches, engagés dans des fonctions militaires pour Louis XIV, datent les bas-reliefs des Renommées, sur la façade (1), et, dans le vestibule, les trophées militaires et reliefs retraçant des épisodes des guerres

de Louis XIV (3-4) que l'on retrouve aussi sur la porte Saint-Denis à Paris. La propriété possède alors un jardin à la française qui descend en terrasse à la Marne. Elle est acquise en 1731 par l'abbé de Pomponne qui développe une vie sociale brillante et reçoit de grands personnages de la cour, au premier rang desquels la duchesse du Maine. Après de nombreux changements de mains, le domaine est légué en 1943 à l'Etat par Jeanne Smith (nièce du bibliophile Smith-Lesouef, donataire de la collection du même nom à la Bibliothèque nationale) pour y installer une maison de retraite pour artistes et écrivains. La maison de l'abbé de Pomponne, lieu d'exposition d'arts graphiques, est ouverte au public.

5. *La Marquise de Tencin* (1682-1749), anonyme d'après Jacques André Joseph Aved (Douai 1702 -Paris 1766), huile sur toile, 91 cm x 74,5 cm, Musée des Beaux-arts de Valenciennes, crédit photographique : Claude Thériez.

Née à Grenoble, Claudine Alexandrine Guérin de Tencin meurt à Paris la même année qu'Emilie Du Châtelet. Contrainte d'embrasser la vie religieuse par sa famille, elle s'évade de son couvent et s'installe à Paris où elle devient célèbre grâce à sa vie amoureuse mouvementée et à son salon. Parmi ses amants, on trouve le marquis d'Argenson, l'abbé Dubois, ministre principal du Régent, et le chevalier Destouches dont elle a un fils, le futur d'Alembert, mathématicien et co-rédacteur de l'*Encyclopédie*, qu'elle abandonne peu après sa naissance.

Femme de lettres, elle accueillait chez elle les plus grands écrivains de son temps comme l'abbé Prévost, Marivaux, l'abbé de Saint-Pierre, Montesquieu, Helvétius, Marmontel, Réaumur, Emilie Du Châtelet. Emprisonnée un temps à la Bastille à la suite du suicide du conseiller De La Fresnaye, elle y tint un salon, recevant ainsi Voltaire, lui-même détenu. Ensuite exilée de Paris par Louis XV, elle séjourne à Ablon de 1730 à 1736. Elle est la tante du comte d'Argental, ami proche de Voltaire et de Madame Du Châtelet. Elle publia anonymement des romans qui eurent quelque succès : *Mémoires du Comte de Comminges*, *Le Siège de Calais* ou *Les Malheurs de l'amour* retiennent l'attention par leur équilibre entre le conformisme ambiant et certaines revendications féminines.

6. *La Marquise de Lambert* (1647-1733) par Largillière (1656-1746), huile sur toile, Musée Carnavalet, crédit photographique : PMUP, cliché Degraes.

Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles était la fille unique d'un maître des comptes à la chambre des comptes de Paris. Elle perdit son père à l'âge de trois ans et fut élevée par sa mère, Monique Passart, et son second mari, le poète Bachaumont. En 1666, elle épousa Henri de Lambert, marquis de Saint-Bris, lieutenant général et gouverneur du Luxembourg, dont elle est veuve en 1686. En 1698, elle loua une partie de l'hôtel de Nevers et dès 1710, lança un salon littéraire qui devint célèbre. S'y côtoyaient Fontenelle, Fénelon, Marivaux, Montesquieu, l'abbé de Choisy, le duc de la Rochefoucauld, l'abbé de Bernis, la duchesse du Maine, le duc de Richelieu, le président Hénault, la marquise Du Châtelet... Ce salon était considéré comme un tremplin pour l'accession à un poste d'académicien. Femme de lettres, la marquise de Lambert soutint les *Lettres persanes* et parvint à faire élire Montesquieu à l'Académie Française. Elle avait une maison de campagne à Nogent-sur-Marne, située sur l'emplacement de l'actuelle mairie. Elle y accueillait encore ses amis en voisins : Emilie Du Châtelet, Voltaire, Pomponne, entre autres.

Parmi ses œuvres, *Avis d'une mère à son fils*, *Réflexions sur les femmes*.

7 à 10. *Château de Champs sur Marne*



Terminé en 1706 par Bullet pour le financier Paul Poisson de Bourvalais qui réunit Champs à son domaine de Villiers-sur-Marne, le château et l'énorme domaine sont saisis par la Couronne, en 1716 lors de la chambre de justice de la Régence, Poisson étant accusé de malversations, comme presque tous les financiers à qui le roi devait de l'argent. Le château est cédé en 1718 à la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

Dans la même année, la princesse efface une dette en donnant ce domaine à son cousin le duc de La Vallière qui y réside, puis le louera un temps à la marquise de Pompadour.

A son achèvement, le château de Champs frappe par sa modernité et son confort. Nouveauté, les pièces sont desservies par des couloirs et cessent de se commander. Chaque chambre a un cabinet de toilette. Une salle à manger spécialement affectée au repas apparaît. Des entresols permettent de loger les domestiques près de leurs maîtres.

Le jardin, chef d'œuvre de l'art français, est dû à un neveu de Le Nôtre, Claude Desgots. Y ayant fait planter des pommes de terre pendant la Révolution, la marquise de Marbeuf, alors propriétaire, est guillotinée au motif de spéculation alimentaire. Le jardin est reconstitué au début du XXe siècle avec ses perspectives et ses parterres de broderies. Le château est légué à l'Etat en 1935.



Le duc de La Vallière (1755) par Charles Nicolas Cochin (1715-1790), gravure, Bibliothèque Nationale de France (Estampes N2).



Louis César de La Baume Le Blanc, duc de La Vallière (1708-1780) est le neveu de la duchesse de La Vallière, maîtresse de Louis XIV. En 1742, il épousa Jeanne Julie François de Crussol d'Uzès, fille du premier duc et pair du royaume.

Il fit une carrière militaire, comme colonel du régiment d'infanterie de La Vallière, gouverneur du Bourbonnais. Il fut aussi capitaine des chasses de la capitainerie royale de Montrouge et Grand fauconnier de France. Très apprécié de Louis XV, amateur de spectacle, il fut proche de Mme de Pompadour qui le nomma directeur de son théâtre de société personnel. Grand bibliophile, il achetait à l'aide de son

bibliothécaire l'abbé Rives des bibliothèques entières. La sienne fut un centre de réunion de savants bibliographes français et étrangers. Acquisée par le marquis de Paulmy, elle forme le fonds de la bibliothèque actuelle de l'Arsenal.

Propriétaire du château de Champs-sur-Marne de 1739 à 1763, son père l'ayant reçu en 1718 de la princesse de Conti, fille légitimée de Louis XIV et Louise de La Vallière, il y reçut de nombreux hommes de lettres comme Diderot, Voltaire ou d'Alembert, ainsi que la marquise Du Châtelet, avant de le louer à la marquise de Pompadour.

Né à Paris, Charles Nicolas Cochin, fut un dessinateur et un graveur reconnu. Reçu à l'académie de peinture en 1751, nommé garde des dessins du cabinet du roi en 1752, secrétaire historiographe de l'académie en 1755, il fut anobli par Louis XV, admis dans l'ordre de Saint-Michel et nommé dessinateur et graveur des menus plaisirs, en récompense de son talent. L'œuvre de ce maître est considérable, on compte environ 1500 pièces gravées par lui ou d'après ses dessins.

L'abbé de Pomponne (1745), anonyme, gravure, Bibliothèque Nationale de France (Estampes 74 B 67564).

Henri Charles Arnauld de Pomponne (1669-1756) appartient à la famille Arnauld dont l'engagement janséniste défraya la chronique de Port-Royal. Il est le troisième fils du célèbre secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Louis XIV. Né à la Haye où son père était ambassadeur, il fut abbé commendataire de l'Abbaye royale de Saint-Médard de Soissons, une des plus riches du royaume, et de celle de Saint-Maixent, ainsi qu'aumônier du roi. Conseiller d'Etat, il fut chancelier de l'ordre du Saint-Esprit de 1716 à 1756, membre de l'Académie des inscriptions et belles Lettres en 1743. Beau-frère du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Colbert de Torcy, il fut ambassadeur de France à Venise pendant la guerre de succession d'Espagne. Possédant une résidence de campagne à Nogent-sur-Marne, il y fonda en 1732 une compagnie d'archers qui existe toujours.



Deux modèles de sociabilité

La Marquise Anne-Thérèse de Lambert, 1647-1733

Dans son roman *La Vie de Marianne* (1731-1742) Marivaux fait, sous le nom d'un des personnages, Mme de Miran, le portrait de la célèbre Mme de Lambert, son amie, modèle de sociabilité, animatrice d'un salon parisien très influent.

Quoiqu'elle eût été belle femme, elle avait quelque chose de si bon et de si raisonnable dans la physionomie, que cela avait pu nuire à ses charmes, et les empêcher d'être aussi piquants qu'ils auraient dû l'être. [...]

Quant à l'esprit, je crois qu'on n'avait jamais songé à dire qu'elle en eût, mais qu'on n'avait jamais dit aussi qu'elle en manquât. C'était de ces esprits qui satisfont à tout sans se faire remarquer en rien ; qui ne sont ni forts ni faibles, mais doux et sensés ; qu'on ne critique ni qu'on ne loue, mais qu'on écoute.

Fût-il question des choses les plus indifférentes Mme de Miran ne pensait rien, ne disait rien qui ne se sentît de cette abondance de bonté qui faisait le fond de son caractère.

Et n'allez pas croire que ce fût une bonté sotte, aveugle, de ces bontés d'une âme faible et pusillanime, et qui paraissent risibles même aux gens qui en profitent.

Non, la sienne était une vertu ; c'était le sentiment d'un cœur excellent ; c'était cette bonté proprement dite qui tiendrait lieu de lumière, même aux personnes qui n'auraient pas d'esprit, et qui, parce qu'elle est vraie bonté, veut avec scrupule être juste et raisonnable, et n'a plus envie de faire un bien dès qu'il en arriverait un mal.

Je ne vous dirai pas même que Mme de Miran eût ce qu'on appelle de la noblesse d'âme, ce serait aussi confondre les idées : la bonne qualité que je lui donne était quelque chose de plus simple, de plus aimable, et de moins brillant. Souvent ces gens qui ont l'âme si noble, ne sont pas les meilleurs cœurs du monde, ils s'entêtent trop de la gloire et du plaisir d'être généreux et négligent par là bien des petits devoirs. Ils aiment à être loués, et Mme de Miran ne songeait pas seulement à être louable ; jamais elle ne fut généreuse à cause qu'il était beau de l'être, mais à cause que vous aviez

besoin qu'elle le fût; son but était de vous mettre en repos, afin d'y être aussi sur votre compte.

[...]

Mme de Miran avait plus de vertus morales que de chrétiennes, respectait plus les exercices de sa religion qu'elle n'y satisfaisait, honorait fort les vrais dévots sans songer à devenir dévote, aimait plus Dieu qu'elle ne le craignait, et concevait sa justice et sa bonté un peu à sa manière, et le tout avec plus de simplicité que de philosophie. C'était son cœur, et non pas son esprit qui philosophait là-dessus.

Marivaux, *La Vie de Marianne*, éd. Frédéric Deloffre,
Classiques Garnier, Paris, 1990, Quatrième partie, p. 167-171.

La marquise Claudine-Alexandrine de Tencin (1681-1749)

Plus loin dans le même roman, Marivaux fait, sous le nom de Mme Dorsin, le portrait de Mme de Tencin, figure idéale de la grande dame, autre amie de l'écrivain. La plupart des écrivains de son temps fréquentaient son salon .

Il n'était point question de rangs ni d'états* chez elle; personne ne s'y souvenait du plus ou du moins d'importance qu'il avait ; c'était des hommes qui parlaient à des hommes, entre qui seulement les meilleures raisons l'emportaient sur les plus faibles ; rien que cela.

Ou si vous voulez que je vous dise un grand mot, c'était comme des intelligences d'une égale dignité, sinon d'une force égale, qui avaient tout uniment commerce ensemble; des intelligences entre lesquelles il ne s'agissait plus des titres que le hasard leur avait donnés ici-bas, et qui ne croyaient pas que leurs fonctions fortuites dussent plus humilier les unes qu'enorgueillir les autres. Voilà comme on l'entendait chez Mme Dorsin ; voilà ce qu'on devenait avec elle, par l'impression qu'on recevait de cette façon de penser raisonnable et philosophe que je vous ai dit qu'elle avait, et qui faisait que tout le monde était philosophe aussi.

* Situations sociales

Ce n'est pas, d'un autre côté, que, pour entretenir la considération qu'il lui convenait d'avoir, étant née ce qu'elle était, elle ne se conformât aux préjugés vulgaires, et qu'elle ne se prêtât volontiers aux choses que la vanité des hommes estime, comme par exemple d'avoir des liaisons d'amitié avec des gens puissants qui ont du crédit** ou des dignités, et qui composent ce qu'on appelle le grand monde; ce sont là des attentions qu'il ne serait pas sage de négliger, elles contribuent à vous soutenir dans l'imagination des hommes.

Et c'était dans ce sens-là que Mme Dorsin les avait. Les autres les ont par vanité, et elle ne les avait qu'à cause de la vanité des autres.

[..] Mme Dorsin, à cet excellent cœur que je lui ai donné, à cet esprit si distingué qu'elle avait, joignait une âme forte, courageuse et résolue; de ces âmes supérieures à tout événement, dont la hauteur et la dignité ne plient sous aucun accident humain ; qui retrouvent toutes leurs ressources où les autres les perdent ; qui peuvent être affligées, jamais abattues ni troublées ; qu'on admire plus dans leurs afflictions qu'on ne songe à les plaindre ; qui ont une tristesse froide et muette dans les plus grands chagrins, une gaieté toujours décente dans les plus grands sujets de joie.

[...]N'eût-on vu Mme Dorsin qu'une ou deux fois, elle ne pouvait être une simple connaissance pour personne ; et quiconque disait : Je la connais, disait une chose qu'il était bien aise qu'on sût, et une chose qui était remarquée par les autres. Enfin ses qualités et son caractère la rendaient si considérable et si importante, qu'il y avait de la distinction à être de ses amis, de la vanité à la connaître, et du bon air*** à parler d'elle équitablement ou non. C'était être d'un parti que de l'aimer et de lui rendre justice, et d'un autre parti que de la critiquer.

Marivaux, *La Vie de Marianne*, éd. Frédéric Deloffre ,
Classiques Garnier, Paris, 1990, Quatrième et cinquième parties , p. 215 229.

** Influence

*** De l'élégance

IV. LA VIE QUOTIDIENNE DE L'ARISTOCRATIE AU TEMPS D'EMILIE DU CHATELET

« Une boîte, une porcelaine, un meuble nouveau sont une vraie jouissance
pour moi »

Émilie Du Châtelet, *Discours sur le bonheur*, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 26

1. La parure, la coiffure, la toilette

Témoignages littéraires

La parure

Dans un roman de Robert Challe auquel Paris et sa banlieue servent de cadre, *Les Illustres Françaises* (1713), une des héroïnes se pare à la manière d'une femme de la riche noblesse.

Elle était magnifiquement vêtue, toute en broderie d'or, collier, croix de diamants, boucles, bagues, pendants d'oreilles, agrafes, rien n'y manquait, et tout fin. Les dentelles les plus fines et les plus belles.

Robert Challe, *Les Illustres Françaises*, éd. Frédéric Deloffre et Jacques Cormier, Genève, Droz, 1991, p. 113-114.

Dans son dialogue philosophique, *Le Neveu de Rameau* (écrit après 1761) Diderot montre comment la fille d'un boutiquier peut se laisser séduire par la promesse d'une parure et d'un train de vie qui lui paraissaient réservés aux femmes de la noblesse.

Est-ce que tu ne saurais pas faire entendre à la fille d'un de nos bourgeois* qu'elle est mal mise ; que de belles boucles d'oreilles, un peu de rouge, des dentelles, une robe à la polonaise**, lui siérait à ravir ? que ces petits pieds-là ne sont pas faits pour marcher dans la rue ? qu'il y a un beau monsieur, jeune et riche, qui a un habit galonné d'or, un superbe équipage, six grands laquais, qui l'a vue en passant, qui la trouve charmante ; et que depuis ce jour-là il en a

* Commerçant parisien

** À la dernière mode : robe d'apparat bordée de fourrure

perdu le boire et le manger ; qu'il n'en dort plus et qu'il en mourra ? [...] J'aurai donc des dentelles ? — sans doute et de toutes les sortes... en belles boucles de diamants.—J'aurai donc de belles boucles de diamants ?— Oui.— Comme celles de cette marquise qui vient quelquefois prendre des gants dans notre boutique ? — Précisément. Dans un bel équipage, avec des chevaux gris pommelés : deux grands laquais, un petit nègre, et le coureur^{***} en avant, du rouge, des mouches^{****}, la queue^{*****} portée. — Au bal ? —Au bal...à l'Opéra, à la Comédie...Déjà le cœur lui tressaillit de joie.

Diderot, *Le Neveu de Rameau*,

Éd. Jean Fabre, Genève, Droz, 1963, p. 22-23.

Émilie Du Châtelet elle-même montre un goût pour la parure qui n'a d'égal que celui pour les sciences. Celle que Voltaire surnommait « Madame Pompon Newton » demeure un objet de critique pour ses contemporaines du fait de l'excès de ses ornements. Le regard à la fois admiratif et envieux de Mme de Graffigny (dans une lettre du 6 décembre 1738) cède place à des commentaires plus acerbes chez Mme Du Deffand qui voit dans ses pompons et ses pierreries un attachement ridicule symbolisant un manque de naturel et de simplicité ainsi qu'un besoin de paraître.

Elle m'a montré son bijoutier. [...] Elle a bien quinze ou vingt tabatières d'or, de pierres précieuses, de laques admirables, d'or émaillé qui est une nouvelle mode qui doit être d'un prix excessif, autant de navettes de même espèce plus magnifiques l'une que l'autre, des montres de jaspe avec des diamants, des étuis, des choses immenses. [...] Des diamants pas fort beaux, mais beaucoup de bagues de pierres rares, des berloques sans fin et de toutes espèces .

Correspondance de Madame de Graffigny,

éd. English Showalter et coll., Oxford, 1985, t.I p. 199,

[...] Frisure, pompons, pierreries, tout est à profusion ; mais comme elle veut être belle en dépit de la nature et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est obligée, pour se donner le superflu, de se passer du nécessaire, comme chemises et autres bagatelles .

« Portrait de Madame La Marquise Du Châtelet » dans Madame Du Deffand, *Lettres* (1742-1780), Paris, Mercure de France, 2002.

*** Domestique qui précède le carrosse.

**** Eléments de maquillage

***** Traîne de la robe

La coiffure



Habit démonté, soie rose brochée argent, XVIIIe siècle

Pour les femmes de la noblesse, au XVIIIe siècle, les ornements, surtout coûteux (dentelles, bijoux, fards) ont une fonction symbolique de leur rang, à côté de ce qu'ils ajoutent à leur beauté. Un personnage les aide à les choisir et à les acquérir : la « marchande à la toilette », commerçante qui démarche à domicile (et sert aussi parfois d'intermédiaire pour des intrigues amoureuses). Une comédie de Lesage jouée en 1709, *Turcaret*, met en scène le dialogue d'une baronne et d'une « marchande à la toilette ».

Mme Jacob. — Je vous demande pardon, Madame, de la liberté que je prends. Je revends à la toilette, et je me nomme Madame Jacob. J'ai l'honneur de vendre

quelquefois des dentelles et toutes sortes de pommades à Madame Dorimène Je viens de l'avertir que j'aurai tantôt un bon hasard*, mais elle n'est point en argent, et elle m'a dit que vous pourriez vous en accommoder.

La Baronne. — Qu'est-ce que c'est ?

Mme Jacob.— Une garniture** de quinze cents livres, que veut revendre une fermière des Regrats*** : elle ne l'a mise que deux fois, la dame en est dégoûtée ; elle la trouve trop commune, elle veut s'en défaire.

La Baronne. — Je ne serais pas fâchée de voir cette coiffure****.

Lesage, *Turcaret*, acte IV, scène 10,
éd. Nathalie Rizzoni, Paris, LGF, 1999.

* Occasion à saisir

** Ornement pour la coiffure

*** Femme d'un financier

**** Ce qu'une femme met dans ses cheveux

Toilette

Dans la vie noble, l'apparence est essentielle, surtout pour les femmes : d'où l'importance de la toilette. Dans son roman *La Vie de Marianne*, Marivaux, donne la parole à une orpheline animée du sentiment de sa noblesse (elle deviendra comtesse) qui se souvient de sa première belle robe.

Je me mis donc vite à me coiffer et à m'habiller pour jouir de ma parure : il me prenait des palpitations en songeant comment j'allais être jolie : la main m'en tremblait à chaque épingle que j'attachais ; je me hâtais d'achever sans rien précipiter pourtant : je ne voulais rien laisser d'imparfait. Mais j'eus bientôt fini, car la perfection que je connaissais était bien bornée ; je commençais avec des dispositions admirables, et c'était tout.

Vraiment quand j'ai connu le monde, j'y faisais bien d'autres façons. Les hommes parlent de science et de philosophie ; voilà quelque chose de beau, en comparaison de la science de bien placer un ruban, ou de décider de quelle couleur on le mettra !

Si on savait ce qui se passe dans la tête d'une coquette en pareil cas, combien son âme est déliée et pénétrante ; si on voyait la finesse des jugements qu'elle fait sur les goûts qu'elle essaye, et puis qu'elle rebute, et son idée va toujours plus loin que son exécution ; si on savait tout ce que je dis là, cela ferait peur, cela humilierait les plus forts esprits, et Aristote^{*} ne paraîtrait plus qu'un petit garçon. C'est moi qui le dis, qui le sais à merveille ; et qu'en fait de parure, quand on a trouvé ce qui est bien, ce n'est pas grand chose, et qu'il faut trouver le mieux pour aller de là au mieux du mieux ; et que pour attraper ce dernier mieux, il faut lire dans l'âme des hommes, et savoir préférer ce qui la gagne^{**} le plus à ce qui ne fait que la gagner beaucoup : et cela est immense !

Marivaux, *La Vie de Marianne*, 1^{ère} partie, (1731),
éd. Frédéric Deloffre, Classiques Garnier, Paris, 1990, p. 50.

* Célèbre philosophe grec du IV^e siècle av. J.-C. considéré comme un prodige de profondeur.

** Séduit.

La Marchande de modes, 1746, François Boucher (1703-1770), huile sur toile, 64 cm x 53 cm, National museum, Stockholm.



En 1745, la future reine de Suède, Louise Ulrique, commanda à Boucher quatre tableaux des « heures du jour ». Il n'exécutera finalement que ce tableau, qui est la représentation du matin.

Le marché de la mode est en pleine transformation au XVIII^e siècle. La ville de Paris s'affirme comme la « capitale de la mode », éclipsant par la même occasion la Cour qui, depuis les Valois, avait toujours détenu ce titre. Les monarques étaient les seuls à dicter les modes mais il faut compter désormais avec les marchandes de mode. Néanmoins, tout ce commerce reste très peu abordable et ce ne sont finalement que les personnes les plus fortunées qui peuvent faire appel à leurs services. Les marchandes de mode, ne possédant souvent pas de boutiques, se déplaçaient au domicile de leurs clientes. La mode reste donc le fait des élites sociales. Dans les campagnes, les colporteurs donnaient l'écho des modes de la

capitale, en apportant rubans, pompons et colifichets. Tous les vêtements en général étaient des articles de prix. Chez les paysans, on les usait donc jusqu'à la corde, se les transmettant sur plusieurs générations ; dans la noblesse, on revendait les robes aux marchands regrattiers qui les proposaient alors, de seconde main et moins chères, aux bourgeoises. Les tailleurs et couturières pouvaient aussi démonter un habit pour en faire un autre avec les mêmes tissus et ornements. La Reine, quant à elle, donnait ses robes aux femmes de son entourage qui les faisaient remonter ou les revendaient. C'est pourquoi aucune des robes des reines de France ne nous est parvenue.

La dame à la jarretière, 1742, François Boucher (1703-1770), huile sur toile, 52,5 cm x 66,5 cm, Madrid, Fondation Thyssen-Bornemisza.

Cette « scène d'intérieur » représente une dame à sa toilette et sa servante, qui toutes deux occupent l'espace de ce tableau. Cette scène est délimitée par de nombreux objets, tels le paravent, le miroir, la porte vitrée, la cheminée ou bien encore le soufflet ou le plumeau. Cette oeuvre de Boucher est typique du XVIII^e siècle, les peintres s'intéressent souvent à la vie privée des bourgeois et des aristocrates et en montrent le confort nouveau avec les fauteuils capitonnés, les petites cheminées présentes dans beaucoup de pièces



de la maison, une clarté nouvelle due à la fabrication de vitres de plus grande dimension, l'apparition

de nombreux bibelots et objets d'un quotidien luxueux (porcelaines). Cette représentation peut néanmoins aussi recevoir une lecture érotique. En effet la limite apposée par les nombreux objets semble être partout transgressée : ainsi, derrière le paravent, un portrait semble épier cette scène intime. Derrière la porte vitrée, un rideau dissimule peut-être un personnage ou bien encore le fait que le jeu des ombres laisse deviner à gauche une fenêtre, c'est-à-dire une vue. La présence du chat sous la jupe de la dame aux jambes largement écartées ou les braises encore chaudes dans la cheminée font partie des nombreuses allusions grivoises que compte ce tableau.

Documents d'archives originaux (fonds Malon de Bercy, AD 94)

Au chapeau galant. 1^{er} mars 1778. Feuille imprimée et manuscrite (facture sur le recto).

H. : 11,2 cm ; L. : 17 cm. Cote : 46 J 172.

A la reine de France. 4 octobre 1779. Feuille imprimée et manuscrite (facture sur le recto). H. : 21,8 cm ; L. : 16,5 cm. Cote : 46 J 172.

A la corbeille galante. 27 mars 1778. Feuille imprimée et manuscrite (facture sur le recto). H. : 24,9 cm ; L. : 18,8 cm. Cote : 46 J 172.

A l'image Saint-Jacques. 9 juin 1780. Feuille imprimée et manuscrite (facture sur le recto verso). H. : 22,5 cm ; L. : 17,4 cm. Cote : 46 J 172.

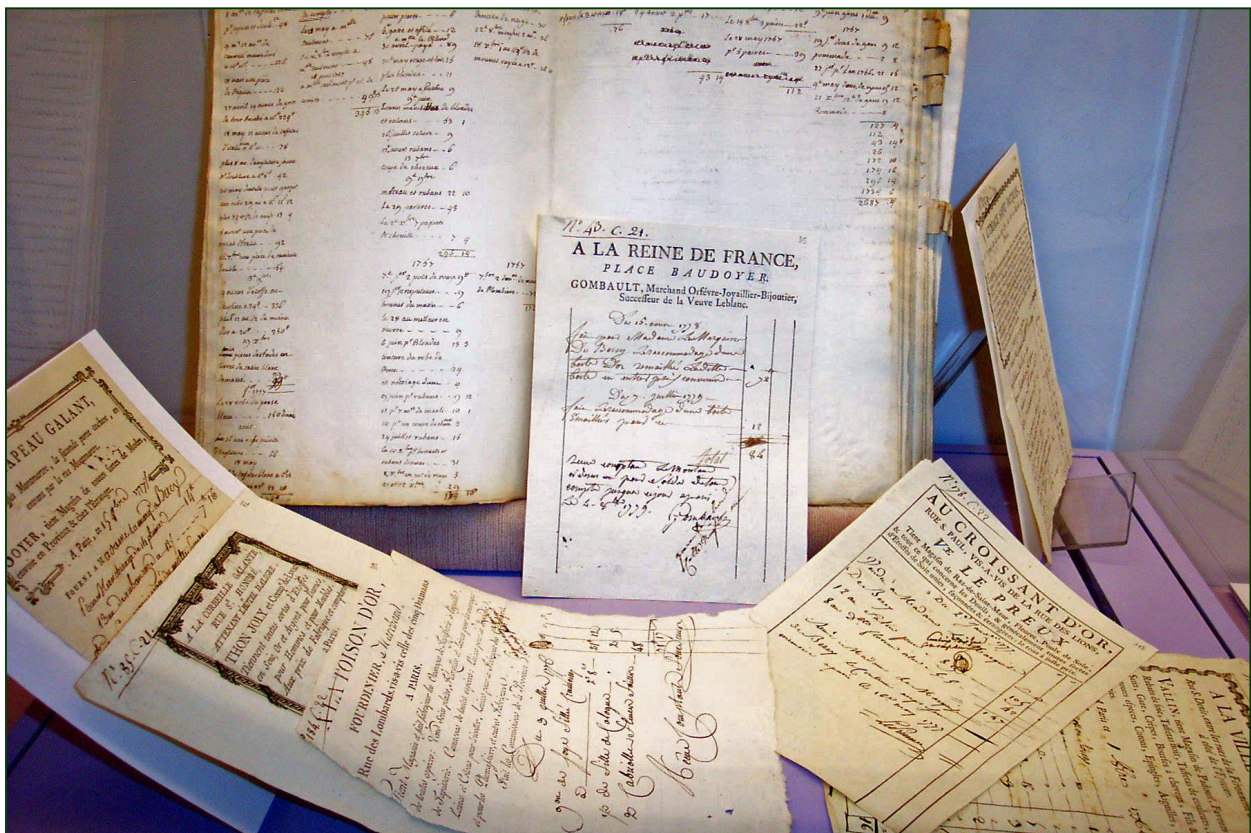
A la ville de Lille. 16 mai 1777. Feuille imprimée et manuscrite (facture sur le recto).

H. : 22,7 cm ; L. : 19,3 cm. Cote : 46 J 172.

Au croissant d'or. 4 octobre 1779. Feuille imprimée et manuscrite (facture sur le recto). H. : 22,3 cm ; L. : 16,9 cm. Cote : 46 J 172.

A la toison d'or. 3 juillet 1776. Feuille imprimée et manuscrite (facture sur le recto). H. : 22,5 cm ; L. : 18 cm. Cote : 46 J 172.

Cahier de compte. 1746-1768. Cahier manuscrit relié en parchemin accompagné de 8 feuilles manuscrites dont le folio 81 du cahier suivi de trois pages vierges. H. : 34,3 cm ; L. : 22 cm. Cote : 46 J 179.



Il ne faut pas minimiser l'importance des pratiques vestimentaires de la noblesse. Elles apprennent beaucoup sur le fonctionnement des codes sociaux. Le vêtement est le fidèle reflet des hiérarchies sociales. La noblesse est un acheteur de premier ordre, elle a un rôle moteur dans l'économie et plus spécialement dans les échanges urbains. Elle anime la construction, le développement des commerces, par de nombreuses dépenses de prestige dictées par la nécessité de tenir et de marquer son rang. Le vêtir nobiliaire entraîne avec lui toute une économie de luxe, avec en amont la fabrication et en aval la commercialisation : la noblesse est la première cliente de la mode. Et ce ne sont pas les factures de Madame de Bercy (document 1 à 8) qui vont contredire cette affirmation. Madame de Bercy est noble mais est également une femme, ce qui est important, quoique la mode masculine atteigne au XVIII^e siècle un raffinement jamais égalé. La femme pour tenir son rang doit porter un soin attentif aux artifices de la mode. Une femme dépense pour cela deux fois plus que son mari. On se laisse de plus en plus séduire par le superflu. Emilie du Châtelet n'était pas indifférente à ce « superflu » si veut en croire le surnom que lui avait donné Voltaire « Pompon Newton ». A cette époque, « Pompon » est le terme générique que les femmes emploient pour parler des ornements de peu de valeur qu'elles ajoutent à leur coiffure.

Nombre de métiers répondent à cette demande. Parmi lesquels les merciers et les marchands de modes. Au Moyen-Âge, on disait des merciers : « Merciers, marchands de tout, faiseurs de rien ». Si au début chaque artisan vendait ses produits, il fallut rapidement quelqu'un pour rassembler les marchandises les plus diverses afin de les mettre à la disposition des acheteurs. C'est le rôle des merciers qui réuniraient aujourd'hui nos décorateurs, antiquaires, orfèvres et couturiers. Ils ne fabriquent rien directement mais montent les objets (par exemple, les pendules dans leurs cartels de bronze ou autre). C'est une profession du luxe (la maison Hermès serait un équivalent acceptable). Gersaint, passé à la postérité par l'enseigne que lui peint Watteau, était à l'époque de la marquise Du Châtelet, un des premiers merciers de Paris.

A la fin du XVIII^e siècle, les marchandes de modes (ou modistes) apparaissent dans le giron des merciers. Elles sont au cœur de l'accélération de la consommation vestimentaire. A Paris, on dépense deux fois plus pour sa garde-robe en 1780 qu'en 1700. Les modistes elles non plus ne prennent pas en charge la fabrication directe des objets toujours produits par les autres corps de métiers - rubaniers, passementiers, galonniers, lingères, couturières et tailleurs - mais elles s'occupent de leur enjolivement. Les grandes figures de ce milieu avant la Révolution sont Rose Bertin, modiste de Marie-Antoinette, et Mme Eloffe. Les marchandes de modes sont au centre du système de redistribution des objets, des goûts et des manières. Elles mobilisent l'activité de milliers d'artisans et de fournisseurs en recherchant toujours plus « d'ingrédients » comme on peut l'observer au travers des documents présentés : de la soie, des plumes, des bijoux, gazes, rubans, dentelle, taffetas...

Mémoire des marchandises fournis à Madame la Marquise de Bercy par la veuve Gaillard. Année 1779. Feuille manuscrite (mémoire sur le recto). H. : 33,5 cm ; L. : 22,4 cm. Cote : 46 J 173.

Mémoire des marchandises fournis à Madame la Marquise de Bercy par la veuve Gaillard. 13 avril 1780. Feuille manuscrite (mémoire sur le recto). H. : 33,5 cm ; L. : 22,4 cm. Cote : 46 J 173.

Mémoire de ce que doit Madame la Marquise de Bercy à Moriset marchand gantier parfumeur. 19 février 1748. Feuille manuscrite (mémoire sur le recto). H.: 36,5 cm ; L. : 24, cm. Cote : 46 J 170.

De retour d'Orient, les croisés ont dans leurs bagages des huiles, des potions et des peaux parfumées qui introduisent en Occident un véritable engouement pour les parfums provoquant du même coup des tensions commerciales : en 1190, le privilège du commerce des parfums est attribué aux gantiers, enviés par les merciers, ce qui provoque de nombreuses querelles.

En 1594, un édit interdit aux uns comme aux autres de s'intituler parfumeurs, mais les autorise néanmoins à parfumer leurs marchandises. Vingt ans plus tard, les gantiers reconquièrent le droit de s'appeler « parfumeurs », à condition de ne vendre que des produits de leur fabrication. Ceci explique pourquoi dans les documents 1 à 3 on peut voir les termes gantier parfumeur associés de cette manière.

Sous Louis XIV, Versailles rayonne et impose sa mode et ses usages. L'usage du bain étant réduit, femmes et hommes usent et abusent de parfums et de cosmétiques. Le XVIII^e est tout autre. Certes la Cour de Louis XV est baptisée la « Cour parfumée » et l'usage d'un parfum différent chaque jour est prescrit ; tout y est parfumé : gants, vêtements, bains et aussi l'atmosphère avec l'apparition des pots-pourris. Mais avant tout on redécouvre l'hygiène et les goûts olfactifs évoluent vers des parfums plus légers qui font la fortune des premières grandes maisons parisiennes, les Fargeon, les Houbigant ou les Lubins.

On peut voir au travers des trois documents présentés la diversité des éléments utilisés par Madame de Bercy mais également l'importance des dépenses occasionnées.

L'engouement pour le parfum fait se développer l'art du flacon. Les contenants précieux, envahissant les boudoirs et les tables de toilettes, se multiplient : nécessaires de beauté, boîte à mouche, deviennent de véritables œuvres d'art. Le flacon émaillé peint se développe également comme c'est le cas à Vincennes, puis à Sèvres.

Il faut également noter qu'à cette époque, contenu et contenant sont vendus séparément : le parfumeur fournit ses créations dans des fioles toutes simples, et c'est la dame qui ensuite les transvase dans des flacons ouvragés.

2. La table



Le déjeuner, 1739, François Boucher (1703-1770), huile sur toile, 66 cm x 82 cm, Paris, musée du Louvre.

Dans cette œuvre, Boucher a peint une scène intimiste, assez rare chez cet artiste. Selon certains, la famille représentée serait celle de Boucher : il s'agirait de sa femme et de ses enfants.

Ce tableau nous informe sur l'art de vivre à l'époque de Louis XV, par exemple la vague des meubles de commodité (la « table volante ») ou bien encore la place prise par des boissons nouvelles tel le chocolat (la chocolatière est mise en avant au centre du tableau).

L'intérêt pour le chocolat est réel chez les artistes des XVII^e et XVIII^e siècles. Pourtant ce dernier reste un produit d'importation cher, en raison de sa composition (voir document 94) : il se boit avec du sucre de canne qui provient des îles (par exemple de Saint-Domingue), est fabriqué à partir du cacao récolté aux

Antilles ou au Mexique. Sucre et cacao sont produits dans les grandes plantations esclavagistes, recourant à la main d'œuvre forcée noire. Le chocolat se consomme uniquement liquide et n'existe pas encore sous forme de tablette (les premières seront fabriqués au XIX^e siècle par Meunier dans son usine du moulin de Noisiel, en Seine-et-Marne). Il ne s'achète que chez les apothicaires (voir document 93). Il passe de statut de remède au XVII^e siècle à celui de consommation de plaisir au XVIII^e siècle.

Cet essor de la consommation de boissons nouvelles a provoqué la mise en place et l'usage d'un matériel spécifique jusque là inconnu, les chocolatières en argent et les tasses avec soucoupes, en porcelaine, matériau privilégié de ce produit de luxe. La seule porcelaine connue en Europe jusqu'au XVIII^e siècle était celle de la Chine, seul lieu de production. Louis XIV, par exemple, ne mangea jamais dans des assiettes de porcelaine (sauf de Chine), mais dans de la faïence (ou du métal). Soucieux d'éviter ces importations très onéreuses, les souverains européens stimulèrent la mise au point de procédés de fabrication et la création de manufactures dans leurs pays telles les manufacture de Meissen en Saxe, de Vincennes (voir plus loin dans l'exposition), puis de Sèvres, de Limoges en France par exemple. Les cafés, établissements de luxe, créés à la fin du XVII^e siècle pour la consommation de la boisson du même nom, se mirent aussi au XVIII^e à proposer du chocolat à une clientèle distinguée. On peut voir à Paris deux « cafés » de cette époque ayant gardé leur décor d'origine : le café de Chartres (actuel restaurant Le Grand Vefour, galerie du Palais Royal) et le Procope (13 rue de l'ancienne comédie), qui fut un lieu de réunion des Encyclopédistes. Le Café de la Régence, évoqué par Diderot à la première ligne du *Neveu de Rameau* et par Lesage dans *Gil Blas*, se trouvait place du Palais Royal. Certains de ces établissements n'accueillaient pas les femmes, tel le café Gradot, tout près du Pont Neuf, lieu de réunion des scientifiques. Emilie Du Châtelet fut obligée d'y aller déguisée en homme.

La table

Preuves écrites : correspondance et littérature

Au chapitre 25 de *Candide* (1758), le héros et son ami Martin rendent visite près de Venise à un riche seigneur. Le chocolat, liquide et longuement fouetté, est une gourmandise exotique qu'on offre à ses invités, à Paris comme à Venise.

Candide et Martin allèrent en gondole sur la Brenta, et arrivèrent au palais du noble Pococuranté. Les jardins étaient bien entendus*, et ornés de belles statues de marbre ; le palais, d'une belle architecture. Le maître du logis, homme de soixante ans, fort riche, reçut très poliment les deux curieux [...]

D'abord deux filles jolies et proprement* mises servirent du chocolat, qu'elles firent très bien mousser. Candide ne put s'empêcher de les louer sur leur beauté, sur leur bonne grâce et sur leur adresse.

Voltaire, *Contes en vers et en prose*

Éd. Sylvain Menant, Classiques Garnier, Paris, 1992, t. 1, p. 295.

Beauté et luxe du couvert, bonheur d'une conversation brillante : plus que l'abondance et la gastronomie, c'est ce que représentent les plaisirs de la table pour Mme Du Châtelet et son milieu. Séjournant en 1738 dans le château de la marquise Du Châtelet à Cirey en Champagne, une future romancière à succès (à partir de 1747) mais encore dans la gêne, Mme de Graffigny, décrit, dans une lettre à un ami intime, le dîner avec Mme Du Châtelet et Voltaire (ainsi que le marquis Du Châtelet et quelques autres convives).

On vint m'avertir et l'on me conduisit dans un appartement que je reconnus bientôt pour celui de Voltaire. Il vint me recevoir. Personne [n']était arrivé mais je n'eus que le temps de jeter un coup d'œil. On se mit à table. Je n'aurais pas encore eu assez de plaisir si je n'avais comparé ce souper-là à celui de la veille. J'assaisonnais de tout ce que je trouvais en moi et hors de moi. De quoi ne parlait-on pas ! Poésie, science, le tout sur le ton de badinage et de gentillesse. Je voudrais te les rendre mais cela n'est pas en moi. Le souper n'est pas abondant

* dessinés

* élégamment

mais recherché, propre^{*}, beaucoup de vaisselle d'argent. J'avais en vis-à-vis cinq sphères et toutes les machines de physique, car c'est dans la petite galerie^{**} où l'on fait le repas unique. Voltaire à côté de moi aussi poli, aussi attentif qu'aimable et savant, le seigneur chatelain^{***} de l'autre côté, voilà ma place de tous les soirs, moyennant quoi l'oreille gauche est charmée, l'autre très légèrement ennuyée, car il parle peu, et se retire dès que l'on est hors de table. On dessert, arrivent les parfums^{****}, on fait la conversation. On parla livre, comme tu crois.

Correspondance de Mme de Graffigny,

éd. English Showalter et coll., Oxford, 1985, t. I, p. 195.

Documents d'archives originaux (fonds Malon de Bercy, AD 94)

Consommations de luxe et ordinaires

Doc 87. Lieutaud, d'Aix en Provence (au verso d'une carte de dix de carreau) SD, AD 94 46 j 170.

Doc 88. Tarif. Provisions de Carême venant d'Aix en Provence, SD, AD 94 46 j 170.

Doc 89. Relevé des légumes achetés à commencer du 14 juin (dans dossier Gautier contre Malon), SD (1771), AD 94 46 j 171.

Doc 90. État des légumes plantés au potager de Bercy au mois de juillet 1771, AD 94 46 j 171.

Doc 91. Liste des comestibles par jour, Mme la marquise de Bercy, 12 juillet 1773, AD 94 46 j 172.

Doc 92. État des confitures pour l'année 1773, AD 94 46 j 174.

Doc 93. Vendu et livré par les sieurs Pia et compagnie, apothicaires, 9 mars 1774 (vanille, canelle, cacao), AD 94 46 j 174.

Doc 94. Pour faire le chocolat, liste des fournitures, 1771, AD 94 46 j 174.

Doc 95. État des arbres pour le potager de Monsieur du Bercy, 1776, AD 94 46 j 177.

Au XVIII^e siècle apparaît une « nouvelle cuisine ». Variant selon les saisons, les ragoûts (“lapereaux engiblotes”, “pigeons en compote”, “moutons glacés aux épinards” (doc. 91) à la mode mélangent les viandes et multiplient les épices. Cette cuisine est néanmoins soumise à controverses. Voltaire la décrit dans une lettre adressée au comte d'Artois (1765), lui préférant l'ancienne cuisine faite de mets simples. L'alimentation reste néanmoins fidèle aux règles religieuses. Durant le Carême la viande est exclue mais il est très possible, malgré cet

* Élégant

** Installée en laboratoire de recherches

*** Le marquis Du Châtelet

**** Rince-doigts

interdit, de se régaler comme le montre le catalogue publicitaire (doc. 88) présenté par le marchand de comestibles Lieutaud, d'Aix en Provence, qui a une boutique à Paris (doc. 87). Les tables de la noblesse sont garnies de nombreux produits de luxe, au premier rang desquels les confitures (doc. 92) et le chocolat qui supposent la consommation de sucre, alors exclusivement de canne, donc d'importation des Antilles où ils sont produits dans les plantations esclavagistes. Outre le cacao, la recette du chocolat comprend aussi vanille et cannelle (doc. 94), encore deux produits exotiques. Au XVIII^e siècle, le chocolat n'est plus considéré comme un remède, comme du temps de Madame de Sévigné qui, tour à tour, en recommandait ou décommandait l'usage à sa fille enceinte. Mais il s'achète toujours chez les apothicaires (doc. 93). Légumes et fruits sont au contraire, étant donné la lenteur de la circulation, consommés selon la production locale. Il y a donc toujours dans les domaines aristocratiques un verger et un potager (doc. 90 et 95) qui fournissent la table des propriétaires. L'achat de légumes sur le marché est minoritaire dans la consommation (doc. 89).

La Table

Consommer taxé

Doc 96 : État de la consommation des vins tant à Bercy qu'à Paris, en l'année 1763, AD 94 46 j 170.

Doc 97 : Quittance d'entrée et passe debout sur le vin. Apanage d'Orléans, 9 octobre 1767, AD 94 46 j 170.

Doc 98 : Quittance de gros à l'arrivée, 6 octobre 1767, AD 94 46 j 170.

Doc 99 : Quittance des droits de rivière sur le vin, 14 novembre 1768, AD 94 46 j 170.

Doc 100 : Certificat minot. Grenier à sel, 12 avril 1760, AD 94 46 j 170.

Doc 101 : Quittance du droit des mouleurs, 18 octobre 1762, AD 94 46 j 170.

Les produits de première nécessité et de consommation courante sont taxés dans toute l'Europe par les pouvoirs politiques qui y trouvent une occasion de recettes sur l'ensemble des catégories sociales. On voit ici les taxes portées par deux produits essentiels : le bois de chauffage (doc.101) taxé à son débarquement au port de Charenton car il arrive par voie d'eau, et le sel taxé à la fameuse gabelle dont le tarif en région parisienne est le plus lourd du royaume (doc.100). Mais le produit le plus taxé de tous, est le vin qui paie de nombreux droits de douane lorsqu'il circule (passe-debout, gros à l'arrivée, droit de rivières, doc. 97-99). La masse de la population boit donc du vin ordinaire, produit localement. Les Parisiens sortent ainsi de leur ville le dimanche pour aller boire le vin des ginguettes hors de Paris, comme celui de Nogent, peu cher car à l'extérieur, il ne supporte pas les exorbitants droits d'entrée dans la capitale. Seules les familles très aisées boivent les vins de régions éloignées dont la qualité rend admissible le prix élevé, facilement décuplé tel Chablis, Cahors, Champagne... (doc 96).

Porcelaines de Vincennes (vers 1740) : deux tasses à chocolat et leur soucoupe, une assiette (provenance : mairie de Vincennes, 94)



La Manufacture de Vincennes

Certains d'entre nous connaissent ou ont déjà entendu parler de la Manufacture de Sèvres. Ce que l'on sait moins c'est qu'avant de s'épanouir à Sèvres, cette manufacture vit le jour à Vincennes, au sein même du château en 1740. Il s'agissait de faire de la porcelaine dite « tendre » du fait de l'absence de kaolin dans sa composition. Cette porcelaine était très convoitée en Europe à cette période, car hormis la Saxe, aucun Etat ne possédait de gisement sur son territoire. C'est pour cela que le Contrôleur des Finances Orry et l'intendant des finances Machault d'Arnouville décident de tout faire pour soutenir l'effort des porcelainiers arrivés à Vincennes. Il s'agit tout d'abord des frères Dubois venus de la Manufacture de Chantilly accompagnés de Claude Humbert Gérin, qui en 1748 inventera le premier four à tunnel, toujours d'actualité. Petit à petit la manufacture fait venir des artistes dont le premier sera François Boucher en 1749 mais aussi l'orfèvre du roi Jacques Duplessis ou le peintre Taunay. Falconet sera chargé de la sculpture de 1757 à 1766. Encouragé par La Pompadour, admiratrice de l'art sous toutes ses formes, Louis XV devient actionnaire de la manufacture et l'autorise à marquer sa porcelaine de deux L entrelacés ; à partir de 1753 une lettre, appelée lettre date, est apposée entre les deux L permettant de situer la fabrication dans le temps (ex : lettre A= 1753).



En ce qui concerne la technique et la décoration des pièces, on peut dire que la manufacture suit tout d'abord la mode de la porcelaine de Saxe, c'est-à-dire que l'on voit sur les objets des scènes en miniature. Il y a également les décors floraux constitués par des jetés de fleurs à contours soulignés : des fleurs ou des bouquets peints. Mais Vincennes va créer son propre style de décor, en utilisant le travail de Boucher dont le peintre Vielliard recopie les enfants potelés. Vincennes se singularise également par son utilisation de fonds colorés. En 1753, il y a la « naissance » du bleu céleste, bleu turquoise posé à une température supérieure à celle des décors peints d'ordinaire, obtenue grâce au cuivre (voir illustration, service offert au roi de Suède). Vincennes est la première manufacture à poser la couleur sans qu'elle se craquelle et cela grâce au chimiste Jean Hellot. La manufacture créera un service de 120 pièces pour le roi d'un montant de 80.000 livres (une livre équivalent à environ 8 euros actuel soit 640.000 euros). Il ne faut pas non plus oublier l'importance des décors en or qui firent la gloire de Vincennes.

Cependant Vincennes est bien loin de Versailles et le Château mal adapté à l'usage qu'on en fait, Mme de Pompadour cède à la société un terrain qu'elle possède à Sèvres non loin de sa propriété de Bellevue où se construira la nouvelle manufacture et Vincennes fermera ses portes en 1756.

Dentelles, tissus et rubans, XVIIIe siècle (collection particulière)

3. Activités intellectuelles

Preuves écrites : correspondance et littérature

La lecture

La lecture à voix haute constitue une des activités préférées des réunions dans les châteaux. Le 11 décembre 1738, un témoin raconte à un ami intime comment Mme Du Châtelet elle-même (« la dame de céans ») intéresse ses invités, dans son château de Cirey, en improvisant la traduction d'un curieux livre écrit en latin par Wolff, un philosophe allemand (et non anglais comme le dit la lettre). Le roi Og est un géant de la Bible.

Ce matin, la dame de céans^{*} a lu un calcul géométrique d'un rêveur anglais, qui prétend démontrer que les habitants de Jupiter sont de la même taille qu'était le roi Og dont l'Écriture parle [...] Je ne sais si cela t'amusera, mais nous nous en sommes fort divertis en admirant la folie d'un homme qui emploie tant de temps et de travail pour apprendre une chose si inutile. Mais j'ai admiré bien autre chose, quand j'ai vu que le livre était écrit en latin, et qu'elle lisait en français. Elle hésitait un moment à chaque période. Je croyais que c'était pour comprendre les calculs qui sont tout au long ; c'est qu'elle traduisait : termes de métaphysique, nombres, extravagance, rien ne l'arrêtait. Cela est réellement étonnant.

Correspondance de Mme de Graffigny,

éd. English Showalter et coll., Oxford, The Voltaire Foundation, 1985,

t. I, p 211

Les commentaires sur les livres que chacun lit constituent un élément important de la conversation pour l'élite sociale du XVIII^e siècle. Dans *Les Égaréments du cœur et de l'esprit*, (1735), le romancier Crébillon fils met en scène de tels échanges entre le héros Meilcour et une inconnue dont il est passionnément amoureux (« amant » au sens du XVIII^e siècle, c'est-à-dire soupirant), Hortense de Théville.

*

Le livre qu'elle avait quitté était encore auprès d'elle. Nous avons, lui dis-je, interrompu votre lecture, et nous devons d'autant plus nous le reprocher qu'il me semble qu'il vous intéressait. C'était, répondit-elle, l'histoire d'un amant malheureux. Il n'est pas aimé, sans doute, repris-je. Il l'est, répondit-elle. Comment peut-il donc être à plaindre, lui dis-je ? Pensez-vous donc, me demanda-t-elle, qu'il suffise d'être aimé pour être heureux, et qu'une passion mutuelle ne soit pas le comble du malheur, lorsque tout s'oppose à sa félicité ? Je crois, répondis-je, qu'on souffre de tourments affreux, mais que la certitude d'être aimé aide à les soutenir ».

Claude Prosper Jolyot de Crébillon,
Les Égaréments du cœur et de l'esprit, ou Mémoires de M. de Meilcour,
éd. Jean Dagen, Paris, Garnier-Flammarion, 1985, p. 107.

La passion du théâtre

Au château de Cirey, que transforment Émilie Du Châtelet et Voltaire pour y vivre ensemble, est aménagée, outre un théâtre de marionnettes, une petite salle de théâtre, encore visible dans les greniers du château. Une amie de passage, Mme de Graffigny, la décrit, le 16 décembre 1738 au soir, à un correspondant de Nancy, son ami intime Devaux, surnommé Panpan.

Le théâtre est fort joli, mais la salle est petite. Un théâtre et une salle de marionnettes, oh, c'est drôle ! Mais qu'y a-t-il d'étonnant ? Voltaire est aussi aimable enfant que sage philosophe. Le fond de la salle n'est qu'une loge peinte garnie comme un sofa, et le bord sur lequel on s'appuie est garni aussi. Les décorations sont en colonnades, avec des pots d'orangers entre les colonnes. Tu veux tout savoir, tu sais tout. Non j'oubliais encore quelque chose. Il faut que tu saches que je meurs d'envie d'y retourner.

Correspondance de Mme de Graffigny
éd. English Showalter et coll. , Oxford 1985, t. I p. 228.

Desmarets, un officier ami de Mme de Graffigny, bon acteur et bon musicien, invité à Cirey en même temps qu'elle, fait le récit de la journée et de la nuit du 9 février 1739. *Torcis et Zélie* est une tragédie lyrique (sorte d'opéra) de La Serre, Francoeur et Rebel (1728). *L'Enfant prodigue* et *Le Comte de Boursoufle* sont deux pièces de Voltaire. La « grosse » est une voisine, invitée au château, Mme de Chambonin.

Donc, le lundi-gras, nous nous levâmes d'assez bonne heure, c'est-à-dire à midi. Mme Du Châtelet m'envoya proposer de chanter avec elle. Cela dure jusqu'à deux heures. Nous chantâmes *Torcis et Zélie* : voilà six actes avec le prologue.

Elle me proposa ensuite de monter à cheval avec elle. Nous fûmes voir une forge qui est à une demi-lieue. Elle m'en fit les honneurs, car elle y fit faire pour moi toutes les opérations de cette machine infernale que j'ignorais. Nous revînmes à quatre. Nous fîmes une répétition de *L'Enfant prodigue* jusqu'à six. Nous recommençâmes à chanter jusqu'à sept, deux actes d'opéra. Total six et cinq et deux font treize actes. On s'habilla ensuite pour aller jouer. Nous commençâmes à neuf heures du soir *L'Enfant prodigue*, suivie du *Comte de Boursoufle* en trois actes : treize et cinq font dix-huit, et trois font vingt et un. J'oublie de vous dire que nous dinâmes, elle, la Grosse et moi, à cinq heures à la bougie. Nous commençâmes donc à représenter sur le théâtre les deux pièces. Nous en sortîmes à une heure après minuit. Nous nous mîmes à table (pour souper) . À deux heures et demie nous en sortîmes : tout le monde tombait de fatigue et de lassitude. Mme Du Châtelet me proposa d'aller l'accompagner [pour chanter] deux opéras. : j'y fus. Bref, nous restâmes à chanter deux opéras et demi, d'un bout à l'autre, jusqu'à sept heures du matin, n'ayant que sa petite chienne pour auditoire. Nous souhaitâmes alors le bonjour à toute la maison, et fûmes nous coucher. Somme totale : 21 mentionnés ci-dessus et deux opéras et demi pendant la nuit, font 34 actes depuis midi jusqu'au lendemain, sept heures du matin.

Elle me permet donc d'aller me coucher après avoir fait des ris immodérés l'un et l'autre sur le ridicule de passer sa nuit à chanter des opéras.

Ma foi, j'ai envie de dormir. Demain à notre coucher, je vous conterai notre mardi-gras.

Correspondance de Mme de Graffigny éd. English Showalter et coll. , Oxford
1985, t. I p. 315-316.

L'éducation

La marquise de Lambert, animatrice d'un cercle prestigieux et réputée pour ses qualités de toutes sortes (voir le n°62) est un modèle pour les familles nobles du XVIII^e siècle. Elle a rédigé pour son fils et pour sa fille des conseils de vie (publiés en 1726 et 1728). A son fils, elle explique que les leçons des maîtres (« gouverneurs ») même les meilleurs, ne suffisent pas, et qu'il faut apprendre à se comporter en honnête homme, moral et sociable. C'est cette leçon de « mœurs », c'est-à-dire de bonne conduite, que les parents peuvent enseigner, et notamment les mères.

Quelques soins que l'on prenne de l'éducation des enfants, elle est toujours très imparfaite ; il faudrait, pour la rendre utile, avoir d'excellents gouverneurs ; et où les prendre ? à peine les Princes peuvent-ils en avoir et se les conserver. Où trouve-t-on des hommes assez au-dessus des autres pour être dignes de les conduire ? cependant les premières années sont précieuses, puisqu'elles assurent le mérite des autres . Il n'y a que deux temps dans la vie, où la vérité se montre utilement à nous, dans la jeunesse pour nous instruire, dans la vieillesse pour nous consoler. Dans le temps des passions, la vérité nous abandonne, si auparavant on n'a contracté une forte habitude avec elle. Quoique deux hommes célèbres aient eu attention à votre éducation par amitié pour moi, cependant obligés de suivre l'ordre des études établi dans les collèges, ils ont plus songé dans vos premières années à la science de l'esprit qu'à vous apprendre le monde et les bienséances. Pour y suppléer voici mon fils quelques préceptes qui regardent les mœurs ; lisez-les sans peine ; ce ne sont point des

leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère ; ce sont des avis que vous donne une amie, et qui partent du cœur.

Marquise de Lambert, *Avis d'une mère à son fils*,

Copie manuscrite de la Bibliothèque nationale de France, p. 61-62.

A l'intention de sa fille, Mme de Lambert critique vivement le peu d'intérêt qu'on porte dans son milieu à l'éducation féminine. Elle en souligne les conséquences pour la société, pour les familles (« les maisons ») et pour les personnes. Le point important est que les mères elles-mêmes transmettent à leurs filles les grandes vertus, la conception intelligente de la religion, la force de caractère, un certain détachement des biens matériels qui caractérisent la vraie noblesse. Mme de Lambert met sa fille en garde contre les agréments superficiels et souvent trompeurs de la vie mondaine (« le monde », « les maximes du siècle »), qui est proposée de son milieu. Elle propose une idée du bonheur qui est fondée sur la vertu, la cohérence des choix de vie et l'indépendance intérieure. Mme de Lambert, fidèle aux principes du christianisme, s'oppose à Mme Du Châtelet dans sa mise en garde contre les plaisirs et dans son éloge de la religion, mais elle la rejoint dans l'affirmation de la nécessité de la rigueur morale, de l'estime des autres, et surtout d'une véritable formation des femmes.

On a dans tous les temps négligé l'éducation des filles ; l'on n'a d'attention que pour les hommes ; et comme si les femmes étoient une espèce à part, on les abandonne à elles-mêmes sans secours, sans penser qu'elles composent la moitié du monde, qu'on est uni à elles nécessairement par les alliances, qu'elles font le bonheur ou le malheur des hommes, qui tous les jours sentent le besoin de les avoir raisonnables ; que c'est par elle que les maisons s'élèvent ou se détruisent ; que l'éducation des enfants leur est confiée dans la première jeunesse, temps où les impressions se font plus vives et plus profondes . Que veut-on qu'elle leur inspire puisque dès l'enfance on les abandonne elles-mêmes à des gouvernantes, qui étant prises ordinairement dans le peuple leur inspirent des sentimens bas, qui réveillent toutes les passions timides, et qui mettent la superstition a la place de la religion ? Il fallait bien plutôt penser à rendre héréditaires certaines vertus, en les faisant passer de la mère aux enfants [...]. Rien n'est donc si mal entendu que l'éducation qu'on donne aux jeunes personnes ; on les destine à plaire ; on ne leur donne de leçons que pour les agréments ; on fortifie leur amour propre ; on les livre à la mollesse du monde et aux fausses opinions, on

ne leur donne jamais de leçons de vertu ni de force ; il y a une injustice ou plutôt une folie à croire qu'une pareille éducation ne tournera pas contre elles.

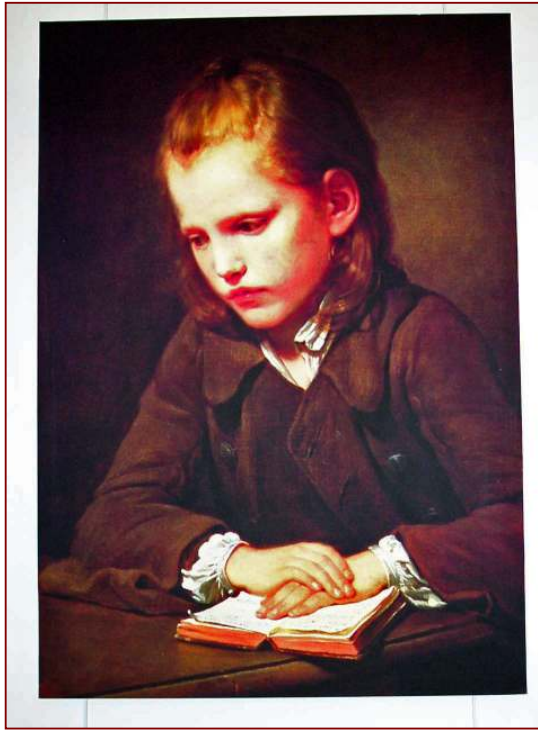
Il ne suffit pas, ma fille, pour être une personne estimable, de s'assujettir extérieurement aux bienséances : ce sont les sentiments qui forment le caractère, qui conduisent l'esprit, qui gouvernent la volonté, qui répondent de la réalité et de la durée de toutes nos vertus. Quel sera le principe de ce sentiment ? La religion. Quand elle sera gravée dans notre cœur, alors toutes les vertus couleront de cette source ; tous les devoirs se rangeront chacun dans leur ordre. Ce n'est pas assez pour la conduite des jeunes personnes, que les obliger à faire leur devoir ; il faut le leur faire aimer : l'autorité est le tyran de l'extérieur, qui n'assujettit point le dedans. Quant on prescrit une conduite, il faut en montrer les raisons et les motifs, et donner du goût pour ce que l'on conseille.

[...] Les femmes qui n'ont nourri leur esprit que des maximes du siècle, tombent dans un grand vide en avançant dans l'âge : le monde les quitte, et leur raison leur ordonne aussi de quitter. A quoi se prendre ? Le passé nous fournit des regrets, le présent des chagrins et l'avenir des craintes. La religion seule calme tout, et console de tout ; en vous unissant à Dieu, elle vous réconcilie avec le monde et avec vous-même.

Une jeune personne qui entre dans le monde a une haute idée du bonheur qu'il lui prépare : elle cherche à la remplir, c'est la source de ses inquiétudes : elle court après son idée, elle espère un bonheur parfait ; c'est ce qui fait la légèreté et l'inconstance.

Les plaisirs du monde sont trompeurs : ils promettent plus qu'ils ne donnent ; ils nous inquiètent dans leur recherche, ne nous satisfont point dans leur possession, et nous désespèrent dans leur perte. [...]

Marquise de Lambert, *Avis d'une mère à sa fille*,
Copie manuscrite de la Bibliothèque nationale de France,
p. 1 à 10.



Jeune garçon lisant, 1757, Jean Baptiste Greuze (1725-1805), huile sur toile, 62,5 cm x 49 cm, National Gallery of Scotland, Edinburgh

Greuze a peint un jeune garçon qui lit ou peut-être apprend une leçon. Bien que l'auteur ait peint cette œuvre à la fin de son séjour en Italie, on remarque que ce tableau est empreint de l'influence hollandaise du XVIII^e siècle. Les détails techniques de ce tableau sont remarquables tel l'aspect tridimensionnel du livre chevauchant la table. L'auteur est très habile pour rendre les textures comme par exemple les cheveux et la peau du jeune garçon ou bien encore les détails de sa veste et de ses manches.

Greuze, que ce soit par des peintures ou des dessins, a souvent représenté le thème de l'enfance. En effet, la société du XVIII^e siècle porte un regard nouveau sur les enfants qui deviennent des sujets littéraires, philosophiques et picturaux (voir document 58 sur l'éducation des enfants). Citons en exemple la littérature produite par Madame de Lambert.

Emilie Du Châtelet écrit, elle aussi, pour son fils : dans la préface de ses *Institutions de Physique* de 1740, elle s'adresse directement à ce dernier pour qui elle a écrit cet ouvrage.



Théâtre de Marie-Antoinette à Trianon, Versailles.

En 1777, Marie-Antoinette demande à Richard Mique de s'inspirer des plans de la salle de théâtre du château de Choisy construite par Gabriel pour Madame de Pompadour. Les travaux, commencés en juin 1778, sont achevés en août

1779. Marie-Antoinette prit des cours de comédie quand elle était encore à Vienne pour parfaire son français. De là vint son goût pour le théâtre, ainsi que des pièces qu'elle jouait en famille. En France, le théâtre était également un passe-temps apprécié de l'aristocratie. La Reine joua son dernier rôle le 15 septembre 1785 dans le *Barbier de Séville*, opéra comique de Païsiello, d'après la pièce de Beaumarchais.

Après de longs travaux de restauration, le théâtre de la Reine a été rouvert au public en juin 2006.



Documents d'archives originaux (fonds Malon de Bercy, AD 94)

- Catalogue des livres de mon fils. Sans date. Feuillet manuscrit (liste sur le recto verso et le recto de la page 3). H. : 23,3 cm ; L. : 17,6 cm. Cote : 46 J 170.
- Fournis à Monsieur le Marquis de Bercy par Bouzu, neveu de Mademoiselle Gaude. 28 avril 1782. [livres] Feuillet manuscrit (Facture recto-verso et verso). H. : 24,1 ; L. : 18,4 cm. Cote : 46 J 173.

Bibliothèques de châteaux

Pas un château qui n'ait sa bibliothèque, grande ou petite : la maîtrise des connaissances contemporaines fait partie des privilèges de l'élite sociale, et les livres, très coûteux, font partie des signes extérieurs de richesse. Sont achetés de préférence les livres utiles pour l'éducation des enfants à domicile, ainsi que les ouvrages de synthèse qui dispensent de réunir de nombreux volumes spécialisés : encyclopédies, « histoire générale », collections de romans ou de récits de voyage, anthologies poétiques, recueils de conseils juridiques, médicaux ou agronomiques, ainsi que des périodiques qui résument surtout les nouvelles productions.



- Madame de Bercy dont l'abonnement à la feuille du consommateur est fini avec l'année dernière doit pour son réabonnement. 25 juin 1768. Feuille manuscrite (reçu sur le recto). H. : 17,3 cm ; L. : 11,5 cm. Cote : 46 J 170.
- Quittance de souscription. Histoire universelle. 9 mai 1781. Feuille imprimée et manuscrite (quittance sur le recto). H.:11,3 cm ; L.: 17,5 cm.. Cote : 46 J 172.

- **Journal de Paris. 1^{er} mars 1781. Feuille imprimée et manuscrite (quittance sur le recto). H.:13,1 cm ; L.: 19,1 cm. Cote : 46 J 172.**
- **Quittance générale. Livraisons de l'Encyclopédie poétique. 11 mai 1781. Feuille imprimée et manuscrite (quittance sur le recto). H.:11,3 cm ; L.: 17,4 cm. Cote : 46 J 172.**
- **Mémoire d'ouvrages de menuiseries faite et fournie pour Monsieur de Bercy. 1755 [réparations du théâtre]. Feuille manuscrit et relié par quatre ficelles (mémoire sur le recto verso et sur le recto de la page 3). H. : 27 ; L. : 18,4 cm. Cote : 46 J 176.**
- **Mémoire d'ouvrages de menuiseries fait par l'ordre et pour Monsieur de Bercy. Juin 1775 [réparations du théâtre].. Feuille manuscrit (mémoire sur les deux rectos verso). H.: 33,6 cm; L.: 21,8 cm. Cote : 46 J 176.**
- **Je soussigné, Adjoint du F.: Marquis de Bercy, Trésorier de la L.: de la Candeur. 2 mars 1780. Feuille imprimée et manuscrite (quittance sur le recto). H. : 12,4 cm ; L. : 19 cm. Cote : 46 J 172.**
- **Huit de pique. 6 avril 1780. Carte à jouer (carte à jouer au verso inscrite au verso). H. : 8,3 cm ; L. : 5,5 cm. Cote : 46 J 172.**
- **Dix de pique. 17 avril 1780. Carte à jouer (carte à jouer au verso inscrite au recto). H. : 8,3 cm ; L. : 5,5 cm. Cote : 46 J 172.**

L'achat de livres et l'abonnement aux périodiques constituent des dépenses importantes pour les gens de qualité. S'y ajoutent les frais entraînés par le goût du théâtre de société : les plus importants concernent des constructions, permanentes ou provisoires, destinées à accueillir les représentations privées où jouent les châtelains, leurs enfants, leurs amis, quelques acteurs professionnels invités tout exprès. Ces constructions vont de la simple estrade posée dans un salon ou une orangerie à une véritable salle de spectacle avec machinerie.

4. Maîtres et domestiques



***La Pourvoyeuse*, 1739, Jean-Baptiste Chardin (1699-1789), huile sur toile, 38 cm x 47 cm, Paris, musée du Louvre.**

Reprenant les structures des peintres hollandais, cette composition de Chardin serait en fait une représentation de son propre appartement, situé rue du Four à Paris. Dans le fond de cette scène, on aperçoit une fontaine de cuivre qui servira plus tard de sujet à une nature morte du même nom. L'auteur manifeste un intérêt particulier pour les personnages de modeste condition, ce qui constitue une nouveauté : en effet les domestiques n'apparaissent que très rarement dans les représentations de l'époque. On remarque comme le bleu éteint du tablier de cette servante n'a rien à voir avec le bleu éclatant de la robe d'Emilie Du Châtelet, dans le portrait de Marianne Loir. Il existe deux autres versions de ce tableau, datées de 1738, et se trouvant l'une à Berlin et l'autre à Ottawa.

Les domestiques

Preuves écrites : correspondance et littérature

Au XVIII^e siècle, les ascensions sociales fulgurantes sont considérées comme un désordre, ou comme un sujet d'amusement. Dans *Le Paysan parvenu*, Marivaux romancier donne la parole à un paysan, Jacob, venu de Champagne à Paris, qui finira, grâce à un riche mariage, par devenir le seigneur de son village. A son arrivée à Paris, il découvre la vie de domestique dans une maison « du grand monde » au nombreux personnel, qui présente beaucoup d'agréments. Grâce aux femmes de chambre de la maîtresse de maison (« ses femmes ») il fait sa connaissance.

Je fus fort bien venu dans la maison de notre seigneur. Les domestiques m'affectionnèrent tout d'un coup ; je disais hardiment mon sentiment sur tout ce qui s'offrait à mes yeux ; et ce sentiment avait assez souvent un bon sens villageois qui faisait qu'on aimait à m'interroger.

Il n'était question que de Jacob pendant les cinq ou six premiers jours que je fus dans la maison. Ma maîtresse même voulut me voir, sur le récit que ses femmes lui firent de moi.

C'était une femme qui passait sa vie dans toutes les dissipations du grand monde, qui allait aux spectacles, soupait en ville, se couchait à quatre heures du matin, se levait après-midi [...] Du reste, je n'ai jamais vu une meilleure femme ; ses manières ressemblaient à sa physionomie qui était toute ronde.

Elle était bonne, généreuse, ne se formalisait de rien, familière avec ses domestiques, abrégeant les respects des uns, les révérences des autres ; la franchise avec elle tenait lieu de politesse. Enfin c'était un caractère sans façon. Avec elle, on ne faisait point de fautes capitales, il n'y avait point de réprimandes à essayer ; elle aimait mieux qu'une chose allât mal que de se donner la peine de dire qu'on la fit bien.

Marivaux, *Le Paysan parvenu*,
éd. Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin,
Classiques Garnier, Paris, 1992, p. 10-11.

Etre bien nourri : c'est la première attente des domestiques des maisons riches. Dans le même roman, le même personnage de Marivaux, Jacob, arrive dans un nouvel emploi. La cuisinière Catherine, très pieuse (« dévote ») comme les maîtresses de maison, lui fait le meilleur accueil.

Pour moi, je la suivis dans sa cuisine, où elle me mit aux mains avec un reste de ragoût de la veille et des volailles froides, une bouteille de vin presque pleine, et du pain à discrétion.

Ah ! le bon pain ! Je n'en avais jamais mangé de meilleur, de plus blanc, de plus ragoûtant ; il faut bien des attentions pour faire un pain comme celui-là ; il n'y avait qu'une main dévote qui pût l'avoir pétri ; aussi était-il de la façon de Catherine. Oh ! l'excellent repas que je fis ! la vue seule de la cuisine donnait appétit de manger ; tout y faisait entrer en goût.

Marivaux, *Le Paysan parvenu*,
Éd. Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin,
Classiques Garnier, Paris, 1992, p. 49.

Mais les choses ne vont pas toujours pour le mieux entre maîtres et domestiques. En octobre 1737 Mme Du Châtelet a dû renvoyer sa femme de chambre qui a manqué de respect (et de discrétion). Le frère de cette domestique, Linant, travaille aussi au château comme maître particulier (« précepteur ») du fils des Du Châtelet (futur ambassadeur qui sera guillotiné pendant la Révolution) : il a été renvoyé avec sa sœur. Mme Du Châtelet écrit à un ami de Voltaire, Thiriot, pour qu'il recrute à Paris un nouveau maître. Détail amusant : Mme Du Châtelet, qui est totalement détachée de la religion, préférerait que le maître soit un prêtre, sans doute pour accroître le prestige de son château en le dotant d'un aumônier particulier. Plus tard Voltaire, grand ennemi du catholicisme, entretiendra aussi dans son château de Ferney un aumônier, le P. Adam.

Vous prétendez avoir oublié mon adresse, monsieur, mais moi je me souviens très bien de la vôtre. Je suis charmée que le commerce de M. de V[oltaire] et de vous soit renoué. Vous verrez peut-être à Paris un homme que j'ai été bien affligée de mettre en dehors de chez moi, c'est M. Linant, qui ne manque ni d'esprit ni de talent pour les vers mais bien de reconnaissance pour ses bienfaiteurs . Il m'est tombé entre les mains des lettres de sa sœur que j'avais, par bonté pour lui, prise pour ma femme de chambre, dans lesquelles elle parlait de moi de la façon la plus insultante. Je ne sais si son frère est son complice, mais quoi qu'il en soit, je ne puis garder ni l'un ni l'autre. Je souhaite qu'ils soient plus heureux ailleurs. La sœur est une malheureuse, cela est bien décidé, mais le frère, avec de grands défauts, peut encore se corriger peut-être. Je le souhaite, c'est tout ce que je puis faire. Je vous supplie si vous savez quel discours il tiendra sur Cirey de m'en informer, mais ce dont je vous prie c'est de me chercher un précepteur pour mon fils. Il paraît que jusqu'à présent c'est un très bon sujet, et je suis persuadée que vous êtes très capable de me choisir un homme tel qu'il me faut. Je vous laisse le maître de ses appointements, ne voulant rien épargner pour l'éducation de mon fils. Vous savez bien à peu près ce qu'il me faut. Si vous en trouviez un qui dît la messe cela n'y gâterait rien mais c'est une circonstance étrangère.

Documents d'archives originaux (fonds Malon de Bercy, AD 94)

- 128. Je économiste de l'Hôpital Général de Paris, au château de Bicêtre, 25 octobre 1758. AD 94, 46 J 171**
- 129. Recto roi de trèfle, verso Marie Julienne Mahué aveugle née âgée de 18 mois (SD) AD 94, 46 J 171**
- 130. Chambre civile pour le sieur Gautier jardinier (...) contre Messire de Malon de Bercy, exploit du 5 octobre 1770. AD 94, 46 J 171**
- 131. 1770, le 11 mars payé 180 livres ayant retenu 20 livres pour cause de deffaut de fournitures de légumes. AD 94, 46 J 171**
- 132. Quittance de capitation des domestiques, 19 mai 1780. AD 94, 46 J 172**
- 133. Je sous économiste de l'Hôpital Général de Paris, 16 juillet 1780. AD 94, 46 J 172**
- 134. Mémoire des journées qui ont été faites dans le parc de M. de Bercy, 1722. AD 94, 46 J 177**
- 135. Mémoire des soins et attentions que j'ai eu pour la maison de Monsieur de Bercy, 1764. AD 94, 46 J 180**
- 136. Mémoire de chirurgie pour la maison de Monsieur de Bercy pendant l'année 1772. AD 94, 46 J 180**
- 137. Etat de la batterie de cuisine de Bercy 1743. AD 94, 46 J 180**
- 138. Mémoire de douze enfants les plus pauvres de la paroisse de Conflans, 2 janvier 1790. AD 94, 46 J 180**

Par définition un domestique, ou un serviteur, est une personne qui travaille dans la demeure de son employeur, en échange de gages et d'autres avantages en nature (logement). Les rôles de la domesticité sont variés : serviteur, cuisinier, palefrenier, cocher, jardinier... Chacun de ces gens de maison contribue au niveau de vie et au raffinement des familles qui les emploient. Les documents ici présentés permettent de mieux cerner ce qu'était leur vie mais aussi les relations entre maîtres et domestiques.

Pour ce qui du patronage, il y a une véritable politique d'assistance et de prise en charge de l'enfance à la mort, par le paiement de la scolarité des enfants pauvres (doc. 138) ou des pensions des domestiques malades ou retirés dans des hospices, la Salpêtrière pour les femmes, Bicêtre pour les hommes. Les pensions de retraite accordées par les Bercy équivalent au salaire annuel normal de l'intéressé, en activité. On note la pension moins élevée pour les femmes que pour les hommes. La servante Renée Aimée Petit n'a que cent livres (doc. 133) alors qu'Etienne Percy, ancien portier a 150 livres (doc. 128). Ces pratiques d'assistance revêtent différentes formes. Elles peuvent être issues de demandes particulières comme c'est le cas avec cette demande de prise en charge pour une petite fille aveugle, au dos d'une carte à jouer (doc. 129), support fréquent de petits mots. L'assistance patronale se retrouve également dans les soins médicaux engagés pour les domestiques. Les visites médicales (docs. 135-136) sont nombreuses et coûteuses. Chez les Bercy, en 1772, l'on compte 43 passages du médecin (doc. 136), sur les deux mois de janvier et février, dont il est vrai 25 visites pour le fils de la maison durant les 16 jours que lui dure sa « roujeolle » (ligne 1). On remarque que les domestiques sont exposés à des blessures « professionnelles » aux mains et aux pieds, aux articulations... ou encore à des blessures plus singulières comme ce cocher mordu par un cheval (doc. 135). L'Etat monarchique profite de cette omniprésence du lien patronal pour

charger les maîtres du paiement de l'impôt de leurs domestiques, taille ou capitation (doc. 132), impôts ensuite retenus sur les gages.

Dans une maison nombreuse comme l'était celle des Malon de Bercy, la gestion de « l'office » demandait une tenue de compte rigoureuse, comme ce pointage des journées de travail des employés occasionnels (doc. 134), dénombré avec le système simple mais précis des bâtons pour un total de 129 journées « et 1/3 » ou cet « état de la batterie de cuisine » de 1743 (doc. 137). On y trouve 57 pièces différentes dont 17 casseroles, et surtout une fontaine qui à elle seule vaut un quart du tout (200 livres, le salaire annuel d'un ouvrier qualifié). On peut l'imaginer comme celle que l'on aperçoit sur le tableau de Chardin, *La Pourvoyeuse*, par la porte. Elle nous rappelle; en l'absence d'eau courante, la tâche incessante du portage de l'eau.

Les relations entre maîtres et domestiques ou salariés peuvent parfaitement devenir conflictuelles. Un procès n'est jamais exclu, comme celui engagé par Nicolas Charles de Malon, contre « le sieur Gautier, jardinier » (doc. 130), condamné pour mauvais entretien de son potager et « déffaut de fournitures de légumes » ; ce qui a obligé le régisseur à en acheter sur le marché. (doc.131).

Objets :

Portefeuille de Pâris de Bollardière, cuir et soie bleu, nom en lettres d'or

Gilet peut-être de domestique, en velours bleu (début XIXe siècle ?)



V. UNE PHILOSOPHE DU BONHEUR

« Il faut, pour être heureux, s'être défait des préjugés, être vertueux, se bien porter, avoir des goûts et des passions, être susceptible d'illusions »

Émilie Du Châtelet, *Discours sur le bonheur*, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p.4

-Tableau (reproduction) : *Voltaire* par Largillière, 1718 (Musée Carnavalet)

Voltaire jeune par Largillière

En 1718, Voltaire est déjà, à vingt-quatre ans, un poète célèbre. Il fait faire son portrait par le peintre à la mode dans l'aristocratie, Nicolas de Largillière ((1656-1746). La toile, 600x500, est conservée à l'Institut et Musée Voltaire à Genève. Il en existe des copies et des reproductions gravées. On dit qu'il offrit ce tableau à sa maîtresse d'alors, Suzanne de Livry. Une semblable passion du théâtre unissait les deux jeunes gens. Voltaire fut l'écrivain européen le plus célèbre du XVIII^e siècle, surtout grâce à ses tragédies jouées partout avec un immense succès, et à ses autres œuvres en vers, éloquentes et spirituelles. Mais il construisit aussi une grande œuvre d'historien et devint peu à peu le plus écouté des philosophes des Lumières. On lit surtout aujourd'hui ses contes en prose, œuvre de sa vieillesse pour la plupart, comme *Candide* (1759). Voltaire partageait la plupart des goûts et des idées de Mme Du Châtelet, qui exerça sans doute sur lui une réelle influence intellectuelle en l'initiant à la pensée de Newton et à l'actualité scientifique, tout en l'entraînant à l'examen critique de la Bible. Elle l'aida aussi dans sa carrière en favorisant grâce à ses relations son élection à l'Académie française et sa nomination au poste officiel d'historiographe du roi.

Le château de Villecerf, Vue du chastau et des jardins de saint-Ange du costé de l'entrée, 1703, dessin aquarellé, (BNF, estampes Va 420 format 4 Seine-et-Marne)



Le château de Villecerf

Ce château aujourd'hui disparu, appelé aussi Château Saint-Ange, avait été construit près de Fontainebleau par François I^{er}. En 1714, il était la résidence de campagne d'un grand personnage, Louis Urbain Lefèvre de Caumartin, membre du Conseil du roi et Intendant des Finances. Client du père de Voltaire, un notaire parisien, Caumartin invita le tout jeune homme, qu'on appelait encore François Arouet, à séjourner dans ce château pendant l'été. Voltaire y fit la connaissance du père d'Émilie Du Châtelet.

Tableau (reproduction) : Chambre de Voltaire à Ferney, gravure anonyme coloriée, BNF estampes Va-1 (3) folio

La chambre de Voltaire à Ferney

Voltaire survécut presque trente ans à Mme Du Châtelet. Il passa quelques temps en Prusse auprès du roi Frédéric II, puis à Genève, et enfin les vingt dernières années de sa vie tout près de là, mais en territoire français, dans le château de Ferney qu'il fit transformer luxueusement comme il avait transformé le château de Cirey pour y vivre avec Emilie Du Châtelet. La célébrité du vieil écrivain y attira une foule de visiteurs venus de toute l'Europe le consulter, lui rendre hommage ou simplement le voir. Dans sa chambre, il avait accroché le portrait de Mme Du Châtelet. Après sa mort (1778) cette chambre fut transformée en une sorte de mémorial, avec un monument funéraire (à gauche sur la gravure) : c'est ce que montre cette gravure anonyme coloriée conservée à la BNF, département des estampes (Va-1 (3), folio), témoignage du culte qui entoura longtemps la mémoire du plus illustre écrivain du XVIII^e siècle. Le château de Ferney (aujourd'hui : Ferney-Voltaire, dans l'Ain) a été récemment racheté par l'Etat français et transformé en musée.

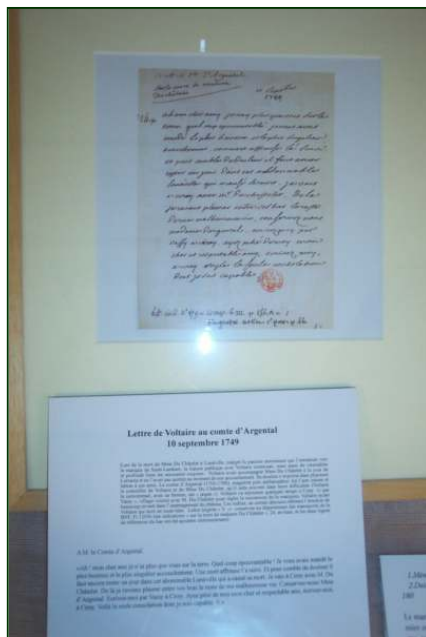


Documents en reproduction (avec transcription)

Voltaire, lettres :

à d'Argenson, 4 septembre 1749 « Ce petit besoin était une petite fille » (BNF, ms fr 12938, p. 320)

à D'Argental, 10 septembre 1749 « Ah, mon cher ami, je n'ai plus que vous » (BNF, ms fr 12936, p. 47)



Lettre de Voltaire au comte d'Argental 10 septembre 1749

Lors de la mort de Mme Du Châtelet à Lunéville, malgré la passion amoureuse qui l'entraînait vers le marquis de Saint-Lambert, la liaison publique avec Voltaire continuait, mais aussi de véritables et profonds liens les unissaient toujours. Voltaire avait accompagné Mme Du Châtelet à la cour de Lorraine et ne l'avait pas quittée au moment de son accouchement. Sa douleur s'exprime dans plusieurs lettres à ses amis. Le comte d'Argental (1700-1788), magistrat puis ambassadeur, fut l'ami intime et le conseiller de Voltaire et de Mme Du Châtelet, qu'il aida souvent dans leurs difficultés (Voltaire le surnommait, avec sa femme, ses « anges »).

Voltaire va séjourner quelques temps à Cirey (« par Vassy », village voisin) avec M. Du Châtelet pour régler la succession de la marquise, Voltaire ayant beaucoup investi dans l'aménagement du château. Les redites, un certain décousu reflètent l'émotion de Voltaire qui écrit en toute hâte. Lettre (signée « V. ») conservée au département des manuscrits de la BNF, Fr 12936 (les indications « sur la mort de madame Du Châtelet », 24, en haut, et les deux lignes de références du bas ont été ajoutées ultérieurement).

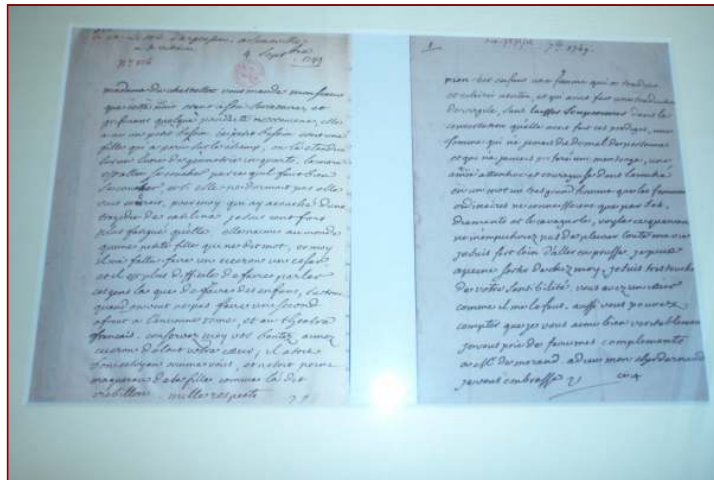
A M. le Comte d'Argental.

Ah ! mon cher ami je n'ai plus que vous sur la terre. Quel coup épouvantable ! Je vous avais mandé le plus heureux et le plus singulier accouchement. Une mort affreuse l'a suivi. Et pour comble de douleur il faut encore rester un jour dans cet abominable Lunéville qui a causé sa mort. Je vais à Cirey avec M. Du Châtelet. De là je reviens pleurer entre vos bras le reste de ma malheureuse vie. Conservez-nous Mme d'Argental. Ecrivez-moi par Vassy à Cirey. Ayez pitié de moi mon cher et respectable ami, écrivez-moi, à Cirey. Voilà la seule consolation dont je sois capable. V.

à Baculard d'Arnaud, 14
octobre 1749 « un très grand
homme » (BNF, Arsenal, Ms 7571
(12))

Lettre de Voltaire à Baculard d'Arnaud 14 octobre 1749

Avec un mois de recul,
Voltaire commente
dououreusement la mort de
Mme Du Châtelet en répondant
à ses nombreux correspondants,



qui ont rarement connu et compris la disparue comme les d'Argental. C'est l'occasion pour lui de faire l'éloge d'Emilie et de montrer son vrai visage, celui d'une intellectuelle passionnée et profonde. Ainsi, dans une lettre à un jeune auteur qu'il protège non sans réticences (et avec lequel il se brouillera bientôt), Baculard d'Arnaud (1718-1807), il insiste sur les qualités exceptionnelles de celle qui a été « son ami de vingt ans ». Il s'agit de réhabiliter une personnalité souvent décriée et moquée, jusque pour les circonstances de sa mort, dans les cercles littéraires et mondains. La longue phrase du début de la lettre, très concerté, rassemble toute les répliques nécessaires aux critiques qu'a essuyées Mme Du Châtelet de son vivant (par exemple pour sa passion du jeu, le cavagnole). Baculard, qui sert d'informateur à Paris à Frédéric II de Prusse, participe aux négociations qui amèneront Voltaire à partir bientôt pour Berlin. Le manuscrit de cette lettre, signée « V. », est conservé à Paris à la Bibliothèque de l'Arsenal (Ms 7571) :

« A Monsieur
Monsieur d'Arnaud
Agent du Roi de Prusse
Hotel d'Enragues.

« Mon cher enfant, une femme qui a traduit et éclairci Newton, et qui avait fait une traduction de Virgile, sans laisser soupçonner dans la conversation qu'elle avait fait ces prodiges, une femme qui n'a jamais fait de mal à personne et qui n'a jamais proféré un mensonge, une amie attentive et courageuse dans l'amitié, en un mot un très grand homme que les femmes ordinaires ne

connaissaient que par ses diamants et le cavagnole, Voilà ce que vous ne m'empêcherez pas de pleurer toute ma vie. Je suis fort loin d'aller en Prusse, je peux à peine sortir de chez moi. Je suis très touché de votre sensibilité. Vous avez un cœur comme il me le faut. Aussi vous pouvez compter que je vous aime bien véritablement. Je vous prie de faire mes compliments à M. de Morand. Adieu mon cher d'Arnaud, je vous embrasse. V. «

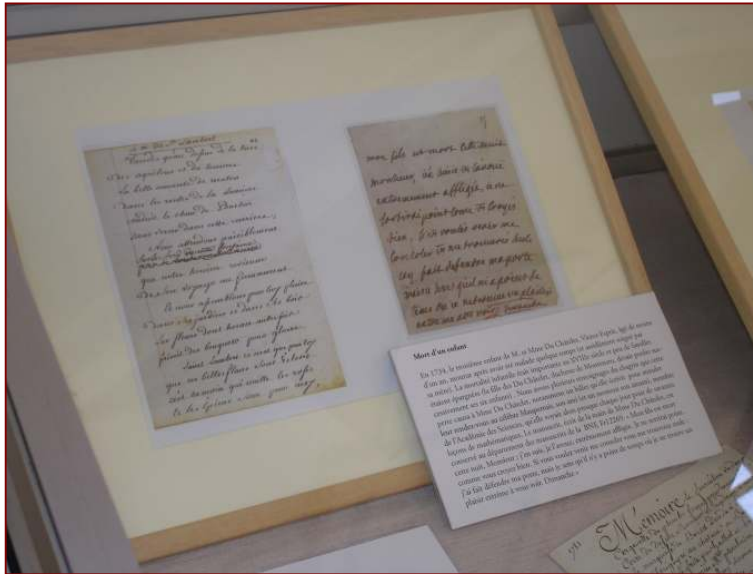
Épître à Saint-Lambert (BNF, ms fr 12936, p. 47)

Voltaire : *Épître à M. de Saint-Lambert*

Le marquis de Saint-Lambert, un officier lorrain, rencontré à la cour de Lorraine, devint l'amant passionnément aimé d'Emilie Du Châtelet, alors que sa relation avec Voltaire s'était transformée en amitié et simple compagnonnage intellectuel (leur liaison eut comme conséquence une maternité tardive qui entraîna la mort d'Emilie). Comme Voltaire, Saint-Lambert était un philosophe, qui a écrit des articles pour l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et un poète remarquable. Voltaire le considérait comme le plus grand poète du temps (après lui). Il devait acquérir une réputation européenne avec son grand poème en quatre chants, *Les Saisons*. Quand Voltaire découvrit, en 1748, la liaison de sa compagne avec Saint-Lambert, il se montra compréhensif envers un rival plus jeune et plus attirant que lui. C'est le sens de la lettre en vers, l'épître, qu'il lui adresse en 1748, en adoptant le ton de la plaisanterie. Utilisant de multiples allusions mythologiques qui soulignent leur commune pratique littéraire et leur commune culture (directement évoquée par une comparaison entre eux et le poète latin Horace), il décrit avec humour les deux poètes, tous deux amoureux d'Emilie, qui font des bouquets pendant qu'elle ne s'intéresse qu'au mouvement des astres : mais seul le bouquet de Saint-Lambert, plus séduisant, plaira à Emilie quand elle quittera son travail, « sur le soir/ Avec un vieux tablier noir/ Et sa main d'encre encor salie ». Le manuscrit que nous présentons (conservé au département des manuscrits de la BNF, NAF 24342, f.41-42) a été écrit par un secrétaire ; Voltaire a corrigé de sa main le huitième vers. Emilie est désignée comme « la belle amante de Newton », « notre héroïne ».

Tandis qu'au-dessus de la terre
Des aquilons et du tonnerre
La belle amante de Newton
Dans les routes de la lumière
Conduit le char de Phaëton
Sans verser dans cette carrière ;
Nous attendons paisiblement
Sur le bord de cette fontaine
Que notre héroïne revienne
De son voyage au firmament ;
Et nous assemblons pour lui plaire,
Dans ses jardins et dans ses bois,
Les fleurs dont Horace autrefois

Faisait des bouquets pour Glycère.
 Saint-Lambert, ce n'est que pour toi
 Que ces belles fleurs sont écloses ;
 C'est ta main qui cueille les roses
 Et les épines sont pour moi.



Madame Du Châtelet,
 lettres à Maupertuis, (BNF,
 ms fr 12269, folio 34, 37-38,
 42-43, 48

« mon fils est mort
 cette nuit »

Lettre à Maupertuis

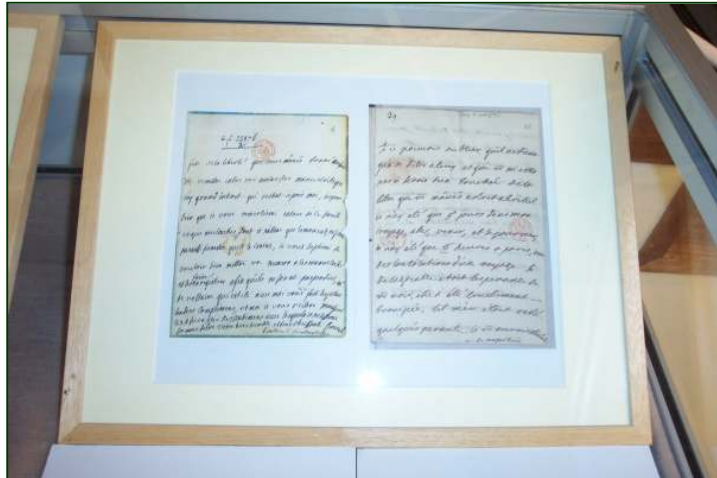
En 1734, le troisième
 enfant de M. et Mme Du
 Châtelet, Victor Esprit, âgé
 de moins d'un an, mourut
 après avoir été malade
 quelques temps (et

assidûment soigné par sa mère). La mortalité infantile était importante au XVIIIe siècle et peu de familles étaient épargnées (la fille des Du Châtelet, duchesse de Montenero, devait perdre successivement ses six enfants). Nous avons plusieurs témoignages du chagrin que cette perte causa à Mme Du Châtelet, notamment un billet qu'elle écrivit pour annuler leur rendez-vous au célèbre Maupertuis, son ami (et un moment son amant), membre de l'Académie des Sciences, qu'elle voyait alors presque chaque jour pour de savantes leçons de mathématiques. Le manuscrit, écrit de la main de Mme Du Châtelet, est conservé au département des manuscrits de la BNF, Fr12269.

« Mon fils est mort cette nuit, Monsieur ; j'en suis, je l'avoue, extrêmement affligée. Je ne sortirai point, comme vous croyez bien. Si vous voulez venir me consoler vous me trouverez seule : j'ai fait défendre ma porte, mais je sens qu'il n'y a point de temps où je ne trouve un plaisir extrême à vous voir. Dimanche »

« Cirey, 3 octobre
1735. Si je pouvais
oublier »

**Madame Du Châtelet
à Monsieur de Maupertuis
3 octobre 1735**



La lettre que Mme Du Châtelet avait envoyée à Maupertuis pour le rencontrer pendant son séjour à Créteil (documents 80 et 81) n'a pas atteint son but et Emilie est rentrée à Cirey retrouver Voltaire, sans avoir vu son éminent professeur. Elle essaie de le faire venir dans ce château (à plus de 200 km de Paris) en pleins travaux d'aménagement (« tant d'affaires »), ainsi que Clairault, autre mathématicien membre de l'Académie des Sciences. Mais les deux hommes refusent l'invitation : ils vont partir (toutefois sans l'Italien Algarotti ou Argalotti, autre savant ami de Mme Du Châtelet, qui devait les accompagner) pour le pôle Nord, à la tête d'une expédition scientifique financée par le roi pour préciser la mesure du méridien terrestre. Une autre expédition, dirigée par un autre savant, La Condamine, alla à l'Equateur procéder aux mêmes mesures. Ces recherches intéressaient d'autant plus Mme Du Châtelet (et Voltaire) qu'elles devaient apporter la vérification expérimentale de la théorie de Newton sur la forme du globe terrestre, déduite de calculs mathématiques. C'est pourquoi elle demande à Maupertuis des comptes rendus de son expédition. Au XVIII^e siècle l'information scientifique se fait dans des cercles qui mêlent activités intellectuelles et activités mondaines. La lettre autographe est conservée au département des Manuscrits de la BNF, (Fr 12269).

Si je pouvais oublier qu'il ne tient qu'à vous d'être à Cirey et que vous n'y êtes pas, je serais bien touchée de la lettre que vous m'avez écrite à Créteil. Je n'ai été que cinq jours dans mon voyage, aller, venir et séjourner. Je n'ai été que six heures à Paris. Une des consolations d'un voyage si désagréable était l'espérance de vous voir, elle a été cruellement trompée. S'il m'en était resté quelque espérance, je vous aurais attendu, mais il y avait plus de huit jours que j'étais ici quand votre lettre m'a été renvoyée. J'y avais laissé tant d'affaires que je n'ai rien eu de plus pressé que d'y revenir. Imaginez-vous que c'est une colonie que je fonde. Je serais bien mécontent de vous si je voulais, mais j'aime mieux vous aimer avec vos torts. Vous ne vous contentez pas de m'abandonner pour le pôle, vous m'enlevez Clairault et Algarotti, sur lesquels je comptais bien plus que sur vous. Il y en aurait qui pourraient penser que puisque je vous pardonne de m'avoir enlevé M. de Maupertuis, je puis bien vous pardonner tout le reste, mais ce n'est pas moi. Vous allez donc vous geler pour la gloire, pendant qu'elle brûle La Condamine. Vous m'avouerez qu'on y va par des chemins différents. Je ne sais si je dois me promettre que vous me rendrez compte de tout ce qui vous arrivera, mais je ne puis m'empêcher de le désirer. Pourquoi êtes-vous dans la même maison que Clairault et ne me dites-vous rien pour lui ? Je lui avais aussi écrit de Créteil.[...] A Cirey, le 3^e octobre .

« Que direz-vous quand... » (avec son enveloppe)

**Madame Du Châtelet à Monsieur de Maupertuis
Septembre 1735**

En septembre 1735, Mme Du Châtelet vit dans son château de Cirey « près Bar-sur-Aube » en compagnie de Voltaire. Apprenant que sa mère veuve, qui habite le château du Buisson à Créteil, est gravement malade, elle arrive au plus vite (« en poste », c'est-à-dire dans des voitures rapides qui relayaient jour et nuit), mais repart dès qu'est passé le moment critique de la maladie, selon la médecine du temps (« le 14^e » jour). Entre temps, elle va passer une journée à Paris pour aller à l'Opéra, voir son notaire et aussi le mathématicien Maupertuis à qui ce billet est adressé, et qui la croit toujours à Cirey. Les relations familières dans lesquelles elle est avec Maupertuis expliquent l'insistance de la demande, l'allusion à la mort d'une amie commune dont Maupertuis passait pour amoureux et la citation plaisante d'une chanson populaire (« Un pied chaussé et l'autre nu/ Pauvre soldat d'où reviens-tu ? »). Le manuscrit autographe est conservé à la BNF, Département des manuscrits, Fr 12269.

« Que direz-vous quand vous recevrez une lettre de moi datée de Créteil et que direz-vous encore quand je vous dirai que le devoir m'a fait faire cinquante lieues en poste sans me coucher, un pied chaussé et l'autre nu ? On m'a mandé que ma mère était très mal, je n'ai su autre chose que de laisser tout là et de venir tout courant. Elle est heureusement hors d'affaire. Je m'en retournerai de même, dès que le 14^e de la maladie sera passé. Le 14^e, c'est samedi, ainsi je repars dimanche. Si vous m'aimiez encore un peu, vous me viendriez voir ; Vous connaissez assez ma mère pour cela . De plus si vous voulez elle ne saura pas que vous êtes chez elle. De quelque manière que ce puisse être, il faut que je vous voie. Je vais passer demain vendredi quelques heures à Paris, j'en repartirai à six heures du soir pour revenir ici. Si vous voulez m'attendre au café de Gradot, j'irai vous y prendre entre cinq et six et vous reviendrez ici avec moi, ou du moins nous ferons le chemin ensemble. Adieu monsieur, vous voyez que c'est moi qui viens vous voir. Il n'y a pas d'autre parti à prendre puisque vous ne voulez pas venir à Cirey. Mais que ferez-vous à Paris ? Voilà cette pauvre petite Lauragais morte ! »

L'adresse est ainsi libellée :

« A Monsieur Monsieur de Maupertuis rue Ste Anne. Il faut lui porter cette lettre aujourd'hui, quelque part où il soit. »



«Je ne vais point à Madrid aujourd'hui»

Madame Du Châtelet à Monsieur de Maupertuis

Au début de 1734, Mme Du Châtelet fréquente journellement Maupertuis, qui lui donne des leçons de mathématiques et esquisse avec elle une liaison amoureuse. Ils se rencontrent soit dans des salons amis (ainsi, ici, au château de Madrid, propriété située dans le Bois de Boulogne aux portes de Paris, soit chez Mme Du Châtelet, soit dans le château du Buisson à Créteil où vit sa mère. Les premiers cours de mathématiques de niveau universitaire ont donc été donnés à Créteil dès 1734 !

Dans un des nombreux billets autographes adressés à Maupertuis qui sont conservés (BNF, département des manuscrits, Fr 12269), Mme Du Châtelet fait allusion au point où en sont le maître et l'élève (l'étude des nombres, éléments algébriques), et à son amie Mme de Saint-Pierre avec laquelle elle sort beaucoup alors.

« Je ne vais point à Madrid aujourd'hui. Je reste chez moi. Voyez si vous voulez venir m'apprendre à élever un nombre infini à une puissance donnée. Nous ne pourrions aller que vendredi à Créteil. C'est Madame de Saint-Pierre qui cause tout ce dérangement. Venez à six heures aujourd'hui.

A Monsieur de Maupertuis à l'Académie. »

lettre à l'abbé Sallier [envoi de son manuscrit] (BNF, ms fr 12267, folio 4)

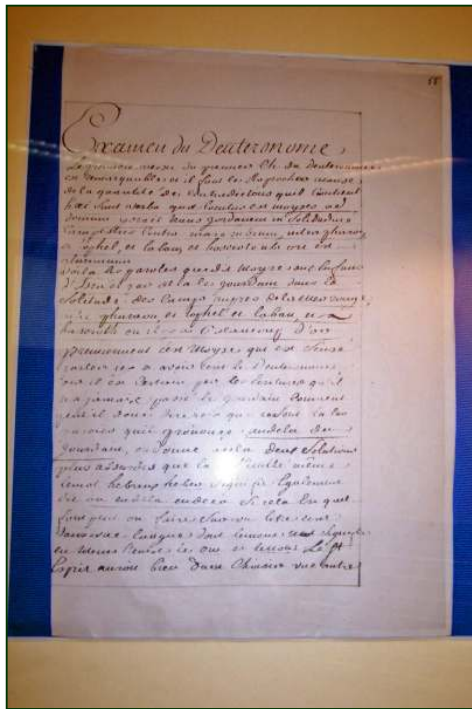
Lettre à l'abbé Sallier

Ce document est peut-être le plus émouvant de tous. A la veille de l'accouchement qui devait entraîner sa mort prématurée, Mme Du Châtelet venait d'achever, au prix d'un travail acharné, une grande entreprise intellectuelle : la traduction en français des *Principia mathematica* (1685) que le savant anglais Newton (mort en 1727) avait écrit en latin, qui était encore la langue internationale de la recherche. Elle accompagnait cette traduction d'un commentaire qui reflétait non seulement une excellente compréhension de la difficile pensée de Newton, mais aussi un souci permanent de la mettre à jour, en quelque sorte, en y intégrant les découvertes les plus récentes en mathématiques et en la soumettant à un examen critique. Au début de septembre 1749, animée par la crainte de mourir en accouchant et de voir son travail perdu, elle envoie son manuscrit à l'abbé Sallier, conservateur de la Bibliothèque du Roi (bibliothèque publique, l'actuelle Bibliothèque Nationale de France où il se trouve toujours), pour qu'il soit à l'abri et aussi sans doute pour qu'il soit mis à la disposition des lecteurs. Il ne sera imprimé qu'en 1759. La lettre, la dernière que nous ayons gardée de Mme Du Châtelet, est elle-même conservée au département des manuscrits de la BNF (Fr 12267).

« J'use de la liberté que vous m'avez donnée, Monsieur, de remettre entre vos mains des manuscrit que j'ai grand intérêt au restant après moi. J'espère bien que je vous remercierai encore de ce service et que mes couches, dont je n'attends que le moment, ne seront pas aussi funestes que je le crains. Je vous supplierai de vouloir bien mettre un numéro à ces manuscrits et les faire enregistrer afin qu'ils ne soient pas perdus. M. de Voltaire qui est ici avec moi vous fait les plus tendres compliments, et moi je vous réitère, Monsieur, les assurances des sentiments avec lesquels je ne cesserai jamais d'être votre très humble et très obéissante servante. Breteuil Du Châtelet.

A Monsieur Monsieur l'Abbé Salier à la Bibliothèque du roi à Paris. »

***Réflexions sur le bonheur*, manuscrit calligraphié imitant l'imprimé, Paris, Bibliothèque Mazarine, Ms 4344 (première page)**



Manuscrit clandestin, *Commentaire sur le Deutéronome*, Bibliothèque royale de Bruxelles (ms 15188-15189, fol 55 recto)

Un manuscrit philosophique clandestin

Certains travaux de Mme Du Châtelet ont bénéficié d'un procédé très répandu de son temps : la circulation clandestine d'écrits audacieux. Depuis la fin du XVII^e siècle, éclairés par la raison et la philosophie, des « esprits forts », selon l'expression d'époque, fabriquent des arguments de la lutte antichrétienne, rédigent des raisonnements, façonnent des commentaires, sans songer à l'impression. Des copistes, de métier ou amateurs, reproduisent tout à un grand rythme, traités déistes, athées, hétérodoxes, ou simplement critiques, qui ont pour titres : examens, analyses, dialogues, lettres, entretiens, etc.

Des personnages discrets les vendent « sous le manteau », dans les cafés à la mode, ou dans l'arrière-boutique des libraires. Des réseaux de colportage diffusent cette marchandise dans les ballots de livres imprimés. Depuis 1912, année où Gustave Lanson attira l'attention sur l'existence de ces « manuscrits philosophiques clandestins », des chercheurs du monde entier en ont trouvé des milliers conservés dans les bibliothèques publiques et privées.

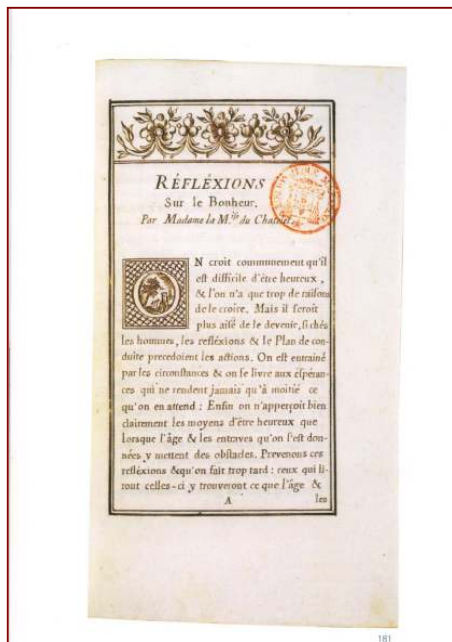
Selon Voltaire Mme Du Châtelet aurait rédigé une analyse de la Bible, sans doute vers 1742 pendant le long séjour à Cirey où tous deux la lisaient méthodiquement en s'aidant des savantes explications du plus érudit spécialiste de l'époque, le bénédictin Dom Calmet, ami de la famille Du Châtelet. Ces *Examens de l'Ancien et du Nouveau Testament* visent à démontrer par les méthodes de la science des textes que la Bible, considérée par les Juifs et les Chrétiens comme un livre sacré inspiré par Dieu, est remplie d'invéraisemblances et d'incohérences. Ils ont circulé sous forme de copies manuscrites dont trois sont actuellement connues : à la Bibliothèque municipale de Troyes (ms 2376-2377, 6 vol.), dans une collection particulière à Paris (2 vol., 1100 pages) et à la Bibliothèque royale de Bruxelles (ms 15188-15189, 2 vol.). C'est ce dernier manuscrit dont une page est ici présentée (f° 55 r°).

Documents originaux (fonds Malon de Bercy, AD 94)

- **Doit Monsieur de Bercy à Blot maître tailleur. 25 février 1787 [vêtements de deuil] Feuillet manuscrit (facture sur les deux rectos). H. : 36 cm ; L. : 23,5 cm. Cote : 46 J 180.**
- **Mémoire de fourniture de deux cerqueilles de plomb fournis à Madame la Marquise de Bercy par la veuve Gaillard. 19 novembre 1781. Feuille manuscrite (mémoire recto verso). H. : 21,9 ; L. : 16,5 cm. Cote : 46 J 173.**

Le marquis et la marquise de Bercy moururent à quelques mois d'intervalle, le premier en novembre 1781 à 36 ans, la seconde en décembre de la même année, à 25 ans, presque vingt ans plus jeune qu'Emilie Du Châtelet. L'espérance de vie moyenne au milieu du XVIII^e siècle, même si elle était en progression, atteignait à peine 40 ans. Ils laissaient deux enfants orphelins, Charles âgé de deux ans, et sa sœur Alexandrine, âgée de 10 mois. Les grands parents des deux petits les prirent en charge ainsi que la gestion financière de toute leur vie, à commencer par les frais liés à la mort de leurs parents. Le seul coût des cercueils des deux époux dépasse le salaire annuel d'un bon ouvrier parisien (doc. 156). En outre, dans une famille noble, toute la maison prenait le deuil. Les maîtres devaient pourvoir tous les domestiques et employés en habits noirs. Blot, tailleur pour homme à Paris, présenta ainsi à Nicolas Charles de Malon « Monsieur de Bercy », une facture (ici récapitulée dans un memorandum de 1787) pour l'habillement complet de 13 personnes, officiers et domestiques, soit habits, vestes, culottes, le tout pour une somme de près de 750 livres (document 155), soit le salaire annuel de 10 journaliers agricoles.

extraits de Madame Du Châtelet, *Discours sur le bonheur*



Une philosophe du bonheur

Mme Du Châtelet a-t-elle été heureuse ? Elle a connu tous les bonheurs, plaisirs, amour et amitié, maternité, réussite mondaine, célébrité, satisfactions intellectuelles et aussi tous les tourments, jalousie, abandon, ruine malveillance et calomnie, pressentiment d'une mort prématurée. De son expérience et de ses réflexions, elle a tiré à la fin de sa vie des « réflexions sur le bonheur » publiées après la mort de Voltaire sous le titre de *Discours sur le bonheur*. Comme le plupart des philosophes ses amis, Mme Du Châtelet ne croyait pas à l'idée chrétienne que le but de la vie est le salut, c'est-à-dire l'assurance d'une éternité auprès de Dieu après la mort. Par conséquent la question du bonheur sur la terre devient essentielle. Emilie Du Châtelet développe des idées originales : elle défend le jeu, elle fonde la vertu sur le besoin d'être considéré, elle fait de « l'amour de

l'étude » une grande ressource pour les femmes, auxquelles leur « état » de femme rend toutes les carrières impossibles. Elle cherche à concilier les considérations physiques (les plaisirs, la bonne santé), sociales (l'estime d'autrui) et morales (rejet du vice). C'est une philosophie pratique du bon sens, sans préjugés et sans cynisme. Les considérations sur le rôle de l'amour dans le bonheur rendent un son personnel et mélancolique.

Les malheureux sont connus parce qu'il ont besoin des autres, qu'ils aiment à raconter leurs malheurs, qu'ils y cherchent des remèdes et du soulagement. Les gens heureux ne cherchent rien, et ne vont point avertir les autres de leur bonheur ; les malheureux sont intéressants, les gens heureux sont inconnus [...]

Je crois qu'une des choses qui contribuent le plus au bonheur, c'est de se contenter de son état, et de songer plutôt à le rendre heureux qu'à en changer.[...]

Une autre source de bonheur, c'est d'être exempt de préjugés [...], examiner les choses qu'on veut nous obliger de croire.[...]

Je dis qu'on ne peut être heureux et vicieux, et la démonstration de cet axiome est dans le fond du cœur de tous les hommes. Je leur soutiens, même aux plus scélérats, qu'il n'y en a aucun à qui les reproches de sa conscience, c'est-à-dire, de son sentiment intérieur, le mépris qu'il sent qu'il mérite et qu'il éprouve, dès qu'on le connaît, ne tiennent lieu de supplice. Je n'entends pas par scélérat les voleurs, les assassins, les empoisonneurs, ils ne peuvent se trouver dans la classe de ceux pour qui j'écris ; mais je donne ce nom aux gens faux et perfides, aux calomniateurs, aux délateurs, aux ingrats, enfin à tous ceux qui sont atteints des vices contre lesquels les lois n'ont point sévi, mais contre lesquels celles des mœurs et de la société ont porté des arrêts d'autant plus terribles, qu'ils sont toujours exécutés.

Je maintiens donc qu'il n'y a personne sur la terre qui puisse sentir qu'on la méprise, sans désespoir. Ce mépris public, cette animadversion des gens de bien est un supplice plus cruel que tous ceux que le lieutenant - criminel pourrait infliger, parce qu'il dure plus longtemps, et que l'espérance ne l'accompagne jamais. [...]

Etre bien décidé à ce qu'on veut être et à ce qu'on veut faire, et c'est ce qui manque à presque tous les hommes ; c'est pourtant la condition sans laquelle il n'y a point de bonheur. Sans elle, on nage perpétuellement dans une mer d'incertitudes ; on détruit le matin ce qu'on a fait le soir ; on passe la vie à faire des sottises, à les réparer, à s'en repentir. Ce sentiment de repentir est un des plus inutiles [...], il faut toujours écarter de son esprit le souvenir de ses fautes.[...]

Qui dit sage dit heureux [...]

Il est certain que l'amour de l'étude est bien moins nécessaire au bonheur des hommes qu'à celui des femmes. Les hommes ont une infinité de ressources pour être heureux qui manquent entièrement aux femmes. Ils ont bien d'autres moyens d'arriver à la gloire et il est sûr que l'ambition de rendre ses talents utiles à son pays et de servir ses concitoyens, soit par son habileté dans l'art de la guerre, ou par ses talents pour le gouvernement, ou par les négociations, est fort au-dessus de celle qu'on peut se proposer pour l'étude; mais les femmes sont exclues, par leur état, de toute espèce de gloire, et quand, par hasard, il s'en trouve quelqu'une qui est née avec une âme assez élevée, il ne lui reste que l'étude pour la consoler de toutes les exclusions et de toutes les dépendances auxquelles elle se trouve condamnée par état. [...]

Aimer ce qu'on possède, savoir en jouir, savourer les avantages de son état, ne point trop porter sa vue sur ceux qui nous paraissent plus heureux, s'appliquer à perfectionner le sien et à en tirer le meilleur parti possible, voilà ce qu'on doit appeler heureux [...] . Pour jouir de ce bonheur, il faut guérir [de] l'inquiétude.[...]

Notre âme veut être remuée par l'espérance ou la crainte ; elle n'est heureuse que par les choses qui lui font sentir son existence. Or, le jeu nous met perpétuellement aux prises avec ces deux passions, et tient, par conséquent, notre âme dans une émotion qui est un des grands principes du bonheur qui soient en nous. Le plaisir que m'a fait le jeu, a servi souvent à me consoler de n'être pas riche.[...]

Plus notre bonheur dépend de nous, et plus il est assuré ; et cependant la passion qui peut nous donner de plus grands plaisirs et nous rendre le plus heureux, met entièrement notre bonheur dans la dépendance des autres : on voit bien que je veux parler de l'amour .[...]

Nous nous figurons que nous rattraperons le bien [l'amour] que nous avons perdu, à force de courir après ; mais l'expérience et la connaissance du cœur humain nous apprennent que plus nous courons après , et plus il nous fuit .[...]

Le grand secret pour que l'amour ne nous rende pas malheureux, c'est de tâcher de n'avoir jamais tort avec votre amant, de ne lui jamais montrer d'empressement quand il se refroidit, et d'être toujours d'un degré plus froide

que lui ; cela ne le ramènera pas, mais rien ne le ramènerait : il n'y a rien à faire qu'à oublier quelqu'un qui cesse de nous aimer.

Emilie Du Châtelet, *Discours sur le bonheur*,
éd. Robert Mauzi, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 5, 7, 11, 12-13, 16-17, 19, 21, 24-25, 26, 27, 34, 35-36,

Objets : Livres, la bibliothèque des philosophes

Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686

Royaumont (Sieur de), *Histoire du vieux et du nouveau Testament*

Anonyme, *Histoire des plantes*

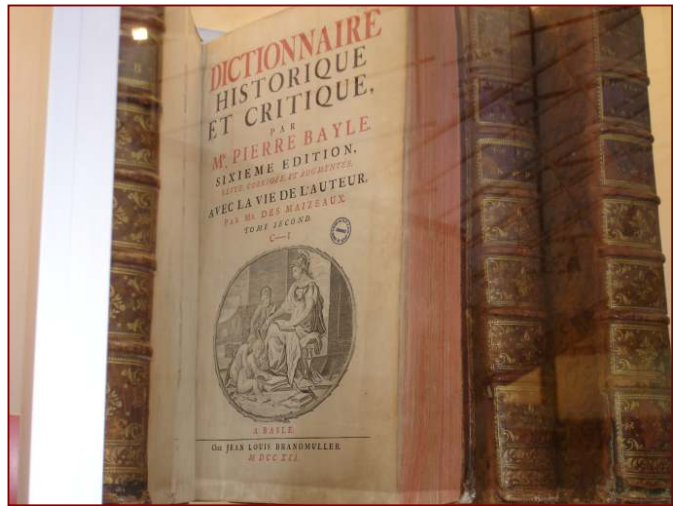
Nollet (abbé), *Traité de physique*

Fréret (Nicolas), attribué à, *Oeuvres philosophiques*, Londres : [s.n.], 1776

Lettres à Sophie, Londres, dix-huitième siècle [Hollande, 1770]

Bayle (Pierre), *Dictionnaire historique et critique*, édition de 1741, 4 volumes, Bâle.

Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 1 (ed. 1777)



VI. LA PREMIERE FEMME DE SCIENCES EN FRANCE

« *L'expérience est le bâton que la nature a donné à nous autres aveugles pour nous conduire dans nos recherches* »

Émilie Du Châtelet, *Institutions de physique*, Paris, Prault, 1745, p. 10.

Preuves écrites, extraits de

Madame Du Châtelet, *Dissertation sur nature et la propagation du feu*

Une femme de sciences

La culture scientifique était peu fréquente chez les femmes du XVIII^e siècle: elle ne correspondait à aucun débouché professionnel, et les femmes des groupes sociaux favorisés recevaient une éducation surtout tournée vers les arts d'agrément, les langues étrangères et la culture littéraire. L'exception que constitue le cas de Mme Du Châtelet s'explique par les soins particuliers que son père avait pris pour son instruction, et par sa propre détermination, qui l'amena à demander des leçons aux savants français les plus réputés de son temps, en profitant des occasions de rencontre qu'offrait la vie de société à Paris, où la haute noblesse côtoyait les intellectuels dans les salons, dans les châteaux des environs et à la cour. De son vivant, la réputation scientifique européenne de Mme Du Châtelet s'établit grâce à deux oeuvres: en 1739, la *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* ; en 1740, les *Institutions de physique*.

La nature du feu

Selon une pratique courante au XVIII^e siècle, l'Académie des Sciences de Paris proposa en 1739 aux savants et aux simples amateurs une question sur laquelle butait la science du temps: qu'est-ce que le feu? Les meilleures réponses, présentées de façon anonyme, devaient être récompensées. Emilie Du Châtelet et Voltaire qui vivait alors avec elle au château de Cirey voulurent répondre à la question chacun de son côté. Ils n'obtinrent pas le prix, mais le mémoire de Mme Du Châtelet parut si remarquable que l'Académie décida de le faire imprimer à ses frais. Dans ces fragments, qui commencent par le début du mémoire, on remarquera le souci de rigoureuse logique dans la pensée et dans la présentation; mais surtout le recours à l'observation et à l'expérimentation. Mme Du Châtelet avait fait de nombreuses expériences à son domicile (par exemple avec des miroirs ou des lentilles comme le "verre ardent" qui concentre les rayons du soleil, ou bien avec des mélanges chimiques), pour lesquelles elle protégeait ses belles robes d'un tablier noir. Le feu était considéré comme un corps à part, qui pouvait être mêlé, sous forme de "parties ignées", à d'autres corps.

Le feu se manifeste à nous par des phénomènes si différents, qu'il est presque aussi difficile de le définir par ses effets, que de connaître entièrement sa nature : il échappe à tout moment aux prises de notre esprit, quoiqu'il soit au-dedans de nous-même, et dans tous les corps qui nous environnent.

I.

Que le feu n'est pas toujours chaud et lumineux.

La chaleur et la lumière sont de tous les effets du feu ceux qui frappent le plus nos sens ; ainsi, c'est à ces deux signes qu'on a coutume de le reconnaître, mais en faisant une attention un peu réfléchi aux phénomènes de la Nature, il semble qu'on peut douter si le feu n'opère point sur les corps quelque effet plus universel, par lequel il puisse être défini.

On ne doit jamais conclure du particulier au général, ainsi quoique la chaleur et la lumière soient souvent réunies, il ne s'ensuit pas qu'elles le soient toujours ; ce sont deux effets de l'être que nous appelons Feu, mais ces deux propriétés, de luire et d'échauffer, constituent-elles son essence ? En peut-il être dépouillé ? Le feu enfin est-il toujours chaud et lumineux ?

Plusieurs expériences décident pour la négative.

1° Il y a des corps qui nous donnent une grande lumière sans chaleur: tels sont les rayons de la lune, réunis au foyer d'un verre ardent (ce qui fait voir en passant l'absurdité de l'astrologie) on ne peut dire que c'est à cause du peu de rayons que la lune nous renvoie, car ces rayons sont plus épais, plus denses, réunis dans le foyer d'un verre ardent, que ceux qui sortent d'une bougie, mais même la plus petite étincelle nous brûle à la même distance à laquelle les rayons de la lune réunis dans ce foyer ne font aucun effet sur nous.

Ce n'est point non plus parce que ces rayons sont réfléchis, car les rayons du soleil réfléchis par un miroir plan, et renvoyés sur un miroir concave, font, à peu de chose près les mêmes effets que lorsque le miroir concave les reçoit directement. [...]

Si le mouvement produit le feu

1° Si le feu était le résultat du mouvement, tout mouvement violent produirait du feu, mais des vents très forts comme le vent d'Est ou du Nord, loin de produire l'inflammation de l'air et de l'atmosphère qu'ils agitent, produisent au contraire un froid dont toute la nature se ressent, et qui est souvent funeste aux animaux, et aux biens de la terre.

2° Nous avons dans la chimie des fermentations qui font baisser le thermomètre, il est vrai que dans ces fermentations, les parties ignées s'évaporent, puisque la vapeur que le mélange exhale est chaude, ainsi ces fermentations mêmes sont causées par le feu qui se retire des pores des liqueurs, mais il n'en est pas moins vrai que la quantité de feu est diminuée dans les corps qui fermentent, et dont les parties sont cependant dans un mouvement très violent : donc le mouvement de ces liqueurs les a privées du feu qu'elles contenaient, loin d'en avoir produit.

Enfin dans ces fermentations, le mélange se coagule dans quelques endroits, ce qui prouve ce que j'ai dit ci-dessus, que dans le feu tout serait compact dans la nature.

3° Les rayons de la lune, qui sont dans un très grand mouvement, ne donnent aucune chaleur.

4° Un mélange de sel ammoniac et d'huile de vitriol produit une fermentation qui fait baisser le thermomètre, mais si on y jette quelques gouttes d'esprit de vin, l'effervescence cesse, et le mélange s'échauffe, et fait alors hausser le thermomètre. Voilà donc un cas dans lequel le mouvement étant diminué, la chaleur a augmenté : donc le mouvement ne produit point de feu.

Emilie du Châtelet, *Dissertation sur la nature et la propagation du Feu*, 1739, Paris, Prault fils, 1744,

p. 1-3 , 15-16.

Madame Du Châtelet, *Institutions de physique*

Un cours de physique moderne

La connaissance qu'elle avait de la physique contemporaine, Mme Du Châtelet voulut la mettre au service de la jeunesse, en pensant aux études futures de son fils alors âgé de huit ans seulement (qui devait devenir officier, ambassadeur et sera guillotiné pendant la Révolution). C'est à lui qu'elle dédie ses *Institutions de physique* (c'est-à-dire "cours méthodique"). Elle y part des notions les plus simples pour aboutir aux connaissances les plus complexes de la science de son temps. Ce livre connut un grand succès de diffusion et de traduction. Dans sa préface, elle réhabilite l'éducation scientifique, généralement négligée au profit de la culture littéraire, en insistant sur sa valeur formatrice et sur le plaisir qu'elle procure, mais aussi en expliquant pourquoi elle doit se situer dès l'enfance. En attendant que l'élève maîtrise l'algèbre, il doit se servir de ses connaissances en géométrie, moins abstraites. Le manuscrit de cette oeuvre est conservé à la BNF, département des manuscrits (Fr 12265).

J'ai toujours pensé que le devoir le plus sacré des hommes était de donner à leurs enfants une éducation qui les empêchât dans un âge plus avancé de regretter leur jeunesse, qui est le seul temps où l'on puisse véritablement s'instruire ; vous êtes, mon cher fils, dans cet âge heureux où l'esprit commence à penser, et dans lequel le cœur n'a pas encore des passions assez vives pour le troubler.

C'est peut-être à présent le seul temps de votre vie que vous pourrez donner à l'étude de la nature. Bientôt les passions et les plaisirs de votre âge emporteront tous vos moments ; et lorsque cette fougue de jeunesse sera passée, et que vous aurez payé à l'ivresse du monde le tribut de votre âge et de votre état, l'ambition s'emparera de votre âme ; et quand même dans cet âge plus avancé, et qui souvent n'en est pas plus mûr, vous voudriez vous appliquer à l'étude des véritables sciences, votre esprit n'ayant plus alors cette flexibilité qui est le partage des beaux ans, il vous faudrait acheter par une étude pénible ce que vous pouvez apprendre aujourd'hui avec une extrême facilité. Je veux donc vous faire mettre à profit l'aurore de votre raison, et tâcher de vous garantir de

l'ignorance qui n'est encore que trop commune parmi les gens de votre rang, et qui est toujours un défaut de plus, et un mérite de moins. [...]

Il faut accoutumer de bonne heure votre esprit à penser, et à pouvoir se suffire à lui-même: vous sentirez dans tous les temps de votre vie quelles ressources et quelles consolations on trouve dans l'étude, et vous verrez qu'elle peut même fournir des agréments et des plaisirs.

L'étude de la physique paraît faite pour l'homme: elle roule sur les choses qui nous environnent sans cesse et desquelles nos plaisirs et nos besoins dépendent. Je tâcherai, dans cet ouvrage, de mettre cette science à votre portée et de la dégager de cet art admirable qu'on nomme Algèbre, lequel séparant les choses des images, se dérobe aux sens, et ne parle qu'à l'entendement. Vous n'êtes pas encore à portée d'entendre cette langue, qui paraît plutôt celle des intelligences que des hommes. Elle est réservée pour faire l'étude des années de votre vie qui suivront celles où vous êtes; mais la vérité peut emprunter différentes formes, et je tâcherai de lui donner ici celle qui peut convenir à votre âge, et de ne vous parler que de choses qui peuvent se comprendre avec le seul secours de la géométrie commune que vous avez étudiée.

Ne cessez jamais, mon fils, de cultiver cette science que vous avez apprise dès votre plus tendre jeunesse. On se flatterait en vain sans son secours de faire de grands progrès dans l'étude de la nature. Elle est la clef de toutes les découvertes; et s'il y a encore plusieurs choses inexplicables en physique, c'est qu'on ne s'est point assez appliqué à les rechercher par la géométrie, et qu'on n'a peut-être pas encore été assez loin dans cette science. [...]

Il arrive dans la nature la même chose que dans la géométrie, et ce n'était pas sans raison que Platon appelait le Créateur, l'éternel Géomètre. Ainsi il n'y a point d'angles proprement dits dans la nature, point d'inflexion ni de rebroussement subits; mais il y a de la gradation dans tout, et tout se prépare de loin aux changements qu'il doit éprouver, et va par nuances à l'état qu'il doit subir. Ainsi, un rayon de lumière qui se réfléchit sur un miroir, ne rebrousse point subitement, et ne fait point un angle pointu au point de la réflexion, mais il passe à la nouvelle direction qu'il prend en se réfléchissant par une petite courbe qui conduit insensiblement et par tous les degrés possibles qui font entre les deux points extrêmes de l'incidence et de la réflexion.

Il en est de même dans la réfraction: le rayon de lumière ne se trompe pas au point qui sépare le milieu qu'il pénètre et celui qu'il abandonne, mais il commence à s'infléchir avant d'avoir pénétré dans le nouveau milieu; et le commencement de sa réfraction est une petite courbe qui sépare les deux lignes droites qu'il décrit en traversant deux milieux hétérogènes et contigus.

Emilie Du Châtelet, *Institutions de Physique*, Paris Prault, 1740, p. 1-33.

Madame Du Châtelet, *Sur la fable des abeilles de Mandeville* [les revendications d'une femme]

Fable des abeilles Les revendications d'une femme

Après avoir appris l'anglais en quelques semaines, dit-on, Mme Du Châtelet traduit en 1735 l'œuvre satirique (1714-1723) d'un Anglais mort en 1733, Robert de Mandeville : *La Fable des abeilles*. C'est une réflexion sur la société humaine comparée à une ruche, où toutes les abeilles concourent au bien commun tout en ayant des fonctions et des comportements tout différents : même les vices sont utiles dans cette perspective. Dans sa préface, Emilie Du Châtelet justifie le travail de la traduction, excellent comme exercice de l'esprit et comme moyen de communication entre les cultures, mais surtout, en expliquant pourquoi elle s'y est consacrée, elle revendique pour les femmes le droit à l'égalité avec les hommes, notamment dans le domaine intellectuel.

Qu'on fasse un peu réflexion pourquoi depuis tant de siècles, jamais une bonne tragédie, un bon poème, une histoire estimée, un beau tableau, un bon livre de physique, n'est sorti de la main des femmes? Pourquoi ces créatures dont l'entendement paraît en tout si semblable à celui des hommes, semblent pourtant arrêtées par une force invincible en deçà de la barrière, et qu'on m'en donne la raison, si l'on peut. Je laisse aux naturalistes à en chercher une physique, mais jusqu'à ce qu'ils l'aient trouvée, les femmes seront en droit de réclamer contre leur éducation. Pour moi j'avoue que si j'étais roi, je voudrais faire cette expérience de physique. Je réformerais un abus qui retranche, pour ainsi dire la moitié du genre humain. Je ferais participer les femmes à tous les droits de l'humanité, et surtout à ceux de l'esprit. Il semble qu'elles soient nées pour tromper, et on ne laisse guère que cet exercice à leur âme. Cette éducation nouvelle ferait en tout un grand bien à l'espèce humaine. Les femmes en vaudraient mieux et les hommes y gagneraient un nouveau sujet d'émulation ; et notre commerce, qui en polissant leur esprit l'affaiblit et le rétrécit trop souvent, ne servirait alors qu'à étendre leurs connaissances. [...]

Je suis persuadée que bien des femmes ou ignorent leurs talents, par le vice de leur éducation, ou les enfouissent par préjugé et faute de courage dans l'esprit. Ce que j'ai éprouvé en moi me confirme dans cette opinion. Le hasard me fit connaître de gens de lettres qui prirent de l'amitié pour moi, et je vis avec un étonnement extrême qu'ils en faisaient quelque cas. Je commençai à croire alors que j'étais une créature pensante. Mais je ne fis que l'entrevoir, et le monde, la dissipation, pour lesquels seuls je me croyais née, emportant tout mon temps et toute mon âme, je ne l'ai cru bien sérieusement que dans un âge où il est encore temps de devenir raisonnable, mais où il ne l'est plus d'acquérir des talents.

Cette réflexion ne m'a point découragée. Je me suis encor trouvé bien heureuse d'avoir renoncé au milieu de ma course aux choses frivoles, qui occupent la plupart des femmes toute leur vie, voulant donc employer ce qui m'en reste à cultiver mon âme, et sentant que la nature m'avait refusé le génie créateur qui fait trouver des vérités nouvelles, je me suis rendu justice, et je me suis bornée à rendre avec clarté celles que les autres ont découvertes, et que la diversité des langues rendent inutiles pour la plupart des lecteurs.

Robert de Mandeville, *La Fable des abeilles*

traduction d'Emilie Du Châtelet, ms de la BNF p. 135-136. c

Documents iconographiques en reproduction

Voltaire, *Eléments de la philosophie de Newton*, donnés par M. de Voltaire, A Londres (Paris, Prault), 1738, page de titre (BNF, Arsenal, rés-8-6556)

Voltaire, *Alzire ou les Américains*, préface à Madame la marquise Du Chastelet, Paris, Bauche, 1736, première page (BNF Arsenal, GD 4941).

Madame Du Châtelet, *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*, Paris Prault fils, 1744, page de titre (BNF, réserve des livres rares, Z Bengeco 853 -1).

Madame Du Châtelet, page du manuscrit des *Institutions de physique* (BNF ms fr 12265).

Tableau (reproduction), portrait de Pierre Louis Moreau de Maupertuis par Daullé, 1741, gravure d'après Tournières (BNF estampes, N3)

Pierre Louis Moreau de Maupertuis 1698-1759

D'abord officier, ce breton, brillant mathématicien, séducteur, mondain et de caractère difficile se fit remarquer par ses publications et entra à l'Académie des Sciences dès 1723. Partisan des idées de Newton, il se lia avec Voltaire, qui le présenta à Mme Du Châtelet en 1734 : Emilie devint son élève et quelques temps sa maîtresse, et elle chercha à l'attirer à Cirey, mais sans grand succès. En 1736, Maupertuis dirigea une expédition officielle au pôle pour vérifier les calculs de Newton sur la forme de la terre. Appelé ensuite en Prusse par le roi Frédéric II comme plusieurs intellectuels français, il dirigea l'Académie de Berlin. Une brouille retentissante l'opposa à Voltaire, devenu lui-même chambellan de Frédéric II.



Tableau (reproduction), Emilie Du Châtelet à son bureau, huile sur toile, Choisel, château de Breteuil, cr Henri-François de Breteuil, photo Philippe Sébert

Emilie à son bureau

Ce portrait de Mme Du Châtelet, peint par un artiste inconnu du XVIIIe siècle, la montre avec tous les éléments de sa personnalité telle que la voyaient ses contemporains : le bureau où elle étudiait, des livres, le compas et le cahier de dessins géométriques de la mathématicienne, mais aussi une robe élégante, des nœuds, des dentelles, des bijoux, une coiffure très apprêtée, un regard réfléchi avec un air aimable. Le tableau est conservé au château de Breteuil près de Paris qu'on peut visiter et qui est toujours habité par des descendants de la famille de Mme Du Châtelet, née Emilie de Breteuil.

Objets : livres et manuscrit

Isaac Newton, *Philosophiae naturalis principia mathematica*, Genevae, typis Barillot et filii, 1739-1742, (BNF Arsenal 4-S-282 1)

Isaac Newton : Principia

Isaac Newton présenta le premier volume de ses *Philosophiae naturalis principia mathematica* en 1685 devant les savants de la Royal Society de Londres. Il apparut aussitôt comme celui qui révolutionnait la physique moderne en utilisant de puissants outils mathématiques. Son œuvre est écrite en latin pour être comprise par les savants de toute l'Europe. La traduction en français entreprise par Mme Du Châtelet en 1740 ne permettait pas seulement à un plus vaste public d'accéder à la nouvelle vision du monde que proposait Newton : elle constitue aussi une interprétation et une discussion de certaines des propositions du savant anglais. Avec Maupertuis et Voltaire, Mme Du Châtelet apparaît ainsi comme une des responsables de l'évolution des idées scientifiques et philosophiques en France. L'édition ici présentée est une réédition des *Principia*, dont la première publication complète remonte à 1687.

Isaac Newton, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, par feu Madame la marquise Du Chastellet, Paris, Desaint et Saillant, 1759, deux volumes (BNF, Arsenal, 4-S-2831, 1-2)

La traduction de Newton

La traduction des *Principia* de Newton par Mme Du Châtelet, avec un commentaire qui met cette œuvre fondamentale de 1685 en rapport avec les développements plus récents des mathématiques, parut dix ans après sa mort par les soins d'un de ceux qui l'avaient guidée dans cette science, le célèbre Clairault.

Madame Du Deffand, *Lettres de la marquise Du Deffand à Horace Walpole*, Paris, Treuttel et Würtz, 1812, portait en frontispice gravé par Forshel d'après Carmontelle, (BNF Arsenal, 8-BL-32118)

La marquise Du Deffand à Horace Walpole

Marie de Vichy Chamrond, marquise Du Deffand (1697-1780) anima pendant un demi-siècle un cercle parisien particulièrement brillant, entretint toute sa vie des relations suivies avec Voltaire et rencontra Mme Du Châtelet dans le monde et surtout à Sceaux chez la duchesse Du Maine. Elle entretint avec Horace Walpole (1717-1797), un homme d'Etat et écrivain anglais qui fit de longs séjours à Paris, une liaison sentimentale et épistolaire : les lettres qu'elles lui adresse sont pleines de confidences et de jugements sans ménagement.

Portrait de Madame Du Châtelet par Madame Du Deffand, copie manuscrite du XVIII^e siècle, 22 x 17 cm (BNF, Arsenal, Ms 4846, p. 259-261), avec une transcription

Portrait de Madame Du Châtelet par Madame Du Deffand

Le portrait est un genre littéraire pratiqué dans les salons depuis le XVII^e siècle ; il s'agit de rassembler tous les traits caractéristiques d'une personne, en cherchant à produire un effet frappant, souvent par le choix d'une certaine partialité. Mme Du Deffand y excelle, et celui qu'elle fit de Mme Du Châtelet, qu'elle déteste, reflète la jalousie qu'elle éprouve envers celle qui a su conquérir le plus célèbre des esprits du temps, et envers celle qui s'élève au-dessus de la condition ordinaire des dames de la haute société par son intelligence, son travail et son savoir. La plupart des témoignages contemporains et des peintures conservées contredisent les critiques que Mme Du Deffand adresse au physique de Mme Du Châtelet. Mais la méchanceté rend pénétrant : c'est par son ambition et par son savoir que Mme Du Châtelet est subversive, en échappant aux catégories de la société (« on ne sait plus ce qu'elle est en effet »). Il existe plusieurs copies manuscrites de ce portrait. Celle que nous présentons est conservée à Paris à la Bibliothèque de l'Arsenal (Ms 4846).

« Représentez-vous une femme grande et sèche, le teint échauffé, le visage aigu, le nez pointu, voilà la figure de la belle Emilie, figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir, frisure, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion ; mais comme elle veut être belle en dépit de la nature, et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est obligée pour se donner le superflu de se passer du nécessaire, comme chemises et autres bagatelles.

Elle est née avec assez d'esprit ; le désir d'en paraître davantage lui a fait préférer l'étude des sciences les plus abstraites aux connaissances agréables : elle croit par cette singularité à une plus grande réputation et à une supériorité décidée sur toutes les femmes.

Elle ne s'est pas bornée à cette ambition, elle a voulu être princesse, elle l'est devenue, non par la grâce de Dieu, ni par celle du roi, mais par la sienne. Ce ridicule lui a passé comme les autres, on s'est accoutumé à la regarder comme une princesse de théâtre, et on a presque oublié qu'elle est femme de condition.

Madame travaille avec tant de soin à paraître ce qu'elle n'est pas qu'on ne sait plus ce qu'elle est en effet. Ses défauts même ne lui sont pas naturels, ils pourraient tenir à ses prétentions, son peu d'égard à l'état de princesse, sa sécheresse à celui de savante et son étourderie à celui de jolie femme.

Quelque célèbre que soit Mme Du Ch***, elle ne serait pas satisfaite si elle n'était pas célébrée, et c'est encore à quoi elle est parvenue en devenant l'amie déclarée de M. de Voltaire. C'est lui qui donne de l'éclat à sa vie, et c'est à lui qu'elle devra l'immortalité. »

Madame Du Châtelet, *Institutions de physique*, Prault fils, Paris, 1740 (BNF Arsenal 8-S-6361)

VII. DU CHATELET (EMILIE GABRIELLE LE TONNELIER DE BRETEUIL, MARQUISE)

« *Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité* »

Voltaire, *Építaphe de Madame la Marquise Du Châtelet* dans *Œuvres de Voltaire*, éd. Louis Moland, Paris, 1875, t. X, p. 544 (építaphe quelquefois attribuée à l'abbé de Voisenon, 1708-1775, académicien auteur de comédies et de contes).



Gravure (en reproduction) : Emilie de Breteuil, marquise Du Châtelet, morte à Lunéville en 1749, âgée de 43 ans, peint par Marie-Anne Loir, gravé par Langlois (BNF estampes N 3 67 B 42 131)

Emilie Du Châtelet dans le catalogue de la Bibliothèque universitaire de Paris 12

Livres exposés

- Badinter, Elisabeth (1944-....), *Mme du Châtelet, Mme d'Epinay ou l'ambition féminine au XVIIIe siècle*, Paris : Flammarion, impr. 2006. 1 vol. (491 p.-[1] p. de pl.) : couv. ill. en coul., ill. ; 22 cm.
- Badinter, Elisabeth (1944-....) . Editeur scientifique, *Madame Du Châtelet : la femme des Lumières* : [exposition présentée par la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, du 7 mars au 3 juin 2006] / Bibliothèque nationale de France ; sous la direction d'Elisabeth Badinter et Danielle Muzerelle. Paris : Bibliothèque nationale de France, impr. 2006. 1 vol. (121 p.) : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 24 cm.
- Du Châtelet, Gabrielle-Emilie Le Tonnelier de Breteuil (1706-1749, marquise), *Discours sur le bonheur*, préface d'Elisabeth Badinter. Paris : éd. Payot & Rivages, 1997. 1 vol. (74 p.) : couv. ill. en coul. ; 17 cm.
- Du Châtelet, Gabrielle-Emilie Le Tonnelier de Breteuil (1706-1749), (marquise), *Lettres d'amour au marquis de Saint-Lambert*; textes présentés par Anne Soprani. Paris : Paris-Méditerranée, 1997. 275 p. ; 21 cm.
- Du Châtelet, Gabrielle-Emilie Le Tonnelier de Breteuil (1706-1749) (marquise), *Discours sur le bonheur*, éd. critique et commentée par Robert Mauzi, Paris : Les Belles lettres, 1961. 1 vol. (cxxxvii, 67 p.) ; 18 cm

- Hayes, Julie Candler (1955-....) . Editeur scientifique, *Emilie Du Châtelet : rewriting Enlightenment philosophy and science* / edited by Judith P. Zinsser and Julie Candler Hayes. Oxford : Voltaire Foundation, 2006. 1 vol. (xi-325 p.) ; 24 cm.
- Mauro, Florence. *Emilie Du Châtelet*, Paris : Plon, impr. 2006. 1 vol. (185 p.) : couv. ill. en coul. ; 23 cm.
- Newton, Isaac (1642-1727), *Principia : principes mathématiques de la philosophie naturelle*, traduction, analyse et commentaires par la marquise Du Châtelet ; préface de Voltaire. Paris : Dunod, DL 2005. 1 vol. (XXV-626 p.) : couv. ill. en coul. ; 25 cm.
- Gandt, François de (1947-....) . Préfacier, etc..., *Cirey dans la vie intellectuelle : la réception de Newton en France*, Oxford : Voltaire Foundation, 2001. V-253 p. ; 24 cm.
- Vailliot, René, *Voltaire en son temps* / sous la dir. de René Pomeau. 2. *Avec Madame Du Châtelet : 1734-1749*, Oxford : Voltaire foundation ; [Paris] : [diff. Aux Amateurs de livres], 1988. VI-432 p. : couv. ill. en coul. ; 24 cm.
- Vailliot, René, *Madame du Châtelet*, préf. de René Pomeau. Paris : A. Michel, 1978. 350 p ; ill., couv. ill. en coul. ; 23 cm.
- Wade, Ira Owen, *Voltaire and Madame Du Châtelet : An Essay on the intellectual activity at Cirey*. New York : Octagon book, 1967. XIV-241 p. ; 23,5 cm.
- Woolston, Thomas (1670-1733), *Six discours sur les miracles de Notre Sauveur ; deux trad. manuscrites du XVIIIe siècle dont une de Mme Du Châtelet* ; éd. par William Trapnell. Paris : H. Champion, 2001. 394 p. ; 25 cm.

